N° 99 DÉCEMBRE 1927

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

Les vertus théologales et la nuit de l'esprit

Épreuves qui accompagnent la purification passive de l'esprit et effets de cette purification.

La période d'épreuve appelée par saint Jean de la Croix nuit de l'esprit est nécessaire, non seulement pour libérer les âmes des restes d'égoïsme inconscient, d'amour-propre, d'orgueil intellectuel et spirituel, qui subsistent en elles et empêchent l'intimité de l'union divine, mais aussi pour fortifier grandement les vertus supérieures. Comme la nuit des sens, par la contemplation infuse initiale qu'elle implique et les tentations contre la chasteté et la patience qui souvent l'accompagnent, est une période de sainte lutte, qui augmente beaucoup les vertus qui ont leur siège dans la sensibilité, la nuit de l'esprit, pour les mêmes raisons, est marquée un progrès bien supérieur encore des vertus les plus hautes, de l'humilité, de la religion et des trois vertus théologales.

Le moyen dont Dieu se sert pour nous purifier ainsi

est, nous l'avons vu selon saint Thomas (1) et saint Jean de la Croix (2), la lumière surnaturelle du don d'intelligence. Cette lumière éclaire l'âme sur l'infinie grandeur de Dieu, qui apparaît de plus en plus comme très supérieure à toute formule et à toutes les idées que nous pouvons nous faire d'elle, et par contraste l'âme découvre en soi des misères qu'elle ne soupçonnait point jusque-là. Cette lumière est parfois si vive, que les yeux de l'esprit, encore impuissants, en sont éblouis et comme aveuglés. L'âme monte ainsi vers une clarté supérieure, mais il lui semble qu'elle s'enfonce dans la nuit.

C'est surtout par le moyen de cette lumière que Dieu purifie, nous allons le voir, l'humilité et les trois vertus théologales; mais il fait servir aussi à ce travail l'ennemi même de notre salut. Il permet ici au démon de tenter parfois très violemment les âmes contre la foi, l'espérance et la charité, pour qu'elles soient dans la nécessité de faire les actes les plus intenses, les plus méritoires de ces vertus, qui par là même augmentent considérablement. L'âme est le théâtre d'une lutte à certaines heures terrible entre le Saint-Esprit et le démon, celui-ci semble vouloir combattre le travail de Dieu avec des armes égales. Plus le Seigneur attire vers les hauteurs de la foi, plus le démon s'efforce

(1) Saint Thomas, II^{a} II^{ae}, q. 8, a. 8 : « Haec est *munditia mentis* depuratae *a phantasmatibus et erroribus*, ut scilicet ea quae de Deo proponuntur, non accipiantur per modum corporalium phantasmatum nec secundum haereticas perversitates. *Et hanc munditiam facit donum intellectus.* Similiter etiam duplex est Dei visio : una quidem perfecta, per quam videtur Dei essentia; alia vero imperfecta, per quam etsi non videamus de Deo quid est, *videmus tamen quid non est*; et tanto in hac vita Deum perfectius cognoscimus, *quanto magis intelligimus eum excedere quidquid intellectu comprehenditur.* Et utraque Dei visio pertinet ad donum intellectus : prima quidem ad donum intellectus consummatum, secundum quod erit in patria; secunda vero ad donum intellectus inchoatum, secundum quod habetur in via. »

(2) *Saint Jean de la Croix*, Nuit obscure, l. II, ch. 5, 8, 9 et 11.

de les nier; l'âme se trouve entre deux souffrances, l'une essentiellement purificatrice qui vient de Dieu, l'autre qui vient de l'esprit du mal, que le Seigneur fait servir indirectement à ses fins.

Il y a là quelque chose de très grand, qui rappelle la première conversion ou justification de l'impie, le passage de l'état de péché mortel à l'état de grâce. Lors de cette première conversion, comme l'a montré saint Thomas (1) et l'a défini ensuite le Concile de Trente, le Seigneur a porté l'âme à reconnaître sa misère, à faire un acte de foi aux mérites infinis du Sauveur, à espérer en Dieu, à l'aimer par-dessus tout et à détester le péché comme le plus grand des maux. En nous justifiant, le bon Dieu a pour ainsi dire creusé un sillon en notre âme, pour y mettre la divine semence; maintenant, dans la nuit passive de l'esprit, c'est comme s'il creusait à nouveau le même sillon, dans le même sens, mais beaucoup plus profondément, pour extirper toutes les mauvaises racines qui peuvent s'y trouver encore, et pour que le germe de la vie éternelle, *semen gloriae*, puisse donner son plein rendement, trente, soixante et même cent pour un, comme il est dit dans la parabole du semeur (Matth., XIII, 23).

Alors, le Seigneur, par la lumière du don d'intelligence, montre à l'âme, non pas ce qu'il est en son infinie sainteté, mais ce qu'il n'est pas; par opposition elle voit son rien, sa fragilité, son abjection; sous l'influx de la grâce qu'elle reçoit, elle fait alors les actes les plus profonds d'humilité, de foi, d'espérance et de charité, actes devenus nécessaires, indispensables pour résister aux tentations qui s'élèvent contre ces vertus.

Pour mieux entendre comment s'effectue cette grande purification, rapprochons ce que nous dit saint Jean de la

(1) I^a II^ae, q. 113, a. 4, 5, 7, 8.

Croix de cette lumière infuse donnée dans la nuit de l'esprit, et ce qu'enseigne saint Thomas sur le motif formel des vertus surnaturelles les plus hautes; il est clair qu'elles sont d'autant plus purifiées de tout alliage naturel, qu'elles atteignent plus purement par leurs actes l'objet premier et le motif formel qui les spécifient. « *Habitus et actus specificantur ab objecto formali.* » Nous allons voir ces choses sous leur forme la plus parfaite, telle que l'a fait connaître saint Jean de la Croix; elles se produisent, il est vrai, souvent sous une forme atténuée et plus mêlée aux souffrances de l'apostolat; mais cette forme atténuée ne se comprend bien que si l'on a entrevu l'autre plus élevée, qui représente le parfait développement du germe surnaturel qui est en nous. Nous ne savons pas combien la croix nous est nécessaire, cette doctrine peut contribuer à nous le faire entendre. Il faut noter aussi qu'elle se vérifie non pas seulement dans les vies individuelles, mais dans les groupes d'âmes, dans les familles religieuses au moment surtout de leur fondation ou à celui de leur plein épanouissement, pour montrer que la maison est bâtie sur le roc et non pas sur le sable. Le Seigneur nous attend pour ainsi dire à ces moments très difficiles, pour nous combler, si vraiment en ces périodes de crises nous sommes fidèles. Cela est vrai pour les individus et aussi pour les peuples.

Voyons d'abord ce que deviennent l'humilité et la piété en ce creuset.

*
* *

L'humilité et la piété en cette épreuve

Le bon Dieu apprend l'humilité à ses saints en leur manifestant quel abîme les sépare encore de Lui; apprenons, nous, à pratiquer cette vertu en voyant ici la distance qui nous sépare des saints. Leur conduite nous

montre aussi comment nous devons porter, selon le véritable esprit chrétien, nos croix bien moins lourdes que les leurs.

L'humilité, dit saint Augustin, est à la base de l'édifice spirituel. Pour qu'un édifice soit solide, il faut que le fondement soit jeté profondément dans le sol. La pierre fondamentale, dit saint Thomas, c'est la foi; l'excavation qu'il faut creuser pour poser cette première pierre, c'est l'humilité, qui chasse l'orgueil de l'esprit, lequel empêche de recevoir docilement la parole de Dieu. Comme on nous a dit et redit ces choses, dès les premiers jours de notre vie intérieure, nous avons bien gratté le sol, un peu creusé; puis nous avons commencé à construire notre édifice spirituel. Mais certains jours de bourrasque, sous les tentations d'orgueil et de révolte, nous avons compris que ce pauvre édifice n'était guère solide et que sous une poussée plus violente il pourrait bien être renversé.

Il aurait fallu creuser bien davantage. Lorsque le Seigneur veut élever très haut cet édifice spirituel dans une âme, il se charge de creuser lui-même à des profondeurs que nous ignorons. Si haut que soient ensuite conduits les saints, ils ne pourront s'enorgueillir : ils auront assez expérimenté leur néant, leur misère inférieure comme le péché au néant lui-même : rappelons-nous les peines intérieures du Curé d'Ars, on oublie trop souvent de dire qu'elles venaient de cette lumière qui lui montrait de plus en plus la grandeur du sacerdoce, il s'en jugeait alors très éloigné. La lumière surnaturelle très vive, qui donne à l'âme une haute idée de la perfection, lui manifeste son impuissance et sa pauvreté, incomparablement mieux que le plus attentif des examens de conscience. On arrive alors à connaître expérimentalement le sens profond des paroles de Jésus : « *Sans moi, vous ne pouvez rien faire.* » « *Nul ne vient à moi, si mon Père ne l'attire.* » On découvre beau-

coup mieux qu'auparavant ce que voulait dire saint Paul en écrivant : « *Quis enim te discernit? Qui te discerne* (d'entre les autres)? *Qu'as-tu que tu ne l'aies recu? Et si tu l'as reçu, pourquoi te glorifier, comme si tu ne l'avais pas reçu?* » Alors l'âme commence à comprendre par expérience combien l'Église a dit vrai en enseignant, contre les pélagiens et semipélagiens, que la grâce est nécessaire, non seulement pour *mieux* accomplir le moindre acte surnaturel, mais pour l'accomplir de fait. Elle entend beaucoup mieux que la grâce, comme le disent saint Augustin et saint Thomas, est efficace par elle-même et non par notre effort, selon le mot si profond de saint Paul : « *C'est Dieu qui opère en vous le vouloir et le faire, selon son bon plaisir* » (Phil., II, 13).

Sous la même lumière, elle découvre tout ce qui entache ses œuvres les meilleures, comme, lorsqu'un rayon de soleil traverse une eau qui paraissait limpide, on découvre en elle une foule de corpuscules imperceptibles à la lumière diffuse. L'âme voit alors en elle tant de défauts, qu'elle en est tout humiliée et confondue. Le démon en prend souvent occasion pour tenter de la décourager, et si le Seigneur ne la soutenait pas par un secours spécial, elle céderait à cette tentation.

Tel est le chemin qui conduit à une profonde humilité, selon les sept degrés marqués par saint Anselme : connaître qu'on est méprisable, — souffrir de l'être, — avouer qu'on l'est, — vouloir que le prochain le croie, — supporter qu'on le dise, — accepter d'être traité comme une personne digne de mépris, — aimer d'être traité ainsi (1). Ne plus se glorifier en soi-même, mais en Dieu seul, et vivre dans cette profonde conviction que tout ce que nous avons par nous-même, notre indigence et nos défauts, est infé-

(1) Cf. S. Thomas, II^{a} II^{ae}, q. 161, a. 6.

ieur à tout ce que tout autre personne tient de Dieu (1).

Cette connaissance de notre néant se trouve chez tous les saints ; elle est requise à la pleine perfection chrétienne ; elle met l'âme définitivement dans la vérité, et elle chante la gloire de Dieu.

Dans la purification passive dont nous parlons, la bienheureuse Angèle de Foligno s'apparaît à elle-même comme un abîme de péché et voudrait le crier à tous, pour faire cesser ce qu'elle appelle son hypocrisie. Saint Benoît-Joseph Labre commence sa confession en disant : « Ayez pitié de moi, mon Père, je suis un grand pécheur. » Le confesseur, ne trouvant rien de grave en ses accusations, crut qu'il ne savait pas se confesser et l'interrogea sur les divers préceptes du décalogue ; mais il reçut des réponses si humbles et si pénétrées d'esprit de foi, qu'il comprit qu'il avait affaire à un saint.

Avec l'humilité, grandit beaucoup en ces épreuves la vertu de religion. Si l'on est fidèle, la dévotion substantielle, qui n'est autre que la promptitude de la volonté au service de Dieu, se développe ici de plus en plus en l'absence de toute dévotion accidentelle, puisqu'il s'agit de persévérer dans la prière sans plus ressentir aucune consolation sensible, ni spirituelle. Le don de piété vient grandement alors au secours de la vertu de religion ; l'oraison est infuse, mais des plus arides ; sainte Jeanne de Chantal y passa de longues années.

Allons plus avant : cette purification a particulièrement pour but de libérer de tout alliage les vertus théologales, qui doivent inspirer d'en haut toutes les autres. C'est ici surtout que nous voyons, à la lumière de la doctrine de saint Thomas, que la purification de ces hautes vertus se fait en dégageant de plus en plus leur *motif formel abso-*

(1) Cf. S. Thomas, II^{a} II^{ae}, q. 161, a. 3.

lument surnaturel de tous les motifs humains, qui apparaissent par là même et expérimentalement comme infiniment inférieurs. Il s'agit de conduire l'âme à adhérer très purement à Dieu, malgré tous les obstacles et délaissements, pour cet unique motif que Dieu est Vérité première, Miséricorde infinie et Bonté suprême souverainement aimable en soi.

Les théologiens nominalistes et leurs successeurs, nous l'avons déjà noté, ont souvent méconnu *la surnaturalité essentielle, quoad substantiam*, du motif formel de ces vertus, surnaturalité très supérieure à celle du miracle, puisqu'elle dépasse toute connaissance naturelle, tandis que le miracle est naturellement connaissable (1). Nous allons voir combien ils se sont trompés.

*
* *

Voyons donc comment se fait *la purification de la foi.*

La foi est cette vertu infuse, essentiellement surnaturelle, par laquelle nous croyons les mystères révélés par Dieu, parce qu'il les a révélés et comme les propose l'Église, règle prochaine de notre croyance. A la révélation essentiellement surnaturelle et aux mystères obscurs qu'elle énonce, notre intelligence, mue par la volonté, adhère par la foi infaillible « sous l'inspiration et l'illumination du Saint-Esprit », disent les Conciles (2).

Ces formules sont vite prononcées, mais que contien-

(1) Le miracle de la résurrection rend *surnaturellement* au cadavre *la vie naturelle*, végétative et sensitive, qui est d'un ordre infiniment inférieur à la vie de la grâce. Nous avons longuement développé ailleurs ce point de doctrine, et ses conséquences. Cf. *de Revelatione*, t. I, 1re et 2e édition, p. 197-217, 337-403, 482-500, et *Perfection chrétienne et contemplation*, t. I, p 65-87.

(2) Concile d'Orange et Concile du Vatican.

nent-elles? Tout bon chrétien croit sans doute ce qui est révélé par Dieu, parce qu'il l'a révélé; mais tandis qu'il est dit : « *Le juste vit de la foi* », comme l'œil de la lumière du soleil, il arrive souvent que nous vivons bien peu des mystères surnaturels, qui sont l'objet premier de la révélation divine, du mystère de la sainte Trinité et de ceux du salut. Notre pensée se porte peut-être davantage vers les vérités naturelles de la religion, révélées elles aussi, mais accessibles à la raison et démontrables, comme l'existence de Dieu, auteur de la nature, sa puissance, sa providence dans l'ordre naturel, la spiritualité et l'immortalité de l'âme. Ou bien, si nous pensons assez souvent aux mystères surnaturels, en assistant par exemple à la sainte messe, ne nous arrêtons-nous pas trop au symbolisme sensible des choses divines, à l'enveloppe extérieure, à la lettre de la liturgie accessible à nos facultés naturelles? On trouve même des personnes qui ont une foi si peu éclairée, que son développement en quelque sorte embryonnaire est sans proportion aucune avec leur culture littéraire, scientifique ou juridique. Généralement notre foi est trop faible pour nous faire vivre vraiment des mystères de la sainte Trinité, de la création, de l'élévation du premier homme à la vie de la grâce, de l'Incarnation rédemptrice, de la Mission du Saint-Esprit, de son habitation dans les âmes justes, de leur sanctification, de la vision béatifique réservée aux élus. Ce sont là pour beaucoup des formules saintes souvent répétées, mais un peu pâles, sans vie, dont l'objet est comme perdu au fond du ciel. Ces vérités surnaturelles ne sont pas devenues pour nous lumière de vie, points de repère de nos jugements sur toutes choses, principes directeurs de notre pensée. Dieu nous révèle dans l'obscurité de la foi ce qui est l'objet même de sa propre contemplation, ce qui fait sa béatitude infinie, et c'est à peine si nous en vivons. Où la faiblesse

de notre foi, où notre manque d'esprit de foi apparaît surtout, c'est dans l'adversité, la maladie, les diverses souffrances mal supportées; c'est aussi bien souvent dans notre manque de bienveillance à l'égard du prochain, en qui nous sommes lents à reconnaître un frère appelé à la même béatitude surnaturelle que nous.

De même, *le motif* pour lequel nous croyons les vérités de foi, c'est bien *parce que Dieu les a révélées*; mais saisissons-nous toute la grandeur de ce motif incréé et tout surnaturel? Les théologiens nominalistes et leurs successeurs, disions-nous, l'ont méconnu; ils n'ont pas saisi quelle distance infinie il y a entre la connaissance naturelle de Dieu, auteur de la nature, et la connaissance essentiellement surnaturelle de *Dieu, auteur de la grâce*. Or il n'est pas seulement question ici de Dieu auteur des diverses natures créées corporelles ou spirituelles, ni seulement de Dieu auteur du miracle naturellement connaissable, il s'agit de *Dieu dans sa vie intime*, qui se révèle lui-même et qui par la lumière infuse de la foi élève notre intelligence au-dessus des forces naturelles de l'ange lui-même et des anges les plus élevés, pour nous faire adhérer infailliblement à cette divine révélation (1).

Nous ne saisissons point toute l'élévation de ce *motif formel*, qui spécifie la *foi infuse*, si supérieure à la foi acquise, immédiatement fondée sur l'évidence des miracles, telle que la conserve le démon privé de tout don surnaturel (2). Et par là même, méconnaissant cette élévation, ne nous arrêtons-nous pas trop à des motifs

(1) Cf. S. Thomas, II^{a} II^{ae}, q. 1, a. 1; q. 4, a. 1; q. 5, a. 1, a. 2, a. 3, ad 1; q. 6, a. 1. *De Veritate*, q. 14, a. 8, a. 9, ad 4. *In Boetium de Trinitate*, q. 3, a. 1, ad 4. *Quodlibet* II, a. 6, ad 3. *In Joannem*, c. IV, lect. V, n. 2.

(2) II^{a} II^{ae}, q. 5, a. 2, et *de Veritate*, q. 14, a. 9, ad 4 : « Credere *aequivoce* dicitur de hominibus fidelibus et de daemonibus ».

secondaires, qui ne sont pas des motifs de croire *surnaturellement* et *infailliblement*, mais seulement des raisons qui orientent *naturellement* dans la direction de la foi : harmonie assez apparente des dogmes avec les vérités démontrées, avec les intuitions supérieures des grands philosophes et des poètes, avec nos aspirations naturelles, individuelles et sociales, ou encore avec notre expérience personnelle, lorsqu'il nous est donné, dans un moment de consolation, d'expérimenter en quelque sorte l'action de Dieu en nous? Ceux qu'on a appelés les modernistes se sont beaucoup trop arrêtés à ces motifs secondaires; ils les ont même confondus avec le motif formel de la foi infuse; ils ont par là même tout à fait méconnu la surnaturalité essentielle de celle-ci, qui en réalité dépasse infiniment toute connaissance naturelle humaine ou angélique. Cette confusion finirait par réduire la foi chrétienne à une foi d'ordre naturel, telle que celle par laquelle Kant croyait, disait-il, à l'existence de Dieu, et à notre libre arbitre, en niant tout l'ordre de la grâce. Les confusions latentes et inconscientes chez beaucoup d'hommes conduiraient, si l'on voulait déduire leurs conséquences, aux pires négations, ici à la négation de la surnaturalité essentielle des trois vertus théologales.

*
* *

Or supposez que Dieu veuille purifier notre foi surnaturelle de tout alliage naturel; que fera-t-il? Il mettra en un très puissant relief le motif formel de cette vertu infuse, à l'infini au-dessus de tous les motifs secondaires, qui ne font, dans un ordre inférieur, que disposer à croire. Il semblera même nous enlever ces motifs secondaires, qui ne sont pas le vrai. Nous n'expérimenterons plus en nous sensiblement l'action divine, ce ne sera plus qu'ari-

dité et sécheresse, non seulement dans la sensibilité, mais dans l'esprit. L'harmonie des dogmes avec les vérités de la raison paraîtra s'effacer, les témoignages des plus grands penseurs en faveur de la foi sembleront bien faibles. La vie de Jésus et des saints paraîtra encore bien grande, mais certains défauts des hommes d'Église déconcerteront considérablement et nous rappelleront peut-être la description qu'en fit à son époque dans son *Dialogue* sainte Catherine de Sienne. Les motifs de crédibilité, comme les miracles et les prophéties, sembleront perdre eux-mêmes de leur force aux yeux de la raison tourmentée.

D'où tout cela proviendra-t-il? — De deux causes contraires : de Dieu, qui nous accordera une lumière nouvelle, pour nous sortir d'habitudes trop humaines, et du démon, qui prendra occasion de ce changement, de cette libération, de cette élévation, pour nous tenter et nous faire tomber.

Comme le montre en effet saint Jean de la Croix dans la *Nuit obscure* (l. II, ch. 5, 8, 9), l'âme recevra alors une lumière surnaturelle, celle du don d'intelligence, qui, découvrant l'esprit de la parole de Dieu, nous obligera à dépasser la lettre et nos habitudes inférieures de concevoir les perfections divines. Cette lumière infuse éclairera les hauteurs toutes surnaturelles des mystères de l'infinie Justice, de l'infinie Miséricorde, de la Prédestination, de la Passion du Sauveur, du salut et de la perte des âmes. Alors les petites conceptions auxquelles nous nous étions habitués éclateront en quelque sorte. Nous serons dans l'étonnement devant cette Justice inexorable; comment donc peut-elle se concilier avec une Miséricorde sans bornes? Comment un Dieu si bon permet-il aussi des maux si grands? Les objections formulées par les hérétiques et examinées spéculativement par les théologiens se poseront alors, non plus dans l'abstrait, mais au cœur de la vie

vécue, pour les âmes qui passeront par là, à l'occasion par exemple de la mort d'un père ou d'un ami. Tout cela donnera l'impression d'une nuit très obscure de l'intelligence. En réalité, il y a ici trop de lumière, pour des yeux trop faibles encore. Dieu jette l'âme dans les profondeurs des mystères de la foi, et il semble à celle-ci qu'elle va sombrer et couler à pic; elle est comme un enfant jeté à la mer, sans qu'il sache encore bien nager, mais la main de son père le soutient invisiblement, pour qu'il ne soit pas englouti par les flots. Ainsi la main de Dieu porte ces âmes en cette obscure nuit, sur la mer agitée où elles semblent disparaître.

Le Seigneur permet aussi, en ces moments, que le démon tente les élus contre l'existence de la vie éternelle, contre l'Incarnation rédemptrice, contre le mystère de la grâce, contre tout le surnaturel (1). Sans doute il ne faut pas alors

(1) Saint Jean de la Croix dit à ce sujet dans *Vive Flamme*, 3e str., v. 3, § XIV : « Le démon est extrêmement adroit pour exploiter le passage du sens à l'esprit, et d'habitude il empêche que l'âme ne suive ce chemin, en la décevant, en l'attirant par le sens même; il lui jette, à travers, des choses sensibles afin qu'elle s'y arrête et ne lui échappe pas. Et comme l'âme ne se doute de rien, elle s'y arrête... s'imaginant qu'il n'y a là rien de suspect.... Et si, malgré ces pièges, une âme pénètre dans le haut recueillement, le démon tâche pour le moins d'éveiller alors sa sensibilité par des terreurs, des angoisses, des souffrances corporelles. »

Dans la *Nuit obscure*, l. II, ch. 23, il est dit aussi : « Par la douleur, l'horreur, l'effroi qu'il excite, le démon s'efforce d'alarmer la partie supérieure de l'âme... Toutefois, il arrive souvent, quand la communication de la contemplation envahit uniquement l'esprit et y domine fortement, que l'effort du démon pour y mettre obstacle et troubler l'âme ne lui sert de rien; il en résulte plutôt pour elle un nouvel amour, un progrès et une paix plus assurés... *Dieu, selon la même mesure et le mode par lesquels il attire une âme* et se comporte avec elle, *donne licence au démon et le laisse agir contre elle de semblable manière.* Si l'âme est l'objet de vraies visions,... Dieu permet aussi au mauvais esprit de présenter des visions fausses de même nature. Si l'âme ne juge que par les apparences et manque de sagacité, elle sera facilement trompée, et cela est arrivé à un grand nombre... D'autres fois

raisonner sur la matière de la tentation ; on a affaire à un adversaire qu'il ne faut pas combattre en discutant, on doit plutôt lui tourner le dos par mépris, en adhérant fermement à la parole de Dieu. Mais il s'efforce précisément de nous empêcher de le faire. « Le démon, dit saint Jean de la Croix, tourmente alors et afflige plus qu'on ne saurait le dire... Il s'agit d'une guerre ouverte entre deux esprits (1)... »

Combien faibles et pauvres apparaissent tous les motifs secondaires dont nous parlions tout à l'heure : harmonie des dogmes avec les vérités de la raison, avec les intuitions supérieures des philosophes et des poètes, avec nos aspirations naturelles, individuelles ou sociales ! Tout cela, en cette épreuve, peut paraître presque enfantin. Mais le Seigneur fait servir à ses fins cette tentation ; il soutient l'âme d'une façon secrète ; par le don d'intelligence, il lui garde en cette obscurité profonde *la certitude* qu'elle *doit* croire (2), et qu'elle doit croire pour ce seul motif tout surnaturel : *Dieu l'a dit*, Dieu qui ne peut ni se tromper, ni nous tromper, *Dieu, Vérité première révélatrice*.

Mais qui me fera *adhérer* à cette Vérité première ? Sera-ce par l'intermédiaire de l'histoire de la vie de Jésus, de l'histoire de ses miracles, de l'histoire de l'Église écrite par des historiens faillibles ? Dois-je, pour adhérer à cette Vérité première révélatrice, relire un bon traité d'Apologétique, historique et critique ? Sera-ce le moyen d'apaiser la tempête ? — Non, bien sûr. Toute cette recherche rationnelle, si indispensable et si sûre soit-elle, n'est qu'une

le démon remplit l'âme de trouble, la terrifie, et aucun tourment de cette vie n'est comparable à celui-là. »

(1) *Nuit obscure*, l. II, ch. 23.

(2) II^a II^{ae}, q. 8, a. 2 : « (Per donum intellectus, fidelis) *intelligit quod propter ea quae exterius apparent, non est recedendum ab his quae sunt fidei.* »

disposition inférieure à l'acte de foi ; entre elle et lui il y a la distance infinie de la nature à la grâce. Revenir à cette recherche, ce serait redescendre vers la raison discursive, alors qu'il faut ici s'élever au-dessus d'elle et survoler la tentation, au lieu de la combattre par des arguments. Pour cela il faut demander par une supplication ardente *la grâce actuelle de la foi ;* il faut aussi *vouloir croire*, car l'objet et le motif formel de la foi étant inévidents et obscurs, la volonté doit intervenir pour porter l'intelligence à donner une ferme adhésion (1).

Par le secours de Dieu qu'elle reçoit, l'âme est alors secrètement portée à dire, comme les Apôtres : « *Domine, adauge nobis fidem.* Seigneur, augmentez en nous la foi » (Luc, XVII, 5). Seigneur, donnez-moi de croire, élevez mon intelligence jusqu'à vous, jusqu'à votre Parole incréée. Élevez mon esprit à l'infini au-dessus de ses forces naturelles, donnez-moi d'adhérer surnaturellement et infailliblement à votre Vérité première révélatrice ! Qu'elle se fasse croire par moi ! Donnez-moi « asile dans l'immuable » au-dessus de toutes les fluctuations ! *Credo Deo* (*revelanti*) *et Deum* (*revelatum*). Je crois à Dieu qui révèle et à tout ce qu'il a révélé (2).

(1) II^{a} II^{ae}, q. 2, a. 1 : « Actus, qui est *credere*, habet *firmam adhaesionem* ad unam partem (contradictionis), in quo convenit credens cum sciente et intelligente ; et tamen *ejus cognitio non est perfecta per manifestam visionem*, in quo convenit cum dubitante, suspicante et opinante ; et sic proprium est credentis, ut cum assensu cogitet ; propter hoc distinguitur iste actus, qui est credere, ab omnibus actibus intellectus, qui sunt circa verum vel falsum. » — Ibid., ad 3^{um} : « intellectus credentis *determinatur ad unum*, non per rationem, sed *per voluntatem* ; et ideo assensus hic accipitur pro actu intellectus secundum quod a voluntate determinatur ad unum. »

II^{a} II^{ae}, q. 2, a. 9 : « Ipsum *credere* est actus intellectus *assentientis veritati divinae* ex imperio *voluntatis a Deo motae per gratiam.* »

(2) II^{a} II^{ae}, q. 2, a. 2 : « Ponitur actus fidei *credere Deo* ; quia, sicut supra dictum est, formale objectum fidei est *Veritas prima, cui inhae-*

Alors commence à apparaître, de façon non plus seulement spéculative mais expérimentale, toute la grandeur du motif formel de la foi, *Veritas prima revelans*, l'Autorité de Dieu révélateur; motif essentiellement surnaturel comme les mystères auxquels il fait adhérer, dans un ordre très supérieur à la connaissance naturelle des anges; car pour eux aussi la foi était *surnaturelle* dans l'état de voie. Alors la foi est purifiée, l'alliage naturel disparaît; la connaissance rationnelle des signes de la révélation, miracles et prophéties, subsiste, mais on voit nettement qu'elle est d'un domaine très inférieur, tandis que, dans son ordre proprement divin, l'acte de foi infuse nous fait adhérer aux mystères révélés, uniquement pour le très pur motif d'une valeur infinie, pour lequel nous devons les croire.

Sainte Catherine de Sienne dans son *Dialogue* (I, ch. 45) dit que la foi est une lumière infuse reçue au baptême, qui est « comme la pupille de l'œil de notre intelligence », et par laquelle nous connaissons surnaturellement les choses révélées « *comme avec l'œil de Dieu* ». Par elle en effet, bien que nous restions encore dans l'obscurité, nous devons juger des choses divines et humaines comme Dieu les juge dans la clarté parfaite. Chez le pécheur, cette lumière de la foi est obnubilée par les taches de sa conscience; c'est ce qui fait qu'il juge souvent selon sa sensua-

ret homo, ut propter eam creditis assentiat. » — Ibid., ad 1^{um} : « In ista tria (credere Deo, Deum et in Deum) non designantur diversi actus fidei, sed unus *et idem actus* habens diversam relationem ad fidei objectum ». Ainsi, comme le dit Cajétan in II^{am} II^{æ}, q. 1, a. 1, « veritas prima est id *quo* et *quod* creditur. » — II^{a} II^{æ} q. 5, a. 3, ad 1 : « Alios articulos fidei, de quibus haereticus non errat, non tenet eodem modo, sicut tenet eos fidelis, scilicet *simpliciter inhaerendo primae veritati, ad quod indiget homo adjuvari per habitum* (infusum) *fidei.* » Item q. 6, a. 1. — C'est ici que l'on voit combien la conception thomiste de la *surnaturalité essentielle* de la foi et de son motif formel est supérieure à celle des nominalistes, de Molina, de de Lugo, conservée encore aujourd'hui par bien des théologiens. Nous l'avons longuement montré ailleurs : *de Revelatione*, ch. XIV, a. 3.

ité, son amour-propre, son orgueil, et non pas selon l'esprit de Dieu. Pour arriver à la pureté parfaite de la foi, il faut passer par la purification passive de l'esprit; il faut que dans notre intelligence la vertu infuse de foi s'enracine si profondément que cette intelligence ne sache pour ainsi dire plus juger des choses divines et humaines que selon *l'esprit de foi*. Il faut que cet esprit lui devienne vraiment une seconde nature et qu'au terme de cette purification cette intelligence guérie et surnaturalisée se porte spontanément vers la Vérité première révélatrice et vers les mystères divins, tout comme l'œil vers la lumière du soleil et les couleurs, ou comme la raison vers les premiers principes rationnels.

*
* *

Est-ce là une conception spéciale de saint Jean de la Croix et de quelques autres mystiques, par suite des voies particulières qu'ils auraient suivies? Nullement. — Ainsi fut purifiée la foi des Apôtres; ils passèrent par la nuit obscure de la Passion. Ils avaient auparavant entendu les sermons les plus sublimes de Jésus, confirmés par sa sainteté, par tout le bien qu'il avait fait, par ses miracles; trois d'entre eux avaient assisté à sa Transfiguration sur le Thabor; mais quand Jésus fut fait prisonnier, condamné, flagellé, couronné d'épines, crucifié, quelle épreuve pour leur foi, malgré l'annonce réitérée du Maître, qui avait tout prédit! Quelle nuit obscure! « L'heure des ténèbres » vraiment! Jésus paraissait vaincu, abandonné de Dieu et des hommes, son œuvre semblait anéantie. La Vierge, saint Jean et Madeleine restèrent au pied de la croix. La Vierge ne cessa pas un instant de croire que son fils était le Verbe de Dieu fait chair, le Sauveur de l'humanité et que dans trois jours il ressusciterait comme il l'avait dit. Elle seule saisit pleinement le sens des sept dernières paro-

les de Jésus agonisant. En entendant le *Consummatum est*, elle comprit que Notre-Seigneur, en apparence vaincu, était vainqueur du péché et du démon et que cette victoire cachée du Vendredi-Saint était bien supérieure à celle que Jésus devait remporter sur la mort par l'éclat de sa résurrection. Comme la mort n'est que la suite du péché, la résurrection corporelle n'est que le signe et la suite de la grande victoire sur le péché; Marie corédemptrice le comprit, en cette nuit obscure, dans la mesure où elle était unie au Christ rédempteur. Jean et Madeleine continuèrent à croire dans la mesure de la lumière et de l'amour qu'ils reçurent de Notre-Seigneur en ce moment suprême. Pour les autres apôtres, se vérifia ce que Jésus avait annoncé : « Le temps va venir, et il est déjà venu, où vous serez dispersés, chacun de son côté, et où vous me laisserez seul; mais je ne suis pas seul parce que mon Père est toujours avec moi... Vous aurez de grandes afflictions dans le monde, mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde » (Jean, XVI, 32). Jésus avait dit spécialement à Pierre : « Simon, Simon, Satan a demandé à vous cribler tous, comme on crible le froment. Mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point; et toi, quand tu seras revenu, affermis tes frères » (Luc, XXII, 31). Sitôt après, Notre-Seigneur avait annoncé à Pierre qu'il le renierait. Les apôtres passèrent de fait par le crible des tribulations, là ils apprirent leur impuissance et leur fragilité; leur foi sembla même sur le point de sombrer, mais Jésus les soutenait; Pierre manqua seulement par faiblesse à la confession extérieure de la foi et pleura aussitôt sa faute par d'abondantes larmes. Les grâces de la Résurrection et de la Pentecôte le confirmèrent lui et ses frères pour toujours. Telle fut pour eux la nuit obscure, et à leur exemple nous devons y participer pour arriver à l'intimité du Christ.

Cette purification passive de la foi se trouve sous des

modalités diverses, tantôt purement intérieure, tantôt mêlée aux souffrances de l'apostolat, dans toutes les vies de saints, qui nous font assez intimement connaître les peines intimes par lesquelles ils sont passés. Au fond de toute âme intérieure il y a, peut-on dire, une croix de l'esprit ou du cœur, et nul ne connaît vraiment cette âme, tant qu'il ignore la cause de ses souffrances cachées.

Tous les saints ont dû suivre Notre-Seigneur sur la voie douloureuse, porter leur croix, et dire du fond du cœur : *Fac ut portem Christi mortem*, Faites que je porte la mort du Christ, comme Marie, Jean et les saintes femmes l'ont portée.

Le bienheureux Henri Suso eut pendant dix ans une tentation de ce genre contre la foi. Saint Vincent de Paul passa quatre années par ce tourment, qui fut un vrai martyre spirituel, car il ne savait plus bien s'il consentait ou ne consentait pas, et ne pouvait se rassurer qu'en pressant sur son cœur un feuillet où il avait écrit le *Credo* (1). En ses dernières années sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus dut traverser aussi cet obscur tunnel, et ce qu'elle nous a dit de cette épreuve concrétise admirablement la doctrine de saint Jean de la Croix sur ce point.

Il faut ici de toute nécessité, pour résister à la tentation, et pour monter jusqu'où le Seigneur désire, des actes de foi héroïques ; ils obtiennent *aussitôt* une grande augmentation de cette vertu infuse, qui se trouve ainsi décuplée. C'est même parfois le centuple promis, qui est vraiment déjà accordé.

Au terme de cette purification, la nuit de l'esprit devient une nuit étincelante et délicieuse, selon le verset du psaume que saint Jean de la Croix aime à citer : *Et nox illuminatio mea in deliciis meis*. Les étoiles n'apparaissent que lorsque le soleil s'est complètement caché ; de même les splendeurs

(1) Cf. *Vie de saint Vincent de Paul* par Abelly, t. III, p. 167.

des mystères surnaturels ne se montrent que lorsque l'âme a su faire parfaitement, en cet ordre de la grâce, le sacrifice de sa raison et qu'elle maintient désormais celle-ci en la région inférieure qui lui est accessible (1).

Souvent ces âmes ont été éclairées à la suite d'une invocation à saint Thomas d'Aquin. Bien des fois, il leur a obtenu une lumière, qui leur a permis de voir d'en haut et leur douloureux état et le but auquel elles doivent aboutir après avoir traversé cet obscur tunnel.

Lorsque cette purification passive de la foi s'achève, l'âme est pleinement convaincue que la seule vérité et réa-

(1) Pour donner une idée plus concrète de cette purification, nous citerons, d'après un manuscrit, la réponse que faisait une âme de grande foi, particulièrement tentée, en ce creuset, contre le mystère de l'Incarnation. Il lui apparaissait à certains jours, surtout au moment de communier, comme une chose absolument impossible. Ce que disent les protestants libéraux sur la chute absurde du métaphysique, du divin, de l'éternel dans le temporel, elle l'éprouvait avec une singulière intensité; la distance infinie de la nature divine et de la nature humaine du Christ s'imposait tellement à elle que leur union lui semblait irréalisable et inconciliable avec l'infinie Majesté de Dieu. Elle s'arrêtait comme devant une barrière infranchissable devant les mots de saint Paul : *exinanivit semetipsum*, et les anéantissements de la Croix lui devenaient un scandale, comme ils le furent et le sont encore pour les juifs.

Son directeur lui dit une fois : « Mais vous n'avez pourtant jamais douté sérieusement de l'Incarnation ? » Elle lui répondit par écrit : « Si par là, mon Père, vous avez voulu dire que je n'en ai jamais douté volontairement, j'espère que non, sans pouvoir cependant l'affirmer d'une façon absolue, car il y a des moments où je ne sais plus où trouver ma volonté. Mais si « douter sérieusement » veut dire se trouver à tout instant en face d'une négation absolue, avec la seule possibilité de faire des actes de foi qu'on répète désespérément, mais avec l'impression tenace qu'ils ne valent que comme une simple formule, c'est ce qui m'arrive constamment et me poursuit tellement à certains jours que j'en suis toute brisée intérieurement. Où est ma volonté alors ? Je veux espérer qu'elle est tout entière du côté de moi-même qui répète les formules et qui tâche de m'abandonner à Dieu, malgré la sensation si terrible de tomber dans le vide. Autant que j'en puis juger, à ces moments-là mêmes je donnerais avec joie ma vie pour la moindre vérité de la foi, — à moins que là-dessus je

lité qui compte est la vérité et la vie surnaturelle, que le reste n'est pour ainsi dire qu'une ombre de réalité. On comprend alors combien le livre de la Sagesse (VII, 7) a dit vrai : « J'ai invoqué le Seigneur, et l'esprit de sagesse est venu en moi. Je l'ai préférée aux royaumes et aux trônes et j'ai cru que les richesses auprès d'elle ne sont rien... Tout l'or du monde devant elle n'est qu'un peu de sable

ne sois dans l'illusion. Au moment de l'action de grâces après la communion, tout cela redouble d'intensité. Si je pouvais vous exprimer ce qu'a été ma communion hier et ce matin, mon Père, vous auriez pitié de moi et vous verriez que je n'ai pas la force de supporter cela tous les jours. Je vous en prie, donnez-moi la permission de ne communier que lorsque j'espère en être capable sans provoquer ces assauts qui me bouleversent. Je sais bien qu'ensuite je me le reprocherai, je me trouverai dans un vide plus grand encore, mais au moins je serai sûre de n'avoir pas offensé Dieu.

« Au milieu des ténèbres épaisses de ces derniers jours, il m'est arrivé une chose qui n'a peut-être rien de spécial, mais que je vous dis, mon Père, à cause de l'impression très forte qu'elle m'a laissée. Je m'étais agenouillée pour quelques instants en passant devant le Saint-Sacrement, et n'ayant rien à offrir à Dieu que ma souffrance, je lui demandais qu'elle ne me soit jamais occasion de chute. J'ai eu alors soudain l'impression étrange de me sentir dépouillée de tout, de toute crainte, de tout désir, et tournée très simplement et uniquement vers Dieu, sans plus rien savoir de ce qui me concernait ; en même temps j'avais comme une vue intérieure du creuset par lequel il fallait passer pour arriver à cette nudité intérieure et de l'amour et de l'estime que cela devait me donner pour la souffrance présente, par laquelle ce travail doit se faire petit à petit. Je n'ai jamais rien éprouvé de pareil, et il me semble que mon imagination n'y est pour rien, car tout s'est passé sans émouvoir le moins du monde ma sensibilité, en me donnant seulement une sorte de paix très profonde, qui a duré toute la journée, tandis que plus à la surface les tentations se faisaient très fortes... Depuis j'ai beaucoup souffert au dedans et au dehors, de plusieurs manières ; et je suis presque effrayée des sentiments qu'éveillent ces souffrances au fond de mon âme : j'ai peur de la souffrance, je l'ai en horreur, et en même temps je la désire de plus en plus, et il me semble l'aimer. Est-ce que cela se peut, ou suis-je encore là dans l'illusion?

« Les dernières heures de ma retraite ne ressemblent pas au reste et je les passe dans une action de grâces, incessante depuis hier soir. La grâce reçue alors fait de cette journée d'hier la plus douce peut-être de ma vie Je me suis offerte de la manière que vous m'aviez dite,

et l'argent n'est que de la boue. Je l'ai plus aimée que la santé et que la beauté; j'ai résolu de la prendre pour ma lumière, parce que sa clarté ne peut être jamais éteinte. » C'est le royaume de Dieu semblable à une perle de grand prix et l'on vend tout pour l'acheter (Matth., XIII, 46).

Quand on a compris et expérimenté ces choses, il reste presque toujours au fond de l'âme la mémoire de Dieu, une contemplation confuse de son infinie perfection.

Telle est la purification de la foi : « Aussi longtemps qu'elle n'est pas accomplie, dit saint Jean de la Croix (1), il n'y a pas de remède à ces souffrances... Il faut que l'âme attende le moment où, par l'esprit, elle sera devenue dans l'humilité et la pureté assez subtile, simple et délicate, pour s'unir avec l'esprit de Dieu selon le degré d'union d'amour auquel la miséricorde divine désire l'élever. »

Angelico. Rome.

fr. RÉG. GARRIGOU-LAGRANGE.

mon Père, et c'est alors que j'ai retrouvé Notre-Seigneur, ce qui m'était refusé depuis de si longs mois; mais je l'ai trouvé d'une manière que je ne connaissais pas. J'ai compris avec une évidence dont rien n'aurait pu me faire douter qu'Il me voulait et m'attirait vraiment à Lui, et je me suis sentie enveloppée de son amour, perdue en Lui comme un atome; il me semblait n'être plus rien qu'un acte de désir et d'amour. Cela a été très court, mais pour retrouver encore ces quelques minutes, je pense que des mois et des mois de souffrance ne les payeraient pas encore assez cher. Chose étrange, au milieu de cette joie immense, je savais qu'elle ne durerait pas, que la souffrance reviendrait la même après, mais l'acceptation de cette souffrance faisait partie de mon acte d'amour et semblait augmenter encore mon bonheur. C'était comme si Notre-Seigneur ne m'avait pas seulement dit : « Viens », mais : « Viens à ma croix. » Et en effet depuis, très vite après, la souffrance est revenue, mais quelle paix depuis hier, et quelle force dans ce souvenir! Si après cela je ne suis pas absolument généreuse, je serai bien coupable. »

(1) *Nuit obscure*, l. II, ch. VII.

Le Sacrement de Pénitence et la rémission des péchés mortels

(*suite*)

IV. — Le deuxième acte du pénitent : la confession

Nous sommes membres d'une société spirituelle. Une solidarité intime nous relie les uns aux autres à tel point que l'analogie des divers membres du corps que l'on applique communément à toute « corporation » devient, pour cette société dont le Christ est le chef, la réalité même. Cette solidarité profonde fait de la valeur de chacun un trésor dont profite toute la communauté. Mais, pour la même raison, chaque faute individuelle devient un malheur pour tous. En effet la contagion morale est toujours possible. Et quand même elle n'existerait pas, il y a honte et souffrance pour le corps entier dès lors qu'un des membres défaille (1).

Le pouvoir central est chargé de rétablir l'ordre. A cette fin le chef responsable de la communauté « doit être averti de tout ce qui se passe de vicieux en elle, de même que dans l'individu le *moi* doit être informé de toutes les lésions qui affectent les diverses parties de l'organisme, pour qu'il y puisse remédier (2) ». Deux moyens se pré-

(1) P. Sertillanges, *l'Église*, t. I, p. 272 ss.
(2) Mgr Gerbet, *Vues sur le dogme de la Pénitence*, ch. vii.

sentent : l'accusation apportée par des témoins ou l'aveu spontané du coupable lui-même. « Le premier de ces moyens suffit aux besoins de la société politique, parce que les crimes que sa législation doit punir sont en général des actes extérieurs, visibles de leur nature, qui d'ordinaire peuvent être constatés, directement ou indirectement, par des témoignages indépendants de l'aveu du coupable. Mais la législation de la société spirituelle embrasse nécessairement autre chose que le visible ; elle pénètre dans l'intérieur de l'homme, et saisit le désordre dans sa source même. Les crimes de la pensée, générateurs de tous les autres crimes, échappent au témoignage et ne se révèlent que par l'aveu. Sans lui la société spirituelle serait donc aussi impuissante dans la sphère d'action qui lui est propre que la société politique le serait dans la sienne, si elle ne pouvait procéder par voie d'enquête et de témoignage (1). »

Mgr Gerbet, que nous venons de citer, imagine ensuite un beau dialogue où conversent ensemble Platon et Fénelon. De ces pages justement célèbres retenons ici un passage : « Puisque les hommes, dit Platon, sont soumis à des tribunaux quand ils ont violé l'ordre à la face du soleil et du monde, et qu'il n'y a point de tribunaux pour les crimes cachés, et surtout pour les dispositions vicieuses de l'âme, d'où sortent tous les crimes, ne devrons-nous pas dire... que les hommes sont civilisés dans ce qui tient aux actions extérieures et publiques que leurs corps accomplissent, mais que les âmes à d'autres égards, restent dans une espèce d'état sauvage ?

« O Platon, souvenez-vous, répond Fénelon, que vous avez dit, dans votre *Alcibiade*, que, pour connaître le culte dû à Dieu, il fallait attendre qu'un envoyé divin le révélât

(1) Mgr Gerbet, *Vues sur le dogme de la Pénitence*, ch. VII.

aux hommes? Celui que vous attendiez est venu, et il a régénéré et exhaussé toutes choses. Les législateurs des peuples, en arrachant les hommes à la vie sauvage, ont établi des tribunaux pour les corps; mais le Christ a chassé la vie sauvage de l'intérieur de l'homme même : il a établi *le tribunal des âmes* (1). »

Qui donc est juge à ce tribunal? Dieu d'abord évidemment, Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais avec lui toute la société des âmes, les saints du ciel et les fidèles de la terre, toute cette société spirituelle à qui l'on a manqué. Elle nous écoute dans la personne d'un représentant qui est aussi le vicaire de Notre-Seigneur. « Je confesse à Dieu tout-puissant, à la Bienheureuse Marie toujours vierge, à saint Michel archange, à saint Jean-Baptiste, aux saints apôtres Pierre et Paul, à tous les saints et à vous, mon Père, que j'ai péché... » Ce Père auquel s'adresse le pécheur, c'est en principe le chef même de la communauté. A l'évêque était jadis réservé ce droit d'entendre et de juger les âmes (2). Le nombre croissant des pénitents ne lui permettant plus de suffire à tout par lui-même, il délégua des prêtres pour juger en son nom. Aujourd'hui encore nul prêtre ne s'installe au tribunal de la pénitence qu'en vertu de la juridiction qu'il tient de l'évêque diocésain ou du pape, évêque des évêques.

Seul d'ailleurs un homme revêtu du sacerdoce a qualité pour recevoir ainsi le pouvoir d'absoudre les pécheurs. Cette faculté de rendre la grâce aux membres morts ne convient qu'à celui-là qui a puissance sur le Christ, chef du corps mystique, et réalise parmi nous, dans l'Eucharistie, sa présence vivifiante (3).

(1) Mgr Gerbet, *Vues sur le dogme de la Pénitence*. ch. x.
(2) Vacandard, *Confession du I^er^ au XIII^e^ siècle*, Dictionnaire de théologie catholique de Vacant, col. 840.
(3) Sup., qu. 8, a. 1.

Sachons voir le Christ, chef de l'Église, représenté dans son prêtre. Louis Bertrand, travaillé par la grâce qui le ramenait lentement à Dieu, rencontre à Beyrouth un vieux missionnaire qui essaie d'achever sa conversion... « Le Père disait : Si vous saviez comme c'est dur à de certains jours ! Pour nous, missionnaires, il y a de telles agonies de l'âme qu'on est tout près de désespérer !

« En l'entendant, j'eus un grand battement de cœur. Tout à coup un nom flamboya dans mon esprit : Jésus ! Il me sembla que je venais d'entendre le cri même du jardin des Oliviers. L'image du Christ, si effacée dans ma mémoire, recommençait subitement à vivre. A travers toute une filiation d'apôtres, un enchaînement ininterrompu de sacrifices et d'immolations, je le rejoignais au fond des âges. Lui, toujours vivant, quelle merveille ! Retrouver l'accent de sa voix dans celle de ce pauvre missionnaire dont je venais de mépriser la pensée fruste et la rhétorique malhabile (1). »

Même quand il n'est pas un saint, même s'il ne prend pas assez conscience de son rôle, le prêtre demeure le vicaire du Christ. Assis au tribunal de la pénitence, son jugement et sa sentence ne sont que les instruments de l'unique rédempteur à qui nous avons affaire.

« *Peccavi nimis*, dit le pénitent, j'ai beaucoup péché par pensée, par parole, par action et par omission. »... Ici il révèle les fautes qu'il a commises, comment il a imité ceux pour qui Dieu n'est pas, ceux qui vivent hors de la communion des saints. Il a désobéi à la volonté du Maître Souverain, notre Père infiniment bon. Il n'a pris pour règle que sa propre satisfaction. Il a cherché sa pâture dans l'argent, dans la volupté, dans l'orgueil.

La confession intégrale est nécessaire quant aux péchés

(1) R. P. Mainage, *Les témoins du renouveau catholique*, p. 129.

graves commis depuis que le baptême nous a introduits dans l'Église. Non qu'il convienne d'en faire un récit détaillé. Mais il faut avouer au prêtre tous et chacun des péchés mortels qui n'ont pas encore été soumis au pouvoir des clefs. Pour cela il n'est que d'indiquer autant que possible l'espèce précise et le nombre des fautes commises afin que le confesseur puisse juger à bon escient. Dieu ne demande pas l'impossible. Il suffit de s'examiner la conscience avec le soin que nous apportons d'ordinaire à une action d'une certaine importance. Supposons, pour plus de liberté d'âme, que nous étudions le cas d'un autre. Y a-t-il matière grave ? Avons-nous apporté une advertance complète et un consentement parfait? Si oui, il faut en faire l'aveu. Cacher exprès quelque péché mortel certain, c'est ajouter un sacrilège aux fautes qui pèsent déjà sur l'âme.

Après avoir déclaré ses péchés, le pénitent ajoute : « C'est ma faute, c'est ma faute, c'est ma très grande faute. » Et chaque fois il se frappe la poitrine : « *Mea culpa, mea culpa, mea maxima culpa!* » Un homme de lettres nouvellement converti, Jacques Rivière, notait à ce propos sur son carnet ces remarques très fines : « Le *mea culpa*, c'est ce qui fait toute la différence entre la confession littéraire et la confession religieuse. Il ne faut pas contester qu'il y ait au fond de la confession littéraire, si sincère, si dure, si entêtée à la vérité soit-elle, une espèce de délice et comme un avant-goût de miel. C'est le plaisir de se découvrir comme individu, comme personne unique et inimitable ; et toute découverte, même d'un vice, pourvu qu'il soit sans ressemblance avec aucun autre, contribue à renforcer ce plaisir. Mais au fond de la confession religieuse, il y a tout au contraire cette épouvantable goutte d'amertume du *mea culpa*. Le *Confiteor* s'ouvre comme un défilé qui y conduit inévitablement.

On y entre non pas pour découvrir, mais pour subir. Au lieu du plaisir de s'apercevoir unique et inimitable, ce qu'il y a au fond, c'est l'horreur et la honte de reconnaître qu'on a participé à la grande turpitude universelle, qu'on a plongé dans cette mer anonyme et affreuse du péché, qu'on s'est rendu pareil à tous les autres hommes (pécheurs)... C'est pourquoi toute précision, toute individualisation de la faute dans l'aveu qu'on en fait vont à l'encontre du but même de la confession. C'est pourquoi les questionnaires qu'on trouve tout dressés dans les paroissiens pour faciliter l'examen de conscience sont, à cause même de leur généralité, de leur manque de souplesse et de complaisance à l'individu, parfaitement appropriés aux fins de la confession (1). »

Enfin le pécheur se retourne vers tous ceux qu'il a convoqués à son humiliation. Puisqu'il reste des leurs malgré tout, puisqu'il est membre, quoique très indigne, de leur sainte société, il compte sur leur secours, il les prie, chacun tour à tour, de se constituer son avocat près du Dieu tout-puissant. L'accusation même qu'il vient de leur faire humblement ne lui donne-t-elle pas un certain droit à leur intervention bienfaisante ? Mais oui. Avec confiance il poursuit : *ideo precor*. C'est pourquoi je supplie la bienheureuse Marie toujours vierge (voici la belle, l'impressionnante énumération qui recommence), je supplie saint Michel Archange, saint Jean-Baptiste, les saints apôtres Pierre et Paul, tous les saints, et vous, Père, de prier pour moi le Seigneur notre Dieu (2). »

(1) Jacques Rivière, *A la trace de Dieu*, p. 203-204.

(2) Que l'on se rappelle ici les scènes de la pénitence publique dans la primitive Église. Tertullien nous en a donné une description inoubliable : « Le pénitent arrive, au milieu de l'assemblée, vêtu d'un cilice, couvert de cendres, en signe de repentir, dans un appareil lugubre. Il se prosterne devant les veuves et les prêtres, pour

Maintenant le prêtre est renseigné sur le cas qui lui est soumis. Si ce cas ne dépasse pas les pouvoirs qui lui ont été délégués et s'il juge que le coupable est suffisamment contrit, il lui impose une pénitence pour satisfaire à la justice divine. Cette satisfaction est telle d'ordinaire qu'elle serait dérisoire s'il n'existait pour y suppléer la Passion du Christ, dont la valeur est inépuisable, et les mérites surabondants de la sainte Vierge et des saints, à qui le coupable vient de se recommander. Après avoir donné l'absolution, le prêtre prononce une formule dans laquelle il a explicitement recours à ce trésor de la communauté chrétienne. De plus, toutes les peines que supportera le pénitent, les sacrifices qu'il recherchera volontairement ou les épreuves qu'il subira avec résignation, sont élevés par le prêtre à la dignité de satisfaction sacramentelle : « *Sint tibi in remissionem peccatorum.* » Expliquons-nous davantage sur ces différents points.

*
* *

V. — Le troisième acte du pénitent : la satisfaction

Réparer le dommage ou l'injure commise à l'égard de quelqu'un, c'est lui donner satisfaction. La satisfaction pénitentielle est de cet ordre-là. Elle consiste à offrir une

obtenir leur pardon, il saisit la frange de leurs vêtements, baise la trace de leurs pas, les prend par les genoux.

« Pendant ce temps le pape Calliste, car la scène se passe à Rome, excite les fidèles à se montrer cléments, il leur raconte la parabole de la brebis perdue.

« Dans une autre réunion, nous voyons au contraire que ce sont les fidèles qui intercèdent auprès de l'évêque pour qu'il accorde l'absolution au pécheur, et qui psalmodient les paroles du bon larron : *Souviens-toi de moi quand tu arriveras dans ton royaume.* Parfois le peuple crie à l'évêque : Délie-le, délie-le ! » (Dom Cabrol, *Le livre de la prière antique*, ch. 28, p. 390-391.)

compensation à Dieu que l'on a offensé. Il n'est pas possible certes de compenser parfaitement en un pareil cas.. L'offense se mesure à la dignité de la personne contre laquelle fut dirigé l'outrage. Ainsi le péché commis à l'égard de Dieu emprunte à la majesté divine une certaine infinité. Et c'est pourquoi seul un Homme-Dieu peut, de par sa personnalité divine qui donne une valeur infinie à sa réparation, offrir une satisfaction qui soit équivalente à l'offense (1).

En vertu de la Passion que Notre-Seigneur a soufferte pour nous et que l'absolution nous applique, Dieu a reçu satisfaction. Remise est faite de notre faute. Notre âme est lavée de la souillure qu'elle avait encourue et elle est sauvée de la damnation éternelle qui en devait résulter. Mais il convient que, tout en s'appropriant la Passion du Christ, elle y ajoute la sienne, compensant elle-même son péché dans la mesure imparfaite où elle le peut. Si la peine du dam est annulée par l'opération de la grâce du Christ, la peine du sens demeure à notre charge. On a reconnu ici les deux peines qui font l'enfer. Tandis que la première, l'éternelle privation de la jouissance divine, est la conséquence logique de notre éloignement coupable de Dieu, qui constitue l'élément formel et comme l'âme de tout péché grave, la seconde résulte de notre attachement déréglé à quelque bien créé qui en est la matière. En cherchant là indûment notre bonheur, nous nous sommes détournés de Dieu, qui est le Bien infini, nous avons rompu avec lui.

Si la peine du dam est infinie en valeur et n'est expiée

(1) « Peccatum contra Deum commissum quamdam infinitatem habet ex infinitate divinae majestatis : tanto enim offensa est gravior, quanto major est ille in quem delinquitur. Unde oportuit ad condignam satisfactionem ut actus satisfacientis haberet efficaciam infinitam utpote Dei et hominis existentis » (III^{a}, qu. 1, a. 2, ad 2).

que par la Rédemption de l'Homme-Dieu, la peine du sens est un désordre à notre mesure. Cette peine chez les damnés n'est éternelle que par suite de leur fixation définitive dans le mal. Quand nous sommes rentrés en grâce avec Dieu, cette peine redevient ce qu'elle est par elle-même, une peine temporelle. Nous sommes donc capables d'y faire face, — avec la coopération de la grâce du Rédempteur, cela va sans dire. Dès lors notre devoir est de nous en acquitter. Faute d'avoir satisfait ici-bas, notre âme y sera condamnée dans l'autre vie, avant d'entrer dans la béatitude. Elle passera par le purgatoire. Le nom exprime parfaitement la chose : on y purge sa peine.

« Il est juste en effet, dit saint Thomas, que celui qui accorda à sa volonté plus qu'il ne devait, endure ce qui est contraire à sa volonté : ainsi sera rétabli l'équilibre moral. D'où le mot de l'Apocalypse : Autant elle s'est glorifiée et plongée dans le luxe, autant donnez-lui de tourment et de deuil (1). » Telle est la première raison de la satisfaction.

Elle en a une seconde. Il ne s'agit pas seulement de réparer dans la mesure où nous le pouvons l'offense faite à Dieu. Il faut encore prendre des précautions pour empêcher le retour des anciens errements (2). Le péché mortel, pour autant qu'il fut une recherche désordonnée du bien changeant, a produit dans l'âme une certaine disposition, voire une habitude, s'il y a eu répétition fréquente. La faute une fois remise, ces penchants peuvent demeurer, affaiblis sans doute par la grâce, de telle sorte qu'ils n'ont plus la force de nous dominer, mais suffisants encore pour que notre devoir soit d'y prendre garde (3). C'est la délectation qui a produit ces penchants.

(1) III*, qu. 86, a. 4, corp. et resp.
(2) Sup., qu. 12, a. 3, corp. et ad 3.
(3) III*, qu. 86, a. 5.

C'est elle qui nous incline au mal. Or on connaît le proverbe : *Contraria contrariis curantur*. Le contraire de la joie, la peine, nous détournera du péché. Punissons-nous donc. Les animaux eux-mêmes, remarque saint Thomas, ne sont-ils pas arrachés aux plus grands plaisirs par la douleur des coups? Traitons de même la pauvre bête humaine afin de nous affermir dans la résolution d'éviter le péché (1).

Par exception, il est vrai, la grâce du Christ peut instantanément guérir l'âme à fond. S'il a rendu progressivement la vue à l'aveugle, il a aussi guéri subitement la belle-mère de saint Pierre. De même dans l'ordre spirituel, parfois il remue si profondément le cœur de l'homme qu'il lui rend aussitôt toute la santé de son âme, remettant la faute, et supprimant tous les restes du péché. Ce fut le cas de Madeleine. Mais d'autres fois il remet d'abord la faute par un coup de sa grâce opérante, et ensuite, par sa grâce coopérante, il aide la volonté humaine à détruire progressivement les restes du péché (2).

Ce qui vient d'être dit de la satisfaction par rapport à son second but est vrai aussi du premier. La douleur qui accompagne ici-bas la détestation du péché (3) peut se trouver assez aiguë pour suffire par elle-même à expier toute la peine temporelle que nous avons méritée (4). L'humiliation qu'apporte ensuite l'aveu de nos turpitudes, la mise à nu de nos intentions perverses est assez pénible pour apporter une certaine compensation à la délectation mauvaise goûtée dans le mal. Mais pour l'ordinaire tout cela n'est encore qu'un commencement, et il y a lieu de poursuivre l'expiation par des œuvres de

(1) *III Gent.*, c. 158.
(2) III^a, qu. 86, a. 5, ad 1.
(3) III^a, qu. 84, a. 8.
(4) *III Gent.*, c. 158 : « Considerandum... »

pénitence. Après la contrition et la confession, c'est la satisfaction proprement dite, le troisième des actes qui forment la matière du sacrement. « La compensation de toute la peine due au péché ne se fait pas au moment même où la faute grave est remise, dit saint Thomas, mais lorsque sont accomplis tous les actes de la pénitence (1). »

Où trouver des œuvres satisfactoires visant le double but dont nous avons parlé ? Saint Thomas tient de la tradition chrétienne qu'elles se ramènent à trois espèces. D'abord celles qui nous intéressent en nos biens extérieurs, et la principale est l'aumône par laquelle nous sacrifions quelque chose de notre avoir en faveur du prochain. Ensuite celles qui affligent notre corps même, et le jeûne est le plus indiqué pour châtier efficacement la chair, cause de tant de chutes. Celles enfin qui nous touchent en notre âme, et la prière est le grand moyen de soumettre humblement à Dieu toutes nos forces spirituelles. Ces trois œuvres et toutes celles qui leur ressemblent, toutes celles qui s'y rattachent, atteignent le double but dont il a été question.

D'une part, en effet, elles nous soustraient quelque chose d'équivalent à l'abus que nous avons commis, et cela, nous l'offrons à Dieu en compensation pour l'injure dont nous nous sommes rendus coupables. D'autre part, elles s'attaquent à la racine même de nos fautes qui est, suivant le cas, l'avarice, la volupté ou l'orgueil. Elles nous punissent par où nous avons péché pour nous détourner de manquements semblables (2).

Lorsque le pénitent se châtie de lui-même, la valeur satisfactoire de son œuvre est à la mesure de l'âme qu'il

(1) III^a, qu. 86, a. 4, ad 3.
(2) Sup., qu. 15, a. 1 et 3.

y met, à la mesure de l'amour de Dieu qui l'inspire intérieurement. Mais, quand il accomplit la pénitence que le confesseur lui a imposée, son œuvre est bien autrement efficace. La puissance divine passe en elle et s'en sert comme d'un instrument pour parvenir à des résultats qui la dépassent. Tout à l'heure l'homme faisait ce qui était en son pouvoir, et l'amour paternel de Dieu avait sans doute pour agréable l'expiation volontaire de son enfant prodigue. Mais cette fois il y a beaucoup plus. La miséricorde infinie et la vertu infinie du Rédempteur lui-même donnent une valeur comme infinie à la pénitence qui s'incorpore au sacrement, qui en fait partie (1).

A côté des peines que le prêtre a déterminées, il y a toutes les épreuves auxquelles on se résigne, les considérant comme envoyées par la Providence pour la réparation de nos péchés. Cette résignation volontaire, cette patience est valable aussi (2). Et le prêtre peut l'élever d'avance à la dignité de satisfaction sacramentelle. Dans ce cas sa valeur sera augmentée de beaucoup. Outre ce qu'elle produirait par elle-même, le pouvoir des clefs, que le prêtre tient du Christ, lui donne une capacité bien supérieure pour expier les péchés commis. Afin qu'il en soit ainsi, il suffit que le confesseur récite jusqu'au bout la formule de l'absolution, y compris la finale qui est ainsi conçue : « Que tout ce que tu feras de bien ou supporteras de pénible te serve pour la rémission de tes péchés. » De ce chef sera complétée la pénitence souvent trop légère que le confesseur aura imposée expressément au pécheur (3).

Elle le sera encore grâce aux paroles qui précèdent dans cette même formule. Le prêtre en appelle, pour par-

(1) Sup., qu. 13, a. 1, corp. et ad 1.
(2) Sup., qu. 15, a. 2.
(3) Quodlibet 3, a. 28.

faire la pénitence, « à la Passion du Christ et aux mérites de la Bienheureuse Vierge Marie et de tous les saints ».

Chez les hommes quelqu'un peut par amour payer la dette d'un autre. A plus forte raison la divine charité y poussera-t-elle. Elle y déterminait le Curé d'Ars, qui confiait à un confrère sa recette pour ne pas décourager les pécheurs par une pénitence trop forte : « Je leur donne une petite pénitence et je fais le reste à leur place (1). » On voit ainsi des âmes saintes satisfaire pour d'autres âmes et Dieu accepter volontiers cette offrande de ses amis.

D'ailleurs celui qui expie pour un autre n'est pas tenu à faire plus que le coupable ne devrait lui-même. Car c'est principalement la charité avec laquelle l'âme supporte la peine qui donne à celle-ci sa valeur satisfactoire. Or il y a plus de charité dans le fait de souffrir pour les autres que dans l'acte de se donner du mal pour soi-même. Il s'ensuit qu'au contraire celui qui satisfait pour un autre peut se contenter d'une peine moins forte.

Au surplus, il n'est pas nécessaire, pour que soit agréée la pénitence d'autrui en faveur du coupable, que celui-ci soit dans l'impuissance de satisfaire personnellement. Nous formons tous ensemble un seul corps mystique dont le Christ est la tête. Ce qu'accomplit un membre pour les autres auxquels il est uni par la charité, cela leur vaut par le fait même (2). L'essentiel est qu'ils vivent l'un et l'autre dans la charité du Christ (3).

Mais les saints qui ont souffert beaucoup plus qu'ils ne le devaient pour leur propre compte ont amassé un trésor satisfactoire capable de compenser toutes les pénitences que nos péchés ont méritées. Ces expiations qui n'ont pas

(1) Abbé Fr. Trochu, *Le Curé d'Ars*, p. 351.
(2) Sup., qu. 13, a. 2.
(3) III Gent., c. 158 « quod vero... »

été faites expressément pour tel ou tel, mais qui sont le bien commun de l'Église, celui qui préside la communauté chrétienne peut les appliquer à des âmes déterminées. C'est ce qui s'accomplit par le gain des indulgences lorsque l'on s'acquitte des conditions fixées par l'autorité compétente. C'est aussi ce que fait le prêtre, dans une certaine mesure, par la formule que nous avons rappelée (1).

Quant au second but de la satisfaction pénitentielle, les peines supportées par les autres n'y atteignent que peu ou point. Cet autre but, on s'en souvient, regarde l'avenir, tandis que le premier concernait le passé. Tout à l'heure on voulait expier pour les péchés commis. Désormais il s'agit de s'en préserver. A ce point de vue la satisfaction est médicinale, comme on dit. Or le jeûne accompli en faveur d'une autre personne ne domptera pas la chair de celle-ci qui a péché, ni les efforts faits par la première ne constitueront une bonne habitude chez la seconde. Tout ce qu'on peut dire, c'est que les bonnes œuvres de celle-là pourront mériter pour l'autre un accroissement de grâce et par là même lui éviter efficacement une rechute. Mais alors c'est affaire de mérite plutôt que de satisfaction. Bref, la satisfaction, pour autant qu'elle est un remède, doit être supportée personnellement par le pécheur lui-même, si l'on veut qu'elle produise le fruit espéré (2).

Ces peines de la vie que supportera le pénitent et auxquelles le prêtre a recours pour compléter la pénitence sacramentelle n'ont guère d'efficacité non plus pour empêcher les rechutes (3). Cependant, là encore, il faut noter que la Providence permet ordinairement que nos péchés entraînent des conséquences pénibles, lesquelles

(1) Sup., qu. 25, a. 1 et 2.
(2) Sup., qu. 13, a. 2.
(3) Quodlib. 3, art. 28, circa finem.

bien acceptées, avec foi, avec patience, nous détournent de semblables manquements. C'est tout un art d'utiliser ainsi ses fautes. Profitons de la réaction qui suit normalement tout désordre pour nous aider à rentrer dans l'ordre.

Mais le remède spécifique est constitué par la pénitence que le prêtre choisit à cette fin et impose expressément. Pour sauver un malade d'une infirmité corporelle, il suffit d'en enlever la cause. Dans les maladies spirituelles ce n'est pas si simple. La liberté demeure toujours, et en présence de l'occasion elle peut résister tout de même, comme en son absence elle est capable de pécher malgré tout. Il faut donc, au surplus, donner à la liberté la force de tenir bon. C'est pourquoi cet auteur (saint Thomas pensait avoir affaire à saint Augustin) avait raison qui disait que la satisfaction a pour but de détruire les causes du péché et de repousser leurs suggestions (1).

De quelles causes du péché s'agit-il? — Sans doute des causes prochaines, soit intérieures, soit extérieures : d'une part le penchant à retomber que le péché laisse après lui, surtout lorsqu'il est passé en habitude, d'autre part les occasions qui nous tentent du dehors, tel spectacle, tel livre, telle mauvaise compagnie. Toutes ces causes-là peuvent être enlevées par des pénitences bien choisies et accomplies soigneusement. Quant à cette cause profonde qui fomente toutes nos défaillances, j'entends cette convoitise désordonnée de notre sensibilité qui échappe plus ou moins au gouvernement de notre raison, nous ne pouvons que l'affaiblir. La supprimer tout à fait, c'est chose impossible ici-bas (2).

Pour se conformer à la pensée de Notre-Seigneur qui

(1) Sup., qu. 12, a. 3.
(2) Sup., qu. 13, a. 3.

disait : « Allez et ne péchez plus, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pire », le confesseur donnera donc à son pénitent un remède salutaire, un vrai remède où s'uniront pour réussir et l'effort humain et la grâce sacramentelle, l'une pénétrant l'autre et le renforçant. Ce ne sera pas une de ces pauvres ordonnances toutes superficielles dont l'expérience a amplement prouvé l'inefficacité, une petite prière quelconque, récitée machinalement, après quoi on n'y pense plus. Il prescrira un traitement qui aille à la racine du mal.

Et d'abord renoncez à ces occasions dangereuses. Notre-Seigneur l'a proclamé énergiquement : « Si ta main te scandalise, coupe-la. Serait-ce ton œil même, ce que tu as de plus cher, ce à quoi tu tiens le plus, si cela te scandalise, arrache-le et rejette-le loin de toi. » De plus, par des conseils et même des préceptes d'hygiène spirituelle, le confesseur placera l'âme dans des conditions favorables à sa guérison, au progrès de sa convalescence, à l'entretien de sa santé. Par exemple il lui demandera de se mettre en présence de Dieu, de redire telle prière, de méditer telle pensée au moment de la tentation. Ainsi un orgueilleux songera à sa misère ou à ses péchés, un luxurieux méditera sur les souffrances de Notre-Seigneur en sa flagellation, pensera au feu éternel de l'enfer. Le confesseur exigera encore que le pénitent s'impose à l'occasion telle mortification sensible adaptée à son penchant mauvais. Il lui demandera enfin de revenir au confessionnal après une rechute mortelle et, en attendant le moment favorable, de s'exciter tout de suite à la contrition et de faire telle pénitence.

Je le sais, hélas! Par crainte de charger les âmes trop faibles d'un fardeau qu'elles ne sauraient porter, les confesseurs ont dû choisir ce que l'on croit être un moindre mal, et, plutôt que d'éloigner à jamais les pauvres

pécheurs du confessionnal où tant d'autres ne viennent plus, ou de les voir négliger la pénitence qui fait partie intégrante du sacrement, ils ne leur imposent qu'une petite pratique, ordinairement une courte prière. Mais n'est-ce pas trop souvent les endormir dans une fausse quiétude? Comme s'il s'agissait de consentir à raconter périodiquement ses péchés et faire sa petite pénitence pour se voir pardonné! Que valent les dispositions de ces pécheurs et quel fruit leur rapporte le sacrement ainsi reçu? Leur contrition est-elle suffisante lorsqu'ils sont incapables de fuir l'occasion dangereuse, incapables de prendre les moyens nécessaires pour éviter les rechutes, et que, retombés bientôt dans le péché mortel, ils y demeurent sans souci et longuement? Avaient-ils vraiment le ferme propos de ne plus pécher? Détestaient-ils vraiment la faute par eux commise? Car en réalité la contrition et le ferme propos ne sont qu'un seul et même sentiment portant sur le péché considéré soit dans le passé, soit dans l'avenir.

Avec les pénitents généreux tout au moins le confesseur prendra garde que le sacrement produise tous les fruits que Notre-Seigneur en attend, et il prescrira les bons remèdes, le traitement salutaire. Il est des âmes qui s'y soumettraient volontiers si on le leur demandait. A celles-là ne laissons pas croire que le sacrement de pénitence n'est que la simple formalité que beaucoup s'imaginent.

Enfin des âmes se rencontrent que l'Esprit de Notre-Seigneur travaille spécialement. N'avons-nous pas remarqué déjà que Jésus est présent non seulement dans le prêtre assis au saint tribunal, mais aussi dans le pénitent qui s'en approche, et qu'il y suscite relativement au péché les bonnes dispositions qui sont la matière du sacrement? Ces âmes prendront souvent l'initiative. Elles offriront de s'astreindre à telles mesures, de suivre tel règlement. Si

le confesseur, qui est juge de par Dieu, peut déclarer que telle pensée vient de l'Esprit-Saint et non de l'imagination, il la consacrera. A des vues souvent confuses, il apportera les lumières de sa science pour achever de les préciser. Il utilisera les remarques de son expérience pour régler définitivement des résolutions encore incertaines et timides. Enfin il élèvera, si la prudence le permet, ces résolutions à la dignité de satisfaction sacramentelle.

Il est du moins facile de joindre à une pénitence obligatoire assez simple des œuvres plus compliquées qui soient seulement des pénitences de conseil. Ainsi il n'y aura pas lieu à scrupules, et grand profit pourtant, par le fait de la grâce sacramentelle qui augmente l'efficacité de nos efforts (1).

*
* *

VI. — L'absolution sacramentelle

Sur le pénitent ainsi contrit et résolu à bien faire désormais, le prêtre prononce alors, au nom de la très sainte Trinité et à la place de Notre-Seigneur, l'absolution sacramentelle. La force divine s'insinue dans ses paroles et leur donne l'efficacité suffisante pour atteindre l'âme elle-même et la purifier de ses péchés, si graves, si nombreux soient-ils (2).

« Va en paix », dit enfin le prêtre. Ces mots par lesquels le Sauveur réconfortait jadis la pécheresse éplorée continuent sur les lèvres sacerdotales à rasséréner les âmes, car le Maître, qui avait dit à Madeleine : « Tes péchés te seront remis », a promulgué que les péchés sont remis à ceux que les prêtres absolvent. Comme Made-

(1) Quodlibet 3, art. 28.
(2) IIIª, qu. 86, a. 1.

leine, le coupable s'éloigne donc, certain d'être en paix avec l'Église et avec Dieu. « L'absolution reçue, écrivait un converti, — comme il faut que Dieu ait de la bonté! — je sentis sa paternité rendue à moi, la joie d'être rentré parmi son peuple et une confiance paisible (1). » Quel pénitent n'a gardé le doux souvenir d'une semblable émotion?

Sentir que la paternité de Dieu nous est rendue! C'est bien cela qu'éprouva tout de suite le fils prodigue de la parabole. Il s'était dit là-bas, dans la conscience de sa misère, la formule qu'il adresserait à son père : « J'ai péché contre le ciel et contre vous, je ne suis plus digne d'être appelé votre fils; traitez-moi comme l'un de vos mercenaires. » Maintenant qu'il est dans les bras de son père, il ne peut achever sa formule. Ayant dit : « Je ne suis plus digne d'être appelé votre fils », il s'arrête là. Bien qu'il sente plus que jamais son indignité pour l'offense commise envers un tel père, il comprend que ce serait méconnaître la bonté qui l'accueille si paternellement à cette heure que d'ajouter : « Traitez-moi comme l'un de vos mercenaires ». Oui, il est de nouveau le fils de ce père très bon.

« Tes péchés te sont remis. » Maintenant, sur la page où toutes ses fautes sont effacées, le pénitent est à même d'écrire une « vie de saint » qui sera sa vie, sa vraie vie, celle dont il sera responsable dans l'éternité. Du mauvais passé de Madeleine, on ne sait plus que cela, qu'il est aboli. Au contraire, chacun admire les détails de sa nouvelle existence, et la place qu'elle a prise dans le cœur de Jésus. Jadis il y avait une femme pécheresse que l'on n'a même pas nommée dans l'Évangile. Maintenant on exalte

(1) Ch. de Bordeu, *Ma conversion*, dans Mainage, *Les témoins du renouveau catholique*, p. 89.

Marie-Madeleine, qui a choisi la meilleure part et à qui Jésus ressuscité apparut d'abord.

Quelle différence, de ce point de vue, entre les âmes de l'Ancien Testament et celles du Nouveau ! « Mon péché est toujours devant moi ! » pleurait le psalmiste (1). Dans l'Église, grâce au sacrement de Pénitence, le péché est enlevé, soudain la route devient libre ; il n'est que de s'y avancer, joyeux et alerte, pour aller à la tâche nouvelle que nous montre chaque matin le soleil levant. Et voici que dans le champ du père de famille l'ancien fils prodigue est au labeur près du fils qui jamais ne quitta la maison. Le père avait bien raison de dire : « Ton frère que voilà était mort et il est ressuscité. »

Qu'il fait bon s'épanouir dans le sentiment d'une vie renaissante ! Dès la primitive Église, le pécheur absous a paru symbolisé en la personne de Lazare, que la voix du Maître avait fait sortir du sépulcre et que les mains des apôtres avaient délié de ses bandelettes funéraires. Jésus n'a-t-il pas dit : « Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel » ? Les ministres du Christ continuent de délier les victimes du péché mortel. Sauvées de la mort spirituelle par l'absolution des prêtres, les âmes éprouvent au fond d'elles-mêmes quelque chose de ce bien-être que ressentent les convalescents à leur première sortie sur le seuil, dans l'air et la lumière. Les forces sont revenues. La vie recommence.

« Mon Dieu, comment douter ? écrivait, un matin de Pâques, Jacques Rivière. Quel sens a le doute encore quand les miracles comme ceux dont vous me comblez aujourd'hui s'accomplissent en nous ? Hier stérile et désespéré, incapable de me saisir et de m'avoir moi-même. Et pour ce bon petit mouvement d'être allé me confesser

(1) Ps. 50.

quand même et de l'avoir fait aussi exactement que possible — comme vous m'aidiez à mesure que je parlais! — voici des abîmes de tranquillité et de joie, voici tout à coup à la place du désert les plus florissantes eaux (1) ».

De telles expériences s'expliquent par le fait que non seulement les péchés sont pardonnés et l'âme rentrée en grâce, mais que cette grâce de Dieu nous est donnée comme un principe de vie, principe dont émanent toutes les vertus. Oui, toutes les vertus surnaturelles sont maintenant dans l'âme à l'état de forces vives, tendent spontanément à produire leurs actes, et dans ces actes l'âme éprouve du contentement comme il arrive chaque fois que l'on s'occupe à des œuvres pour lesquelles on a des aptitudes et de la facilité. S'il y a difficulté, c'est accidentellement, par le fait des mauvaises dispositions qui restent des péchés passés, tant que la satisfaction dont nous avons parlé n'est pas complètement finie. Ainsi un savant, un artiste, un virtuose même sera embarrassé pour exécuter l'œuvre qui est de sa compétence, parce qu'une infirmité quelconque, ou le sommeil qui le gagne, le gênent pour le moment (2).

Cette gêne peut durer un certain temps, et, à ce point de vue, le prodigue revenu à la maison paternelle se trouve dans une situation inférieure à celle de son frère qui resta toujours au foyer. La fête a son lendemain, cette fête où le converti était à l'honneur et à la joie. Dans la vie monotone de tous les jours l'aîné retrouve son avantage. Du fait de sa fidélité, il continue sans peine le travail auquel il est dès toujours habitué.

D'ailleurs l'aisance que le pénitent apporte dans sa vie nouvelle dépend de la force recouvrée. Car cette grâce et

(1) Jacques Rivière, *A la trace de Dieu*, p. 301-302.
(2) III^{a}, qu. 89, a. 1, corp. et ad 3.

ces vertus surnaturelles qui lui sont rendues peuvent être inférieures à ce qu'elles étaient en lui jadis; elles peuvent aussi être égales; elles peuvent être supérieures. « Nous recevons en nous la justification, dit le Concile de Trente, chacun selon notre mesure qui est conforme au bon plaisir de l'Esprit-Saint et proportionnée à nos dispositions (1). » L'Esprit-Saint nous prévient, nous excite. Sous son influence nous nous convertissons par un mouvement de volonté qui est plus ou moins intense. Et suivant ce degré d'intensité nous recevons l'énergie surnaturelle qui pourra dès lors être inférieure, égale ou supérieure à celle dont nous étions préalablement dotés, lorsque nous avons péché mortellement (2).

Selon qu'il est écrit dans l'Épître aux Romains, pour ceux qui aiment Dieu tout coopère à leur bien; oui, les péchés mêmes qui ont été commis par les âmes prédestinées concourent à leur bien en ce sens, dit saint Thomas, qu'elles seront désormais plus stables dans la grâce, ayant tiré de leur triste expérience plus de circonspection et d'humilité (3). Notre-Seigneur disait à Benigna Consolata, « la secrétaire de son cœur » : « Si ceux qui construisent des maisons pouvaient transformer les débris et tout ce qui les encombre en autant de matériaux de construction, combien ils s'estimeraient heureux! Eh bien! l'âme fidèle le peut avec ma grâce; et ses fautes, même les plus graves et les plus honteuses, deviennent les pierres fondamentales de l'édifice de sa perfection (4)... Tout le secret de la sainteté consiste en ces deux mots : se défier et se confier. Toujours te défier de toi, puis ne

(1) Trident., Sess. VI, cap. 7.
(2) III[a], qu. 89, a. 2, corp. et ad 2.
(3) Ibid., ad 1.
(4) R. P. Duriaux, O.P., *L'apôtre de la miséricorde divine, Sœur Benigna Consolata, 1885-1916*, p. 12.

pas t'arrêter là, mais t'élever aussitôt à la confiance en Dieu... Je fais mes plus beaux chefs-d'œuvre avec les sujets les plus misérables, pourvu qu'ils me laissent faire... Benigna, donne-moi tes misères. Je veux être avec toi le chiffonnier de la miséricorde, celui qui achète les chiffons et qui paie encore ceux qui les lui présentent. Si tu me donnes tes misères, je te les paie, je te tire d'embarras et tu me fais plaisir. Mais il faut me les vendre par un acte d'humilité profonde. Amour et miséricorde sont comme la respiration de mon très doux Cœur. Je ne me lasse jamais de purifier les âmes (1). »

Le pécheur justifié recouvre donc avec la grâce et les vertus surnaturelles sa dignité même d'enfant de Dieu que saint Thomas trouve à bon droit symbolisée dans la première robe, dans l'anneau et les sandales que le père du prodigue rend à son fils. Mais il y a une dignité secondaire qui est perdue pour jamais, l'innocence. L'aîné peut dire fièrement à son père : « Il y a tant d'années que je vous sers, et jamais je ne vous ai désobéi. » Le pénitent n'aura jamais le droit de parler de la sorte. Cependant il aura mieux peut-être. « Mieux vaut, dit saint Grégoire, un soldat qui a fui mais qui revient ensuite et repousse vigoureusement l'ennemi, que l'autre qui n'a jamais tourné le dos à l'adversaire mais s'est toujours battu mollement : celui-là plus que celui-ci est aimé de son chef (2). » Que le pénitent trouve dans le souvenir de ses fautes et du pardon qui lui fut généreusement accordé l'entrain qui le soutiendra, le courage de lutter pour donner satisfaction au divin Maître et retrouver, si possible, la première place dans son cœur.

Pierre, malgré son reniement, fut établi par le Christ

(1) Ibid., p. 13-15.
(2) III[a], qu. 89, a. 3.

pasteur suprême du troupeau. Et saint Jean Chrysostome fait remarquer qu'après son péché et sa pénitence il manifeste plus de confiance au Christ qu'auparavant. Lui qui n'osait l'interroger à la Cène et faisait parler Jean à sa place, maintenant il est mis à la tête de ses frères et se charge d'interroger le Maître non seulement sur ce qui le concerne, mais pour Jean lui-même (1).

Reste un dernier point : les mérites passés, toutes les bonnes œuvres accomplies autrefois et dont le péché nous avait fait perdre le fruit, les retrouvons-nous une fois rentrés dans la grâce de Dieu? Oui, Dieu les a eues pour agréables, elles sont retenues dans sa mémoire, et maintenant rien n'empêche que la récompense nous en soit accordée, puisque nous redevenons dignes de la vie éternelle. Mais là encore cette récupération est proportionnée à l'intensité de notre pénitence, à la ferveur de la charité qui se rallume en notre cœur. Tel est l'avis de saint Thomas (2) et de tous les théologiens thomistes, encore que ceux-ci n'expliquent pas tous de la même façon cette reviviscence des mérites. Ce qu'ils s'accordent à rejeter, à la suite du grand Docteur, c'est l'opinion d'après laquelle le pénitent, si faible que fût sa contrition, recouvrerait tous les mérites perdus et même, de plus, le mérite correspondant à son degré de repentir. Soit quelqu'un qui avait droit à dix degrés de gloire, et qui revient à Dieu avec une disposition qui en vaut deux, il aurait dès lors des mérites pour douze maintenant. Vraiment les pécheurs seraient trop tentés de présomption. Mais au surplus ces comptes de mérites entassés, comme une moisson dans un grenier ou de l'argent dans un coffre, répugnent à l'esprit de la doctrine thomiste. Il s'agit de

(1) III^{a}, qu. 89, a. 3, ad 3.
(2) III^{a}, qu. 89, a. 1, a. 2, corp. et ad 1, ad 3.

qualité ici, de qualité psychologique. L'âme repentante est, suivant l'intensité de sa contrition, plus ou moins pénétrée de la grâce de Dieu, plus ou moins unie à lui par la charité, et la gloire céleste qui doit s'ensuivre lui sera accordée dans la même proportion.

Quant aux œuvres accomplies dans l'état de péché, les meilleures mêmes sont sans mérite pour l'éternité. Sans doute elles nous disposent à rentrer en grâce et nous réhabituent à bien vivre (1). Mais on connaît aussi le cri de saint Paul : « Quand je distribuerais tout mon bien en aumônes, quand je livrerais mon corps pour être brûlé, si je n'ai pas la charité, cela ne me sert de rien (2). » Hélas ! ce sont des œuvres mortes, n'ayant jamais été animées par la charité qui est seule le principe de notre vie surnaturelle (3).

On voit dès lors combien il importe de sortir au plus tôt du péché. Allons trouver le ministre du sacrement dès que nous le pouvons. Et, en attendant, excitons dans notre âme, avec le désir de l'absolution, le repentir qui nous permet d'en goûter le fruit par avance. Profitons de la réaction qui suit presque aussitôt le péché dans une âme chrétienne pour nous prosterner devant Dieu, en lui disant : Pardon!

Mais surtout, une fois revenu dans la maison du Père, tandis que Dieu nous donne d'éprouver la douceur de sa grâce : « Tu vois, mon fils, comme il fait bon dans ma demeure », répondons de toute notre âme : « Père, ne permettez plus que je me sépare jamais de vous! »

F.-D. Joret, O. P.

(1) Sup., qu. 14, a. 4.
(2) I Cor., XIII, 3.
(3) III^a, qu. 89, a. 6.

LES MAITRES ET LES MODÈLES

L'intérieur d'une âme d'apôtre[1]

Léon Harmel (1829-1915)

« Prier et souffrir... » Depuis son veuvage, Léon Harmel n'avait cessé de s'y sentir porté. « Dieu me voulait, je me dérobais. Il me poursuivait et finissait par m'atteindre. Il réparait la nuit ce que je faisais mal le jour. Il m'attirait par les attraits les plus doux, parfois les plus enivrants. »

Le bon serviteur se dérobait-il autant qu'il le dit? Du moins, il avait donné, dès 1870, à Dieu et aux âmes un signe non équivoque de générosité. « O Marie, mère de Miséricorde, écrivait-il alors, j'ai fait entre vos mains, en faveur des saintes âmes du purgatoire, l'entier abandon de mes œuvres satisfactoires pendant la vie, et des suffrages qui me seront appliqués après la mort. Je ne me réserve que la compassion de votre cœur maternel. »

De la formule d'offrande proposée aux membres de l'*Association intime* (2), Léon avait aussi, vers le même temps, fait un vœu proprement dit, s'engageant « à demander chaque jour à Notre-Seigneur de l'accepter comme vic-

(1) Léon Harmel, dont le R. P. Guitton va publier la vie. (2 vol. in-8, aux Éditions *Spes*, en janvier). Les pages qui suivent sont extraites de son manuscrit.

(2) Association de prières et de souffrances pour la conversion des âmes ouvrières, qui prit naissance au Val des Bois et fut approuvée plusieurs fois par l'archevêque de Reims.

time volontaire et de le conduire à sa suite selon le bon plaisir divin, par la voie des croix et des souffrances ».

Quelques années plus tard, Harmel prononce également, dans l'esprit du bienheureux Grignion de Montfort, « le vœu d'esclave du Sacré-Cœur et de la Vierge Marie, reconnaissant comme leur chose sa personne, son corps, son âme et tout ce qui peut lui appartenir sur cette terre ».

En face de cette triple consécration, l'on s'étonne moins de l'attrait mystérieux que, depuis son veuvage, Léon éprouva toujours pour la souffrance. Il fut de ces âmes exceptionnelles qui font de la douleur la condition même de la joie. Quand il écrit aux autres : « Souffrir, c'est faire le grand travail de la vie, travail fatigant et lourd, mais d'autant plus productif » (1), ce n'est point, chez lui, parole en l'air. Durant la période la plus active de son apostolat, il a entendu un sermon du P. du Lac, consacré en partie à l'analyse des bonheurs auxquels l'homme s'attache, « dans la gloire, dans la possession des amis, etc. ». *Beau* discours, dit-il, en soulignant l'adjectif, « comme toujours » ceux du P. du Lac. Et pourtant, Harmel le confie au R. P. Charcosset, il ne s'est point retrouvé dans cette analyse :

> Je l'écoutais en songeant à ma nature dépitée.
>
> Il me semblait que je n'éprouvais pas tout cela. J'ai eu bien des douleurs dans ma vie; je n'en ai regretté aucune et j'ai remercié Dieu de toutes, non par vertu, mais par je ne sais quel sentiment de plaisir de la souffrance, si je puis parler ainsi...
>
> La maladie qui me menace effraie parfois ma nature et en même temps j'éprouve un âpre contentement de penser que je souffrirai davantage. Quand je tiens à quelque chose, j'aime à m'en défaire; si une relique me rappelle ceux que j'ai tendrement aimés, j'éprouve le besoin de la faire disparaître, de peur d'y ajouter une joie qui ressemblerait à de la plainte.

(1) Lettre à Félix de Roquefeuil, 17 avril 1884.

Dites-moi ce que vous pensez de toutes ces bizarreries et ce que je dois corriger pour me montrer meilleur... Si vous saviez tout ce qui se passe dans mon cœur et comment il y a au fond, tout au fond, comme une mer de larmes, en même temps que de crainte pour ma pauvre âme qui a tant reçu et si peu donné!

Donnez-moi vos conseils (1)...

Ces sentiments réapparaissent souvent dans la correspondance d'Harmel, mêlés à une intense expression d'amour pour Notre-Seigneur. Dans une lettre au P. Jules du Sacré-Cœur, il entrevoit que le « Bien-Aimé » lui enlèvera peut-être un jour les consolations qui lui restent encore sur terre :

Je ne m'en plaindrai pas, écrit-il : la douleur a des attraits. Peut-être, par un sentiment de dépit que je prendrais pour de l'abnégation, je fronde volontiers — en esprit du moins — l'épreuve, le déchirement de l'être, l'anéantissement pour tomber nu, abandonné, dans le cœur de Celui que j'aime avec passion, bien qu'avec frayeur. J'ai peur de son jugement, et cependant il me semble que mon amour serait plus puissant que l'enfer que j'ai mérité tant de fois, où je l'aimerais encore malgré tout (j'allais dire malgré Lui).

Quand je fais mes voyages pour Lui, mon enthousiasme ne cesse ni le jour ni la nuit. Je me sens dévoré comme par un feu... Jésus-Christ sait bien que je l'aime de tous les ardeurs de mon âme, de toute la puissance de mon être, que je lui donne tout, tout (2)!

La compagnie de la souffrance était si naturelle à Léon

(1) 14 novembre 1893. — Dans une lettre à Mme Hervé Bazin, lors du premier anniversaire de la mort de son mari, il écrivait, dans le même sens : « Pour ma bien-aimée Gabrielle, j'ai toujours eu horreur de ce que tant d'autres conservent comme des souvenirs. Ces reliques-là irritent ma douleur; elles sont au-dessus de mon amour. Je les ai toutes distribuées. Ce que j'ai gardé pour moi, ce sont mes huit enfants, les reliques vivantes de ma bien-aimée... » (Lettre du 2 janvier 1890.)

(2) Lettres au P. Jules du Sacré-Cœur, 11 juin 1889.

que, les jours où tout avait bien marché, il disait parfois, le soir, à ses confidents : « Qu'est-ce que j'ai bien pu faire au bon Dieu pour qu'il ne m'ait pas visité aujourd'hui? — Comment? pas visité! Et cette bonne nouvelle, cette réunion, cette lettre? — Oui, oui, mais je veux dire : pour qu'il ne m'ait pas visité par la souffrance? »

A Nice, en octobre, il admire, chez une de ses petites-filles, des rosiers en fleurs. « Les roses se renouvellent ainsi *toute l'année* », lui dit-on. Il apprend qu'on obtient cette merveille en taillant le rosier quatre fois par an. Et voici qu'aussitôt il se souvient de la parole de Notre-Seigneur : « Je suis la vraie Vigne et mon Père est le vigneron... Voilà, conclut-il, l'explication des mystérieuses souffrances que Dieu nous envoie sur la terre... Si Dieu nous éprouve, c'est parce qu'il veut nous préparer de grandes récompenses en nous faisant porter beaucoup de fleurs et de fruits (1). »

Mais entre toutes les douleurs, le Bon Père a ressenti jusqu'au déchirement, celle qui arrachait ce cri à saint Paul : « Fils chéris que j'enfante à nouveau jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous. » « Il est, écrit-il, des souffrances secrètes qui torturent l'âme : ce sont celles de l'amour. Jésus-Christ avait pris possession de mon cœur et m'avait inspiré une passion ardente, celle de lui ramener notre petit peuple. C'était une tâche au-dessus de mes forces. Je me heurtais à l'inconstance, à la faiblesse humaine. Dans ce travail douloureux, j'ai versé tout le sang de mon âme (2). »

Pour faire sentir le tourment de cette angoisse d'apôtre, il faudrait transcrire des pages entières de la correspondance du Bon Père, surtout avec sa Clarisse bien-aimée de

(1) Lettre du 19 octobre 1913.
(2) Lettre du 17 février 1910.

Paray-le-Monial et de Nazareth. Si quelque jour ces lettres sont publiées, on pourra juger du feu qui le brûlait pour la maison de Dieu. Bornons-nous à quelques lignes, crayonnées parmi les cahots d'un wagon de chemin de fer, quand Léon rentrait au Val après la profession de sa fille, heureux, malgré sa douleur, de l'avoir « laissée l'épouse de Jésus-Christ ». Elles sont antérieures de vingt-sept ans aux confidences que nous venons de citer; mais ce rapprochement n'en prouvera que mieux la continuité des préoccupations qui, toute sa vie, l'obsédèrent :

Dans ce triste temps il y a comme un déluge de péchés qui couvrent jusqu'aux plus hautes montagnes. Tu es entrée dans l'Arche, je suis resté sur mon frêle esquif. Tu as choisi la part la meilleure et la plus sûre.

La Mère supérieure doit être bien un peu scandalisée de mes pensées et de mes préoccupations constantes.

Je suis au milieu du péché, je passe ma vie à lutter et à être vaincu. Mon cœur est dans la douleur continuelle; non seulement l'Amour n'est pas aimé, mais il est à chaque instant outragé, blessé cruellement. Je lutte contre le péché et parfois mon impuissance me brise. Mes misères personnelles augmentées de toutes les misères qui m'entourent forment un poids trop lourd pour mes faibles épaules. Voilà pourquoi je vous demande votre secours. Prenez mon fardeau ; chargez-vous des péchés qui m'incombent, afin que la miséricorde l'emporte.

Pourquoi les routes de l'enfer sont-elles si encombrées? Pourquoi les oreilles de notre âme sont-elles déchirées par tant de plaintes affreuses, cris de douleur répercutés par les échos de l'Éternité? Parce que Jésus-Christ n'a plus assez de coopérateurs, il n'y a pas assez de *porte-péchés*, et sur la rive de l'Éternité Jésus tend ses bras suppliants vers ses fidèles, les conjurant de venir à son aide...

Pauvres pécheurs! Ils n'ont pas vu la lumière, ils n'ont pas connu la vérité ou, s'ils l'ont connue, il s'est trouvé des nuages, nuages de la passion, nuages des obstacles volontaires... Quand je me considère moi-même, je me sens plein de tendre pitié pour les pécheurs. Tous les crimes qu'ils ont commis, je m'en reconnais capable... Sans la main de Dieu, j'aurais roulé dans

les plus profonds abîmes; car, s'il faut dire toute la vérité, je me sens le plus méchant et le plus corrompu des hommes.

C'est bien le moins que je me consacre au salut des pécheurs, pour payer ma dette de reconnaissance à Dieu Sauveur. Une âme sauvée c'est une fleur qui charmera les yeux et le cœur du Bien-aimé pendant toute l'éternité.

Tu as accepté cette mission, ma bonne petite, et tu veux bien, n'est-ce pas, me donner tous tes biens présents et à venir pour mes pauvres à moi, mes bien-aimés enfants les ouvriers d'usine, au salut desquels Dieu a attaché notre famille, nos vies. Fais de la propagande et tâche de me trouver beaucoup de *porte-péchés*, car j'en ai une charge immense à partager (1)...

Quelques années plus tard, l'aumônier du Val ayant pu, en vacances, pèleriner jusqu'à La Salette, le Bon Père lui écrit :

« Combien je suis heureux que vous soyez à La Salette! Restez-y autant de jours que vous désirez... Je voudrais que vous reveniez ici tout imprégné, tout embaumé des larmes de la Sainte Vierge! L'esprit de La Salette est un esprit de réparation. C'est l'esprit du Val. C'est mon idéal (2). »

D'ailleurs, provoquée par la vue du péché ou par tout autre cause, cette joie austère de souffrir lui semble, à mesure qu'il vieillit, avoir été, parmi « les prévenances de Dieu », l'une des plus précieuses : « J'ai connu la souffrance, et j'ai appris par expérience que c'est un trésor. C'est elle qui nous ouvre le cœur, qui le rend puissant dans l'amour, dans le dévouement, intrépide dans l'action. L'homme qui n'a pas souffert ne sait rien, ne comprend rien à la vie... »

Un autre signe qu'Harmel ne se déroba guère aux appels divins, c'est qu'il avait prononcé les trois vœux substan-

(1) Lettre à sa fille Maria, 29 avril 1883.
(2) Lettre au R. P. Charcosset, 24 août 1895.

tiels de religion : celui de chasteté, peu de temps après son veuvage, celui de pauvreté, consistant à s'interdire « toute dépense inutile », enfin, le vœu d'obéissance « à son directeur ».

La générosité d'Harmel fut-elle moindre au sujet de l'humilité? C'est un point, semble-t-il, où l'ennemi de notre salut, ce lion rugissant et rôdeur dont parle saint Pierre, a sur les cœurs voués à l'apostolat plus facilement prise. En cette matière surtout, il est habile à revêtir l'apparence d'un « ange de lumière » pour nous jeter dans l'illusion. Pas plus que les autres chrétiens, en effet, l'apôtre n'est dispensé de chercher l'effacement et l'obscurité. « Aime à vivre inconnu », lui crie, comme à tous, l'auteur de l'*Imitation*. Mais sous prétexte de modestie, voici que se glisse la tentation subtile d'inertie; c'est le repos qu'on aime, ses petites aises et non pas le silence; ce qu'on fuit, bien plus que les applaudissements des hommes, ce sont leurs critiques; on redoute l'effort, les responsabilités, les contradictions, l'échec. Par ailleurs, c'est tout particulièrement à l'apôtre qu'est adressé le conseil du Christ : « Afin que les hommes puissent glorifier votre Père céleste, il faut que votre lumière brille devant eux et qu'ils voient vos bonnes œuvres. » Et pour enseigner toutes les nations, ce n'est évidemment pas dans le désert ni devant des murs qu'ils doivent ambitionner de prêcher. Mais alors nouveau risque : sous le couvert du zèle n'est-ce pas la louange humaine, peut-être le succès mondain, qu'on est tenté de poursuivre? Autant de larcins misérables commis sur la gloire divine. Le réseau de nos intentions est parfois si enchevêtré, les incertitudes sont telles, que seuls peuvent y projeter la lumière les conseils d'un directeur. Ajoutons que la volonté de Dieu n'est pas la même pour tous. Autres furent les vocations de saint

Jean-Baptiste et de saint Paul. Bien différente la mission d'un Charles de Foucauld et celle d'un Lavigerie (1).

Harmel n'était point d'une autre nature que le commun des mortels. Il n'échappa nullement aux oscillations provoquées par le tentateur. Devenu veuf, qu'il ait d'abord senti un puissant attrait pour le recueillement de la vie cachée, on le comprend. Son Val béni lui serait une sorte d'ermitage où il se contenterait, en se sanctifiant, de faire aimer Dieu. Sans Mgr de Ségur, qui sait si là ne se fût pas bornée son ambition? Assuré des vues de la Providence quand elle permet l'épreuve, le saint prélat indiqua d'emblée à Léon sa mission d'apôtre. Et aussitôt reçues les premières confidences, à ce cœur dont les intentions étaient aussi pures que son zèle était ardent, mais qui éprouvait une crainte scrupuleuse d'être le larron de la gloire divine, il sut faire comprendre que, sous des apparences d'humilité, se dissimulent trop souvent des omissions et des rapines bien plus graves. Harmel céda. Mais durant plusieurs années, dans les rapports qu'il prodigua sur l'organisation chrétienne de l'usine, les noms de Warmériville ou du Val des Bois ne furent pas une fois prononcés; et si profonde était sa conviction des ravages causés dans l'œuvre d'apostolat par nos vaines complaisances, qu'il conserva longtemps comme un effroi mystique du plaisir naturel qu'il goûtait au succès humain. Après un demi-siècle, René de la Tour du Pin, nous rappelait le ton angoissé dont son ami, en 1874, criait à un auditoire lyonnais : « Vos applaudissements me font peur! »

Mais, lorsqu'eut paru le *Manuel d'une Corporation chrétienne*, il devint impossible de dissimuler le nom du Val.

(1) On se rappelle ce mot du Père de Foucauld : « La Trappe me faisait monter, me faisait une vie d'études, une vie honorée, c'est pourquoi je l'ai quittée. » Malgré son héroïsme, ce n'est point là, il faut bien le reconnaître, l'existence normale de l'apôtre.

Pie IX et Léon XIII ayant, à deux ans de distance, envoyé un bref personnel à l'auteur, Harmel dut accepter que, contrairement au proverbe, « le bien fît un peu de bruit ». Dès lors sa tactique changea.

La satisfaction qu'il éprouve à réussir continue de l'inquiéter. On a beau lui dire qu'elle est inévitable, que c'est un bienfait dont Dieu favorise les pauvres créatures que nous sommes pour les stimuler à l'action, il ne se rassure pas tout à fait.

Pour protester d'avance contre ce qui pourrait être fourberie de l'esprit malin, il prend l'habitude de répéter intérieurement une sentence déjà familière à son vieux père : « Je ne suis rien. Je ne vaux rien. Je ne puis rien. » Et en ajoutant à chaque membre un *alleluia*, il en fait une de ses raisons jaculatoires favorites.

Souvent aussi il récite des litanies qu'il nomme « de l'humilité ». « Du désir d'être aimé, estimé, approuvé... Délivrez-moi, Seigneur. De la crainte d'être blâmé, humilié, méprisé... Délivrez-moi, Jésus. » Fréquemment, au cours de ses retraites, il prend la résolution de « ne pas s'excuser » même en cas de critiques ou d'attaques injustes. Et il s'adonne au bon plaisir divin pour subir « en union avec Jésus rassasié d'opprobres, si cela ne doit pas nuire à son apostolat, toute ignominie et confusion ». Nous savons s'il fut — et bien au-delà de ses prévisions — largement exaucé !

Par son attitude en face des attaques renouvelées de 1894 à 1904, nous savons aussi comment il accepta l'humiliation, ne consentant à se défendre que dans la mesure où par son silence il pouvait paraître acquiescer à la calomnie. Problème délicat pour qui a des intérêts matériels et l'honneur de son nom à sauvegarder. En même temps qu'il nous recommande d'imiter la « folie de la Croix » : saint Paul ne conseille-t-il pas, en effet, de conser-

ver le souci de notre réputation » ? Pour concilier en pareil cas l'un et l'autre, il faut tout à la fois lumière divine et pondération de jugement : le sens chrétien, qui ne supprime pas le bon sens. Entre beaucoup d'autres, le trait suivant montrera comment Harmel, tout en acceptant les épreuves auxquelles il s'était sincèrement offert, voulait néanmoins qu'on fît bon visage à ceux qui spontanément prenaient sa défense.

Grossies et envenimées par la presse, les diffamations dont nous avons parlé ailleurs commençaient à se répandre. Pour réagir contre elles, le doyen d'une petite ville de l'Aisne, qui connaissait à fond le Val des Bois, crut nécessaire, un dimanche, devant un auditoire passablement prévenu, de raconter quelque chose des œuvres qu'il avait vues lui-même de ses yeux sur les bords de la Suippe. C'était courageux. Quelle ne fut pas sa surprise, une demi-heure plus tard, de voir un fils d'Harmel, qui faisait un stage dans la région, se présenter au presbytère ! Surprise plus grande encore de recevoir de lui, non pas des remerciements, mais une plainte très vive de cette « réclame » publique, où certains assistants avaient pu discerner une « flatterie » à son endroit. L'algarade — car c'en était une — étant parvenue, par un tiers, aux oreilles d'Harmel, voici une page que le père écrivit au jeune délinquant. La situation, l'on en conviendra, ne manque pas d'être piquante.

Je suis bien heureux de la confiance que tu as au Père Aumônier; il t'aime de tout son cœur. Il m'a dit un mot du petit ennui que tu as eu avec M. le Doyen. Tu as bien raison de ne pas aimer la flatterie, surtout en public. Cependant je te ferai quelques réflexions.

En ce moment, je suis (spécialement dans la contrée que tu habites) attaqué par des gens qui veulent me déshonorer dans l'opinion publique. Les lettrés de... ont lu ces attaques déloyales. N'est-il pas touchant de voir ce bon prêtre glorifier ce que

les autres veulent avilir? et le faire sans vergogne devant la paroisse?

Qui glorifiait-on? Évidemment ton père. — « Mon père, c'est moi! » diras-tu. — Oui et non. Tu peux, sans fausse humilité, déclarer que tu n'es pour rien dans les œuvres du Val. Tout le monde acceptera ton dire et te répondra : « Mais, Monsieur, ce n'est pas de vous qu'il s'agit, c'est de votre père. »

Je parlais des industriels, entre autres M. X... qui a signé cette dénonciation. Ce n'est pas que je lui en veuille, bien loin de là; et je t'engage, à l'occasion, à être gentil pour lui, comme je le serai moi-même demain, si je le rencontre. Mais je ne crois pas que celui qui nous marque publiquement de l'estime doive être moins bien traité par nous.

En réfléchissant, tu reconnaîtras la justesse de mes observations. Tu as obéi à un mouvement bon en lui-même (ne pas aimer la réclame), mais mal appliqué dans la circonstance. Au mot aimable mérité par M. le Curé, tu aurais pu ajouter : « Une autre fois, quand je serai là, je vous serais reconnaissant de ne pas parler du Val. Cela me gêne trop. » Et c'était assez ainsi (1).

En protestant comme il l'avait fait, le jeune homme avait simplement mis en pratique les préceptes paternels. Il oubliait seulement que, dans le cas présent, il ne s'agissait point, dans l'esprit du vénérable doyen, de « réclame » à faire, mais de justice à proclamer. Quand l'équilibre des plateaux est rompu par le poids de la détraction, ne faut-il pas que les ministres de la vérité s'efforcent de le rétablir?

« S'offrir », sans plus, à subir les opprobres ne suffit pourtant point à Léon. Sur ce point, Dieu ne cessa de multiplier ses austères exigences. Avec l'autorisation de son directeur, le premier vendredi de 1910, il s'engage « par vœu » à chacune des pratiques susdites concernant l'humilité. Et un mois plus tard, il note humblement sur son carnet spirituel :

(1) Lettre du 5 octobre 1894.

J'éprouve chaque jour une impression quand je renouvelle cette promesse. Tandis que c'est par une routine que je rappelle mes vœux de chasteté et de victime volontaire, je sens comme un heurt quand je promets d'affronter le mépris, de renoncer à être aimé et estimé. Je sens que c'est le fond de mon être qui est atteint. Cette sensation me fortifie singulièrement dans ma résolution. Je remercie le Sacré-Cœur de me l'avoir inspirée.

Je pense aux anges, les astres vivants du ciel... Une seule pensée d'orgueil a suffi pour leur perte! Et moi, combien de fois ai-je confisqué par ma vaine gloire le succès que Dieu m'accordait pour glorifier son nom aux yeux des hommes! Pardon, mon Dieu, pardon. Au soir de ma vie, je veux réparer, dans la mesure où je le pourrai, les larcins faits à votre gloire. Le larron repentant était sur le seuil de son éternité et vous lui avez pardonné une longue vie de péchés. Faites-moi miséricorde à moi aussi, Seigneur; je reconnais que le péché d'orgueil a empoisonné tous mes actes bons. Humiliez-moi et que les humiliations me servent d'humilité.

Comme il persiste à sentir néanmoins qu'à pareille prière sa nature se cabre, voici les arguments par lesquels il tâche de la persuader :

Il suffit d'un peu de foi aux paroles du Sauveur pour estimer une bonne croix plus que toutes les richesses, un affront chrétiennement supporté plus que tous les honneurs, les humiliations même les plus honteuses plus que toutes les couronnes, les ignominies plus que tous les applaudissements... Saint Jacques ajoute : « Recevez-les avec tout espèce de joies », c'est-à-dire avec la joie de l'homme du peuple qui reçoit une couronne, la joie du laboureur qui recueille une riche moisson, la joie du négociant qui fait un beau gain, la joie du général qui remporte une grande victoire (1). »

Plus le Bon Père avance vers son terme, plus ses convictions imprègnent sa pensée. Peu de mois avant sa mort, il établissait ainsi l'impérieuse nécessité de l'humilité

(1) Premier vendredi du mois, 4 février 1910.

pour une âme d'apôtre : « Le Bien-Aimé veut notre salut. Si nous ne restions dans l'abjection, il préférerait renoncer à un bien considérable à faire par nous, plutôt que de voir ce bien nous *gonfler* et exposer notre éternité (1). »

On a signalé plus haut le vœu d'obéissance d'Harmel, — en matière religieuse, cela s'entend. De la part d'un homme d'autorité tel que lui, ce vœu pourrait surprendre, si l'on n'y voyait une manifestation particulière d'humilité, le portant à se défier de soi pour la direction spirituelle de son âme.

Nous ignorons d'ailleurs le détail des engagements ainsi contractés. Ce que nous savons au contraire de la façon la plus expresse, parce que nous en avons retrouvé de nombreux témoignages écrits, c'est la fidélité de novice avec laquelle, chaque mois, il présentait à son directeur ce qu'il nomme sa « reddition » de conscience : mouvements intérieurs de son âme, pratiques de dévotion, occupations notables de ses journées, enfin tout ce qui peut intéresser la vie spirituelle, jusqu'au temps consacré au sommeil.

En parcourant les trente-neuf registres de copies de lettres « personnelles » mis à notre disposition, soit près de vingt mille folios, nous avions à plusieurs reprises rencontré des pages méthodiquement divisées en douze colonnes, portant des chiffres. Étrange idée, pensions-nous, de mêler ainsi des comptes à une correspondance d'amitié ou de bonnes œuvres! Mais, un jour, ayant regardé de plus près les mots placés en tête des colonnes, nous lûmes, non sans surprise : messe — communion — méditation — examen — lecture — visite [au Saint-Sacrement] — chapelet — confession. D'autres colonnes indiquaient, pour

(1) Lettre du 16 janvier 1913.

chaque jour, les heures de lever et de coucher; et un large espace était réservé pour noter à leur date les principaux événements du mois.

Rien n'échappe à la vigilance du contrôle. A la suite d'une forte bronchite, en 1895, les enfants du Bon Père voulurent qu'il consultât le médecin *pour savoir s'il pouvait* partir pour un congrès à Paris. Autoritaire jusque dans sa docilité, il avait ainsi traduit la consigne : « Demain, selon le conseil d'Anna et de Félix, je verrai le médecin, *afin qu'il me permette* de partir mercredi (1). » Le style c'est l'homme... Mais M. Brodier ayant défendu le voyage : « Quelle humiliation pour moi, écrit-il, d'être ainsi réduit à l'impuissance (2)! » Sur de nouvelles instances, trois jours après, le médecin ayant fini par céder, le résultat fut une rechute qui l'empêcha d'assister à la réunion où il devait être installé comme président du Comité de l'Œuvre des Cercles (3). Et dans la « reddition de conscience », à la même date, Harmel inscrit fidèlement : IMPRUDENCE.

Quelle était la fréquence et la régularité de ces redditions? Nous avons voulu nous en rendre compte. Pour une période de pleine activité apostolique, comprenant six années (du 27 mars 1890 au 25 mars 1896), nous avons relevé soixante-six de ces tableaux. Certaines redditions étant passées de vive voix, lorsque Harmel rencontrait le P. Jules du Sacré-Cœur, il n'est pas téméraire de conclure que c'est sa vie tout entière que le fervent tertiaire soumettait ainsi au contrôle.

Détail nullement négligeable, qui montre la prédilection d'Harmel pour ses devoirs d'état. Quand, après la mort de son bien-aimé Félix, il doit de nouveau diriger l'usine, il

(1) Lettre à son fils Léon, 18 novembre 1895.
(2) Lettre au P. Jules du Sacré-Cœur, 20 novembre 1895.
(3) Lettre à Victor de Marolles, 2 décembre 1895.

ajoute au tableau quatre colonnes pour noter ses heures de présence. De plus, afin de compenser l'examen, la lecture et la visite, dont l'enregistrement est dès lors supprimé, le chiffre des chapelets augmente et s'élève parfois jusqu'à trois — et même quatre — par jour.

Durant les dernières années, Léon ayant auprès de lui son directeur — sans doute le R. P. Charcosset, — ces tableaux ne sont plus envoyés par lettre, mais restent le secret du petit agenda de poche. L'échange des âmes étant quotidien, on comprend aussi que les redditions écrites se soient raréfiées.

Chez un anachorète, une pareille constance aurait déjà de quoi suprendre. Dans une vie aussi active que celle du Bon Père, elle ne semble pas explicable sans une grâce très particulière de l'Esprit-Saint. Privé du bénéfice extérieur que la règle fournit aux religieux, Harmel, par ces vœux et l'obligation qu'il s'imposait d'être contrôlé, se procurait un avantage spirituel tout semblable : en plus du mérite de l'obéissance et de l'humilité, il contractait par là comme une assurance contre les assauts toujours possibles des petites lâchetés et des concessions.

*
* *

La piété du Bon Père, à mesure qu'il se rapproche de Dieu, participe également à son ascension. Elle devient plus reconnaissante, plus simplement familière sans rien perdre de son respect, et plus tendrement affective.

A ceux et celles qui lui promettent le secours de leurs prières, Harmel demande qu'on veuille bien « surtout l'aider à remercier ». « Quand je songe aux faveurs de toutes sortes dont j'ai été et dont je suis chaque jour comblé, je me sens écrasé par le poids de la dette contractée! Je vou-

drais, pendant le jour et la nuit, répéter : « Merci, mon Dieu, merci ! (1) »

Lorsqu'on a fréquemment médité sur la crèche et Nazareth et qu'on a pris l'habitude de se considérer comme l'enfant prodigue du Père, le blessé chéri du Bon Samaritain, la brebis perdue — puis docile — du Bon Pasteur, il arrive que, tout en restant imprégnée de ce respect profond qui trouve sa base dans l'humilité, l'âme sent croître en elle pour le Verbe fait homme une sainte familiarité. Le Christ médiateur pénètre dans notre vie personnelle et devient le confident de nos projets, de nos déceptions et de nos joies.

L'exemple du patriarche d'Assise avait développé en Harmel cette piété familière et tendre. « Les prières vocales, écrit-il dans une de ses « redditions », sont souvent une fatigue pour moi. Ce qui me plaît davantage, c'est le repos devant le tabernacle, causant avec Notre-Seigneur de mes travaux, de mes projets, de tout ce qui m'intéresse (2). »

A la chapelle, il était à l'aise, vraiment chez lui. Précédant, d'ordinaire, tout le monde aux offices, il veillait à ce que rien ne manquât à la cérémonie; il s'agenouillait un instant, guettait l'arrivée des chantres pour leur glisser un mot d'encouragement, les accompagnait au lutrin, retournait voir au fond si chacun trouvait bien à se caser, invitait les chers « publicains de la porte » à s'avancer de quelques bancs, puis grimpait en vrille l'escalier de la tribune, s'assurait des morceaux d'orgue, et tout à coup redescendait, courant presque, pour rappeler à l'aumônier une annonce importante. On eût dit un fils très aimant préparant la fête de son père. Souvent aussi au cours de la

(1) Lettre à une religieuse, sœur Vincent, 11 août 1903.
(2) Lettre au P. Jules du Sacré-Cœur, 11 juin 1889.

cérémonie, tandis qu'il priait avec ferveur, on le voyait s'interrompre pour prendre une note sur son agenda, écrire un bout de billet : résolution, rappel ou commission pour un tiers. Puis il reprenait ses entretiens avec Dieu. Mais, au fait, avaient-ils été vraiment interrompus? Le chrétien peut-il soustraire à la royauté du Christ toute une partie de sa vie, comme si une cloison étanche rendait certains de ses actes purement profanes? Pour qui fait à Jésus la confidence des moindres incidents de sa vie, les notes et les billets dont nous venons de parler ne forment-ils point, sauf exception, partie intégrante de la prière? (1)

Prière également les séances que le Bon Père prolongeait à l'orgue même la nuit, devant l'hôte du tabernacle : très douce manière de charmer ses insomnies de vieillard. La tribune communiquant de plain-pied avec sa demeure, il pouvait s'y rendre aisément; la soufflerie électrique lui permettait de n'avoir besoin de personne. Bien seul, dans le calme absolu de la campagne du Val des Bois, il aimait à tenir ainsi compagnie au Bien-Aimé et à lui parler dans une langue infiniment plus expressive que le langage humain. Agé de quatre-vingt-quatre ans, il répète une fois de plus que lorsqu'il « pose les mains sur le clavier, il éprouve une sorte d'enivrement produit par les harmonies de cet instrument merveilleux ». « Je ne comprends pas, ajoute-t-il, que chacun de mes petits-enfants ne soit pas organiste. Comment sont-ils restés insensibles à des atti-

(1) Par contre, rien ne lui déplaît comme les « exhibitions théâtrales » dans les églises. Dix ans avant le *Motu Proprio* de Pie X sur la musique sacrée, il écrivait déjà, à l'occasion du mariage d'un de ses fils : « Ne pourriez-vous obtenir qu'on fasse de la musique vraiment religieuse, c'est-à-dire du plain-chant harmonisé qui sente davantage le lieu où nous serons? Je voudrais que les assistants puissent dire en sortant : « Tiens! ce n'est pas comme à l'ordinaire... Ce n'est pas aussi *chic* qu'à la noce de M. *Un tel* où un violoncelle nous transportait dans les régions éthérées. » (Lettre du 21 novembre 1895.)

rances qui ont pour moi tant de charmes (1)? » L'orgue est d'ailleurs considéré par Léon comme un personnage. Son arrivée au Val figure, le 17 mars 1897, dans une « reddition », à la colonne où sont nommés les visiteurs importants du mois.

Cette simplicité merveilleuse avec Notre-Seigneur n'empêchait nullement le respect. L'image du Bon Père agenouillé devant l'ostensoir ou revenant de la sainte table, concentré sans effort dans la possession de son Dieu, reste gravée en traits indélébiles dans le souvenir de plusieurs prêtres. « C'était, nous disait l'un d'eux, le symbole de la foi et de la prière confiante. » Un autre, qui assista en 1913 à la fête annuelle de Notre-Dame de l'usine, déclare : « Quand la procession fut arrivée dans la grande salle au centre des ateliers, lorsque les chants se furent tus et que le Bon Père renouvela de sa voix vibrante la consécration du Val des Bois, je ne pus retenir mes larmes, et beaucoup faisaient comme moi. »

On ne s'étonnera pas, après cela, qu'Harmel ait été favorisé de consolations très douces dans la prière. Ses notes intimes en portent des fréquents témoignages :

« C'est un régal pour moi de passer un peu de temps devant le Saint-Sacrement. Quelle douceur de contempler la Sainte Hostie, le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur présent sous les apparences du pain! Il me semblait sentir un effluve d'amour coulant de l'autel sur mon pauvre cœur (2). »

Une année, à Nice, à l'approche du temps de la Passion, dans une chapelle de communauté où il est allé prier, on l'a fait entrer dans le sanctuaire. « J'ai passé ainsi, en différentes fois, des heures tout près de l'hostie, sentant battre

(1) Lettre du 14 avril 1913.
(2) 21 novembre 1909.

le cœur de Jésus contre le mien... « Mon père, pardonnez-leur... » Cette parole d'excuse vous l'avez prononcée sur moi, Seigneur. Au lieu de me laisser tomber en enfer, vous m'avez attendu, vous m'avez pressé de vos sollicitations amoureuses, et vous m'avez mené sur le chemin de votre amour... Mon âme se fond, quand je pense à vos miséricordes (1). »

Ces joies du recueillement semblent avoir été plus particulièrement pénétrantes durant le calme de la nuit. Nous avons parlé des insomnies d'Harmel. Leur rôle dans sa vie de prière a été trop précieux pour n'être point signalé.

« Pas dormi? Bon Père, lui disait-on parfois le matin. Comme vous avez dû vous ennuyer! — D'abord, je ne m'ennuie jamais, répondait-il. Et puis, il n'y a pas de meilleur moment que les nuits pour causer avec Jésus. » Dans le commentaire du P. Gratry sur saint Matthieu il a recueilli, comme un trésor, cette exclamation : « Ne jamais s'éveiller la nuit pour prier! ne jamais préparer au sommeil son aliment sacré! Oh! quelle faute et quel oubli des devoirs de l'âme! Ne sait-on pas que notre sommeil recueille ce que notre veille a semé, comme notre mort recueillera ce que notre vie aura semé (2)? » Ce conseil, il y a longtemps qu'il le met en pratique.

Je suis parfois deux à trois heures sans dormir, écrit-il de Nice. Ce sont pour moi des heures délicieuses. Par ma fenêtre sans rideau, je vois le ciel constellé d'étoiles; ces temps-ci la lune avec sa lumière si douce se projette sur la mer en voie lumineuse argentée. J'entends le bruit de la vague. L'harmonie des astres et le chant de la mer me ravissent de reconnaissance pour le Créateur (3).

Je ne puis rendre la douceur de ces insomnies consacrées au

(1) 10 mars 1914.
(2) Cité dans une lettre du 12 janvier 1911.
(3) 4 janvier 1909.

tête à tête avec Notre-Seigneur et sa Mère Immaculée. C'est alors que la prière, se faisant dans un recueillement absolu, donne un sentiment pénétrant de la présence de Dieu (1). Notre âme est comparable à la mer toujours agitée, le flot poussant le flot. Quand elle est calme, nous y apercevons ce que nous *n'avons jamais remarqué* : Dieu d'abord, dans le sein duquel nous vivons et agissons... Oh! que l'insomnie est douce, bienfaisante! Qu'il est bon d'entendre les heures sonner! Et combien elles semblent se précipiter pour nous ravir le charme de ces entretiens où nous sentons fondre notre cœur! (2)

*
* *

D'ailleurs, ce séjour à Nice, où ne se rencontrent plus, comme au Val des Bois, d'obligations professionnelles, de visites, de fêtes d'usine ou de réceptions de famille, le Bon Père le transforme en un temps de solitude et de recueillement : « Ma vie ici est une espèce de retraite, très précieuse pour moi, à la veille du départ auquel je songe tous les jours (3). » Et l'année précédente il avait écrit : « Nous comptons faire de notre séjour à Nice une sorte de premières vêpres du ciel. » Au surplus, faveur inappréciable, qui est un motif perpétuel d'action de grâce, le P. Charcosset, plus jeune d'âge et pourtant plus vieilli, a l'autorisation de célébrer la messe dans sa chambre. Aussi, « la venue de notre Maître et Roi Jésus-Christ chaque matin transforme notre appartement en un vestibule du paradis (4) ».

Mais Harmel aurait bien oublié ses principes de rayonnement apostolique s'il avait — même « en retraite » — confiné sa dévotion. « Quand, dans une église, nous a

(1) 31 décembre 1909.
(2) Janvier 1912.
(3) 21 novembre 1909.
(4) 15 novembre 1908.

déclaré un chanoine de Nice, dans une chapelle de communauté ou de pénitents, il y avait adoration, l'on était sûr de l'y voir, au moins pendant deux heures. » Écoutons ce prêtre, plus qualifié que personne puisqu'il était aumônier de plusieurs confréries, nous conter l'une des « croisades eucharistiques » du Bon Père en ces dernières années :

Nous n'avions encore à Nice, jusqu'en 1910, que l'adoration mensuelle du premier vendredi. « Ce n'est pas suffisant, me dit un jour M. Harmel. Si vous maintenez Notre-Seigneur dans son tabernacle, on ne le voit pas. Avec le nombre d'étrangers qu'il y a ici, nous pouvons faire mieux. — Il est déjà si difficile, répondis-je, de grouper des adorateurs chaque mois; comment nous en assurer chaque semaine? — Bah! ce sont des difficultés que vous vous forgez! » Et il s'en fut voir le chapelain du Sacré-Cœur, qui ne l'accueillit guère mieux. Mais quand cet homme avait une idée en tête...! Dans les vingt-quatre heures, il revint me trouver. Il faisait un temps affreux. « Mais Monsieur Harmel, vous ne craignez donc rien? — Oh! moi, je ne crains que le péché mortel. Et puis, je tenais à vous dire que les adorateurs, je m'en charge. J'ai vu les confrères de Saint-Vincent de Paul; ils feront du recrutement. J'ai vu des directeurs d'hôtel : plusieurs laisseront mettre des affiches. Aux portes des églises, ce sera plus facile encore. »

Malheureusement on était en plein Carnaval. « Nous reprendrons cela en octobre », conclut le Bon Père.

Entre temps, Mgr Chapon avait accueilli le projet par une lettre fort encourageante. Toutes les hésitations furent levées. On eut d'emblée plus de deux cents adhésions et même aux heures difficiles du milieu de la journée, jamais moins de huit à dix personnes à la fois. C'était, du reste, les heures dont M. Harmel et son entourage avaient assuré la charge. L'œuvre persista durant la guerre, avec cette modification que, le travail des hôpitaux retenant plusieurs de nos adoratrices dans la matinée, l'exposition ne commençait qu'après midi. Actuellement encore l'institution se maintient, sous la forme d'une heure d'adoration chaque jour avant le salut.

Les diversions à cette vie de recueillement étaient peu nombreuses.

La première année, un ami dont la fenêtre permettait d'assister au passage de sa majesté Carnaval et de son cortège, avait offert à Léon d'en profiter. « Vers le milieu de la fête, je revins. M. Harmel recueilli, récitait son chapelet : « Peuh! fit-il, c'est toujours la même chose! » Puis, après trois secondes d'hésitation, comme s'il eût craint de blesser mes convictions de Niçois : « Ne croyez-vous pas, ajouta-t-il, qu'il y a là de nombreuses occasions de péché? »

. . . . . .

Il goûte d'autres plaisirs, vraiment plus austères. Tel celui qu'il signale un 3 novembre, au lendemain d'un office à la cathédrale : « Les chants de la messe de *Requiem* m'émeuvent profondément. Je raffole toujours de musique, en même temps que la pensée de la mort est douce à mon âme. »

Décidément, comme le disait un hôtelier de la Riviera, « ce vieillard n'est pas comme les autres »... Et pourtant n'est-ce pas ainsi que devrait être tout chrétien, puisqu'il sait ne posséder sur cette terre qu'un campement de passage?...

Tanquam hospites et peregrini.

GEORGES GUITTON, S. J.,
de l'*Action Populaire*

TEXTES ANCIENS

La Mère Suzanne de Riants de Villerey

(1639-1724)

Ce n'est pas aux lecteurs de la *Vie Spirituelle* qu'il est nécessaire de présenter la Mère Suzanne-Marie de Riants de Villerey ; ils n'ont pas oublié l'article de juillet-août 1924 dans lequel le P. M. Lavocat a dessiné l'attrayante et forte figure de cette pieuse visitandine qui joignait au mysticisme du meilleur aloi les qualités du gouvernement, puisqu'elle dirigea pendant 31 ans le monastère de Lyon, monastère de plus de 60 religieuses, et qu'elle fut appelée sans trop d'exagération la « Thérèse de son siècle ».

Beaucoup ont lu la vie très complète écrite d'après ses écrits et publiée par la piété filiale du monastère de l'Antiquaille (1) ; ils auront admiré cette dévotion solide, exempte d'illusion, qui semble caractériser le siècle et le pays des Bérulle et de Condren.

Reçue au monastère à l'âge de huit ans, sur les instances de deux de ses tantes, religieuses visitandines, elle reçut le saint habit à l'âge de seize ans et fut rapidement élevée par la grâce divine aux plus hauts degrés de la sainteté et aux plus rares faveurs mystiques.

A vingt-six ans, elle fut choisie comme économe du monastère. A trente ans, elle fut mise à la tête de la communauté ; neuf fois réélue par la confiance unanime de ses Sœurs, elle devait exercer cette charge pendant 31 ans. Au milieu des soucis, des peines et des préoccupations de toutes sortes, l'intimité de son âme avec Dieu ne fit que se resserrer.

(1) *La Mère Suzanne-Marie de Riants de Villerey, Supérieure du monastère de la Visitation de Lyon dit l'Antiquaille (1639-1724)*, t. I : *Sa vie d'après ses écrits*. Lyon, Mon. de la Visitation, 10, montée du Télégraphe.

Elle reconnut par expérience qu'on ne doit pas craindre de s'employer aux exercices extérieurs quand on y est appliqué par l'obéissance. Interrompue au milieu des délices de l'oraison par une personne qui a un service à lui demander, elle revient à l'oraison et constate que les devoirs de charité n'arrêtent ni le cours ni la pureté de la grâce, bien au contraire.

Pour l'encourager à rester fidèle à ses devoirs d'état, Notre-Seigneur daigna lui-même s'assurer que l'action ne nuirait pas à sa contemplation pourvu qu'elle prenne soin de vaquer le plus possible à l'oraison.

Il a justement remarqué en elle un grand sens pratique, une rare prudence, une remarquable sûreté de jugement, joints à la plus sincère humilité.

Notre-Seigneur — à ce qu'elle déclare, et nous pouvons la croire sur parole — lui donna mandat « de révéler ses richesses dans l'âme des justes » et « de procurer sa gloire en excitant les autres à s'abandonner à son amoureuse conduite ». Telle est la raison des ouvrages que la pieuse visitandine écrivait, contrainte par la sainte obéissance. Il serait à souhaiter qu'ils soient tous publiés un jour.

Pour le deuxième centenaire de sa mort (24 septembre 1924) les pieuses Visitandines du premier monastère de Lyon avaient organisé une cérémonie tout intime de souvenir et de reconnaissance. Nous fûmes prié — non point de faire le panégyrique — mais tout simplement de rappeler les faveurs très spéciales que la Vénérable Mère avait reçues de Notre-Dame des Grâces, la statue qu'elle avait tant honorée de son vivant et auprès de laquelle était placé, pour la circonstance, le cœur rapporté de Voiron.

Or le jour même fut découvert dans la bibliothèque le Traité que nous publions : *L'œuvre du Saint-Esprit dans l'âme fidèle*. Nous croyons rendre service à beaucoup d'âmes en le faisant connaître.

Si nous avons légèrement modifié le texte, c'est uniquement pour supprimer plusieurs redites et corriger certaines expressions échappées à une plume rapide. Nous avons toujours respecté la pensée, sans nous permettre d'y rien ajouter ou d'y rien retrancher.

La doctrine traditionnelle de l'Eglise y est exposée avec clarté, avec bonheur d'expression, avec conviction.

On admirera l'onction d'une âme débordante d'amour de Dieu qui veut faire profiter les autres du fruit de son expérience et les rendre plus droites aux inspirations du Saint-Esprit pour les conduire sûrement aux lumineuses clartés de l'amoureuse contemplation.

F. René Hedde, O. P.

L'œuvre du Saint-Esprit en l'Ame fidèle

I

De l'amour de Dieu pour sa créature.

« Je t'ai aimée d'une charité éternelle, c'est pourquoi je t'ai attirée ayant pitié de toi », dit Dieu par son prophète Jérémie (Jér. xxxi, 3). Les témoignages de Dieu pour sa créature sont si nombreux que notre raison éclairée par la foi ne peut douter de cette consolante vérité.

L'expérience que nous en faisons, par les grâces qui découlent de cet amour sacré, nous oblige à nous écrier avec le prophète : « Les miséricordes du Seigneur surpassent toutes ses œuvres. »

Les mystères de notre foi que nous méditons jour et nuit sont une preuve de la bienveillance de Dieu pour nous. La conduite du Verbe divin dans l'Incarnation où nous le voyons, charitable Pasteur, laisser les quatre-vingt-dix neuf brebis, c'est-à-dire les Anges, pour chercher la brebis égarée fait briller d'un vif éclat l'excellence de son amour. Il faudrait fermer les yeux à cette divine lumière pour ne pas confesser que Dieu déploie pour sa créature toute sa puissance, sa sagesse et son amour.

Jésus-Christ ne parle qu'avec admiration de cet excès de l'amour de son Père. « Dieu a tant aimé le monde qu'Il lui a donné son Fils unique » (S. Jean, III, 16). Les circonstances qui accompagnent ce don ne nous découvrent-elles pas toute sa tendresse et ne sont-elles pas les plus propres pour nous attirer à Lui ? Il nous l'a fait lorsque nous étions les plus indignes et que nous les méritions le moins. Les quatre mille ans écoulés depuis la création du monde avaient plutôt irrité sa justice qu'ex-

cité sa miséricorde. La plus grande partie des hommes qui vécurent avant la venue du Messie se laissèrent aller à l'idôlatrie. Si peu connaissaient et recevaient la vérité que Dieu s'en plaint par son prophète : « Ils ont tous décliné de leur voie. Il n'y en a pas un qui me connaisse » (Ps. XIII, 3).

En second lieu, cette bonté ineffable non seulement n'a point eu égard à nos iniquités, mais Elle nous a donné son Fils unique de la manière la plus avantageuse à notre Rédemption. Se dépouillant en notre faveur des tendresses si justement dues à ce Verbe, Image de sa substance (Hebr. I, 3), Elle l'a obligé à se revêtir de notre chair pour porter notre langueur et nos infirmités et satisfaire par une mort ignominieuse à ce que nous devions à son adorable Justice.

Son amour est encore allé plus avant : la bonté de ce Père débonnaire ne put être altérée par le mauvais traitement que les hommes firent à ce divin Fils. Portant sa charité au-dessus de toute expression, cette mort précieuse — suprême témoignage de sa charité et aussi de notre ingratitude — est devenue la source de notre bonheur et le canal par où les grâces découlent avec abondance sur les hommes.

En effet cette divine Victime, qui s'offre encore chaque jour d'une manière non sanglante sur nos autels, apaise la colère de Dieu, désarme sa justice, renouvelle l'alliance qu'Il a faite avec nous. Il nous reçoit au nombre de ses enfants et nous considère comme les membres de son divin Chef. Et pour nous manifester plus évidemment sa tendresse, Il veut que son divin Esprit (mérité par les souffrances de Jésus-Christ et l'obéissance qu'Il a rendue à Dieu son Père jusqu'à la mort et à la mort de la Croix) demeure dans son Église pour appliquer efficacement les mérites de la rédemption, nous guider en la voie de son

amour et nous faire imiter les vertus de Jésus-Christ.

L'obligation que nous avons de répondre aux tendresses de Dieu et d'être fidèle aux attraits de son adorable Esprit m'a obligée d'abandonner ma plume à ses divins mouvements pour marquer les effets que sa grâce opère dans les âmes dociles à sa conduite. Je le ferai suivant la lumière qu'il lui plaira de me communiquer, avouant mon ignorance sur un sujet si vaste et si étendu. Je n'aurais jamais la hardiesse d'en traiter si cet Esprit adorable qui se sert des instruments les plus misérables pour manifester sa puissance et sa sagesse ne m'y avait portée par ses fortes inspirations, et si ces lumières n'avaient été autorisées par l'obéissance que je dois aux personnes qui nous tiennent la place de Dieu sur la terre, lesquelles — étant les interprètes de ses volontés — nous devons suivre comme des guides fidèles, où il ne se peut trouver de l'erreur.

Plaise à sa Bonté et à sa lumière d'éclairer mon entendement et fortifier ma volonté pour répondre à ses desseins et donner des marques de ma reconnaissance, aussi bien que de ma soumission à ce Guide fidèle. C'est à sa lumière que je dois ce qui sera de bon en cet écrit, aussi bien que ce qui sera reconnu de parfait est l'œuvre de Jésus-Christ sur une âme qui lui a été donnée de l'Auguste Trinité pour exprimer ses bontés et portraire ses adorables perfections en l'ouvrage de ses mains.

II

Que Dieu s'est choisi des âmes pour lui appartenir singulièrement.

La foi nous enseigne que Dieu veut sauver tous les hommes (I Tim., II, 4). Il leur donne toutes les grâces suffisantes pour observer ses lois et répondre à son amour.

Nous avons tous en Jésus-Christ *une rédemption copieuse* (Ps. CXXIX, 7). Il nous a mérité la grâce pour vivre saintement et nous sauver. Il nous la distribue par les Sacrements, divines fontaines ouvertes pour les grands et les petits.

Dieu ne refuse à personne sa grâce. Il nous invite même à la Lui demander et nous fait connaître qu'Il nous considère comme l'ouvrage de ses mains (Job, x, 3) et qu'il ne veut pas perdre ce qui lui a coûté si cher. L'Ancien et le Nouveau Testament sont remplis de cette vérité.

Cependant il est vrai qu'outre tous les moyens généralement donnés à tous ceux qui veulent entrer au bercail de la sainte Église sous la conduite du divin Pasteur, il y a des âmes singulièrement choisies que le Saint-Esprit distingue et sanctifie par l'application efficace des mérites sacrés de Jésus-Christ.

C'est pour leur consolation que nous essayerons de dire quelque chose des effets que produit ce choix et la reconnaissance qu'elles doivent rendre à la très auguste Trinité qui les a distinguées pour en faire des images tirées au vif de l'Homme-Dieu.

On ne peut ignorer que le peuple d'Israël n'ait été choisi d'entre les nations de la terre pour manifester singulièrement les bontés et les miséricordes de Dieu. Les miracles opérés pour le retour d'Égypte sont si prodigieux que ce sera à jamais le sujet de notre admiration. Après les avoir fait sortir de cette terre idolâtre, pendant les quarante années qu'ils demeurèrent au désert, Il leur donna des lois pleines de sagesse, les entretint par des prodiges et les mit en possession de cette terre abondante en lait et en miel promise à leurs pères.

Ils n'auraient jamais perdu la jouissance de ce lieu de délices et n'en seraient pas sortis si leurs péchés et leurs ingratitudes n'avaient irrité la justice de Dieu et ne l'a-

vaient contraint de châtier leurs iniquités par l'entière destruction du Temple que Sa Majesté avait choisi pour manifester ses grandeurs.

La sainte Église reçoit tous les jours bien plus abondamment les effets de la sagesse, de la puissance et de la bonté de Dieu. Les Juifs n'étaient que les serviteurs, nous sommes les enfants. Ils n'étaient que la figure, nous avons la réalité. Faut-il s'étonner si les rigueurs de la loi sont changées en miséricorde, puisque Jésus-Christ, qui était la fin de la loi écrite, est venu Lui-même en personne développer ses mystères et nous déchirer le voile qui couvre l'Ancien Testament? Cette Sapience increée, par son exemple et ses paroles, nous découvre le mystère caché dans un peuple qui s'est laissé aveugler pour avoir voulu trop curieusement se tenir à la lettre sans en pénétrer l'esprit et en goûter la douceur.

Profitons de la leçon donnée par cette infortune, ménageons la grâce offerte par le Saint-Esprit et comprenons que tout ce qui s'est passé en la loi écrite a été pour notre bien et instruction. Pour rendre cette vérité plus sensible, admirons l'ouvrage de ce divin Esprit dans les âmes qui s'abandonnent à ses voies et qui suivent avec fidélité ses divins mouvements. Il les retire de la captivité du péché pour les faire entrer en la sainte pénitence, les conduire de la vie purgative à l'illuminative et leur donner entrée dans la sainte union qui est cette terre fertile et abondante où Dieu se manifeste et d'où il fait entendre ses oracles sacrés : il les introduit dans le « Saint des saints » où il réside et où il est adoré en esprit et en vérité. C'est là que l'âme reçoit ce divin baiser qu'elle demande et qui lui a coûté tant de travaux.

Nous suivrons en faveur de cette âme fidèle les vestiges de la conduite de Dieu sur le peuple d'Israël, puisque parmi ceux qui ont abusé de la grâce, d'autres se sont

signalés par leur fidélité, détestant l'idolâtrie et l'iniquité. Par les marques de leur foi et de leur amour, ils sont devenus la gloire de leur nation, ils ont témoigné leur reconnaissance envers Dieu et donné aux siècles futurs l'exemple d'une soumission admirable à la volonté divine.

III

Le Saint-Esprit par ses attraits retire l'âme du péché.

Le peuple d'Israël retenu en captivité soupirait après la Terre promise. Opprimé par ses ennemis, il demandait sans cesse à Dieu un libérateur. L'âme créée à l'image de Dieu se ressent toujours de son origine et aspire à son Créateur. Mais le péché la réduit sous son empire, elle se sent en un lieu d'exil. Le démon qui la tente se sert de ses passions, misérables Égyptiens qui la tyrannisent. L'âme voit son malheur, mais elle n'a ni assez de force pour secouer ce joug odieux, ni assez de lumière pour connaître son libérateur. Elle demeurerait éternellement en cet état, si le Seigneur n'avait pitié de sa misère et ne la retirait des ténèbres qui l'offusquent.

La foi est le premier agent qu'emploie dans ce but le divin Esprit. Elle éclaire l'âme sur son état et lui montre la voie pour sortir de sa captivité. Ce premier réveil donne quelque soulagement à cette pauvre âme. Reconnaissant qu'elle ne peut secouer le joug qui l'oppresse sans la puissance du Très-Haut, elle recourt à la prière et appelle son Libérateur. Dieu, qui ne rejette point le pécheur et a l'oreille attentive à ceux qui l'invoquent, répond à sa voix. Et l'âme confiante en sa bonté et dans la force de sa grâce se résout à combattre ses passions et à secouer leur tyrannie.

La voilà donc, nouvel enfant prodigue, revenue de son

égarement, qui ne cherche plus que l'occasion de se jeter aux pieds de son tendre Père et de se rendre à sa merci. Cette drachme, si chère à son Maître, est enfin retrouvée et cette brebis égarée est ramenée au bercail.

Aussitôt que Dieu voit de loin cet enfant perdu réclamer sa miséricorde, Il court à lui, Il le devance et se jetant à son cou Il le revêt des habits sortables à sa condition.

Qui pourrait dire les témoignages qu'Il lui donne de sa tendresse, les moyens qu'Il emploie pour l'obliger à une conversion véritable ? Il oublie ses iniquités et ne se souvient plus de ses fautes passées. Il la considère comme la conquête de Jésus, lavée par le sang rédempteur et purifiée de la vieille lèpre du péché. Il se propose de lui donner les grâces acquises au prix de ses souffrances par le charitable Rédempteur. Il regarde en ce nouvel état l'effet de son amour et les richesses qu'elle possédera un jour lorsqu'elle sera entrée en la terre de promission — bien qu'elle soit encore très éloignée de ce bonheur ayant à traverser des déserts affreux et à soutenir de rudes combats — comme toutes choses sont présentes à Dieu, Il regarde cette âme dans le jour le plus favorable pour exciter sa miséricorde et lui jeter ce regard de bienveillance qui doit la combler de bonheur et la rendre redoutable à ses ennemis.

Que le bonheur de cette âme est grand, que son sort est digne d'envie, et que la fidélité qu'elle a à ce premier réveil est bien récompensée ! Ne dirait-on pas que la créature est en quelque manière nécessaire à Dieu, à en juger par les démarches que son divin Esprit s'impose pour la retirer du péché ? Cependant le seul amour fait jouer tous ces ressorts. Il n'y a rien dans le sujet qui mérite tant de miséricorde. C'est parce que Dieu est saint et heureux, c'est parce qu'Il est la Bonté même, qu'Il veut nous rendre participants du bonheur qu'Il possède lui-même.

Cette vérité de notre foi nous servira dans le Ciel d'une admiration qui ne finira jamais ; nous verrons tous les moyens que sa sagesse a employés pour nous retirer du péché, sollicitée par son divin amour et sans autre motif que sa bonté ; celle-ci tend à se communiquer et ne peut nous voir dans la misère sans essayer de nous en tirer pour nous rendre heureux.

Avouons que c'est aux attraits de la grâce que nous devons notre conversion ; sans elle nous aurions péri ainsi que ces misérables Israélites qui, malgré les prodiges faits par Dieu pour les retirer de l'Égypte, aimèrent mieux demeurer en ce lieu de servitude parmi les idolâtres que d'écouter la voix de Moïse et de suivre l'exemple de leurs frères.

C'est donc aux attraits du Saint-Esprit que nous sommes redevables de cette forte résolution qui nous fit passer du péché à la grâce. Ce sera aussi le sujet du cantique éternel dont l'âme louera Dieu, bénissant cet heureux moment où ce divin Soleil dissipa ses ténèbres et la mit en état de sortir de l'esclavage du péché pour entrer dans le désert de la pénitence. Là le Saint-Esprit, Guide assuré, lui fera ressentir bien plus particulièrement les effets de sa crainte et de son amour, ce qui lui permettra de dire avec le prophète : « Seigneur, vous avez rompu mes liens, je vous offrirai mon sacrifice de louange et j'invoquerai votre saint nom. » (Ps. cxv, 16).

IV

Que le saint Amour produit la pénitence.

Les Israélites, une fois sortis d'Égypte sous la conduite de Moïse, errèrent longtemps dans le désert. Ils furent miraculeusement nourris de la manne qui tombait tous

les jours du ciel. Ils étaient conduits par une colonne de feu et de nuée qui leur marquait le chemin à suivre.

De même après que le Saint-Esprit a conduit l'âme en ce chemin de la pénitence, elle se trouve en un affreux désert; ses mauvaises habitudes se révoltent et la viennent surpendre ainsi que les Égyptiens voulant ramener les Israélites sous leur captivité; elle a donc besoin d'un secours extraordinaire pour vaincre ses ennemis : aussi la grâce qui l'a rendue victorieuse ne l'abandonne pas, elle ménage si adroitement ses intérêts par la crainte et l'amour qu'ouvrant les eaux où elle doit passer elle lui laisse le chemin libre, c'est-à-dire que son esprit est éclairé de lumières nouvelles, elle voit d'un côté l'enfer où elle serait précipitée si elle n'était soutenue par la grâce et, de l'autre, ses habitudes qui reviennent si elle ne prend le chemin entre ces deux eaux, c'est-à-dire si elle ne se résout à marcher par le sentier de la pénitence.

Cette vue l'oblige à s'abandonner aveuglément à toutes les peines qu'il faut soutenir pour plaire à Dieu. Sa volonté se fortifie par la lumière de la foi, elle voit les Égyptiens, ses péchés passés, submergés en sa présence, et les eaux revenir au premier état.

Connaissant à la faveur de son Guide qu'il n'y a point de salut pour les âmes qui suivent les maximes du monde et se laissent emporter au torrent du péché, considérant les merveilles que Dieu opère en sa faveur, elle continue son chemin dans les voies de la pénitence, espérant que Celui qui a commencé en elle son ouvrage l'achèvera.

L'amour, qui lui découvre toujours plus les bontés de Dieu, lui persuade que sa volonté propre a fait tout son mal, que c'est pour elle l'ennemi le plus à craindre et qui lui fera faire naufrage si elle ne se garde de ses ruses. Cette lumière lui découvre l'obligation de suivre la volonté de Dieu, règle infaillible et voie qui conduit infailliblement à la sainteté.

Elle désire entrer sous ce sacré domaine et prie cette même bonté de fortifier sa résolution et de la rendre efficace. C'est en effet le plus grand des moyens pour faciliter sa voie; cette sainte volonté sera la colonne lumineuse qui la guidera et le jour et la nuit. Si elle suit son mouvement, elle ne sera jamais dans l'erreur; ce sera sa lumière en ses ténèbres, sa joie dans ses travaux, son remède en ses maladies, sa force dans ses faiblesses, et le vrai Josué qui l'introduira dans la terre promise. Si elle écoute sa voix et suit ses saintes maximes, elle sera nourrie de cette manne céleste. « Ma nourriture, disait le Sauveur, est de faire la volonté de mon Père » (Jean, IV, 34). Cette nourriture lui sera départie abondamment sans qu'elle ait d'autre peine que de la recueillir et de la conserver en la mettant en pratique.

Alors cette loi divine sera non plus écrite sur des tables de pierre, mais gravé dans son cœur par la main de Dieu. L'âme étant parvenue à la ferme résolution de suivre avec fidélité les attraits de la grâce et de ne plus agir par sa volonté propre est aimée du Céleste Époux; Il la regarde avec complaisance et verse sur elle des grâces très abondantes. Bien qu'elle ne soit pas encore admise en son intimité et à Lui parler comme l'ami parle à son ami, elle ne laisse pas de recevoir de son saint Législateur sa loi par l'entremise de ceux qui tiennent sa place. Elle entend avec le peuple d'Israël, les éclairs et les tonnerres; elle demeure au pied de la montagne, au-dessus cependant des âmes lâches qui regrettent encore les aulx et les oignons d'Égypte, bien convaincue qu'il y a mille fois plus de plaisir à suivre la voie de Dieu même parmi les ombrages de la foi, que de se nourrir avec les idolâtres des viandes de l'Égypte.

Vous avez raison, âme généreuse, ne craignez plus vos ennemis. Si vous suivez constamment votre Guide assuré,

vous ne pourrez vous méprendre, vous aurez la consolation de voir de vos yeux l'armée puissante du démon, de la chair et du monde, s'enfuir devant vous en redisant comme les Égyptiens : « Fuyons devant ce peuple, car Dieu est avec eux (Exode, XIV, 25).

V

Que le Saint-Esprit attire l'âme à l'oraison

« Je la conduirai dans la solitude et là je lui parlerai » (Osée, II, 14).

Six mois après la sortie d'Égypte, Dieu commanda à Moïse de lui édifier un Tabernacle. Il lui en donna les mesures et proportions, et lorsque ce tabernacle fut achevé, la Majesté divine y descendit sous la forme d'une nuée (Lévitique, XVI, 2).

Un des plus grands moyens pour attirer Dieu en nous est la prière, il est difficile que la grâce s'établisse en l'âme sans cela. Aussi par une des premières touches du Saint-Esprit, il sollicite l'âme à se recueillir en son fond pour connaître plus véritablement la volonté de Dieu. Il lui découvre les excellences renfermées dans la prière, et son pouvoir d'attirer du ciel la rosée des grâces. Il la lui montre comme le soleil de la vie intérieure qui fait fructifier les plantes de nos bons désirs, l'eau de bénédiction qui donne accroissement aux saintes résolutions. Il lui fait toucher du doigt que c'est l'âme qui doit animer nos actions et sans laquelle les plus excellentes sont des corps sans âme.

L'âme expérimente qu'elle est le temple où le Saint-Esprit réside spécialement, car sitôt qu'elle a surmonté les premières difficultés qui s'opposaient à son dessein d'être à Dieu, de nouvelles lumières lui sont données : le

monde ne lui semble plus qu'un lieu de ténèbres indigne de ses regards. Elle sent qu'elle est la part de Dieu, créée pour ce Bien infini qui seul peut remplir sa capacité.

Par sa fidélité à se préparer à la prière, l'âme a édifié le tabernacle où Dieu veut habiter. Elle a attiré en elle son Esprit qui déjà l'aidait à faire ce premier pas. C'est lui encore qui maintenant va l'instruire des mesures qu'elle doit garder, car, l'oraison étant l'œuvre de Dieu, nous lui devons le commencement, le milieu et la fin. Nous allons à Dieu par la prière, nous y persévérons par la fidélité à la grâce, et nous en tirons le fruit par l'abandon de notre volonté à la conduite du Saint-Esprit.

Il ne faut pas s'étonner si la Majesté de Dieu voulut se rendre présente par une nuée à la dédicace du Tabernacle; nous sommes ici-bas dans un lieu de ténèbres et d'obscurités, la foi qui nous guide ne paraît à nos yeux que voilée, cependant cette nuée renferme la Majesté de Dieu; et si l'âme est fidèle, elle découvrira les merveilles renfermées en ce temple mystique. A sa faveur elle sera introduite dans le Saint des saints pour entendre l'oracle sacré et parlera à Dieu comme l'ami à son Ami.

Si elle persévère et suit fidèlement son Guide, attendant de sa protection la force et la fidélité dont elle a besoin pour vaincre les tentations et surmonter les difficultés; bien persuadée que sa sanctification est l'œuvre de Dieu et qu'elle n'est elle-même qu'un instrument qui doit se laisser manier au gré du Saint-Esprit, à cette condition elle pourra dire avec le grand Apôtre : « *Je puis tout en Celui qui me réconforte* » (Phil., IV, 13).

VI

Des différents degrés par où le Saint-Esprit conduit l'âme à l'oraison

Le Saint-Esprit nous fait remarquer en l'Écriture que le temple était composé de trois parties : il y avait le portique où se tenait le peuple, dans ce lieu était la mer d'airain qui servait à purifier les prêtres et à préparer les victimes. En la seconde partie était l'autel où elles étaient immolées à Dieu, et la troisième était le Saint des saints où le seul grand-prêtre avait entrée.

Notre âme est le temple du Saint-Esprit, on peut y distinguer également plusieurs parties où Dieu se communique différemment. Il n'entre pas dans notre dessein d'écrire toutes les démarches par où l'âme est conduite pour entrer en ce lieu sacré où la Majesté divine fait entendre ses oracles, remarquons seulement que la mer d'airain mise dans le portique du temple, nous enseigne qu'il faut purifier notre cœur de toutes ses iniquités pour être en état de traiter avec Dieu, ce qui se fait par la méditation, où notre entendement, éclairé des lumières du Saint-Esprit, comprend la nécessité et l'importance de s'appliquer à sa fin dernière et le danger qu'il y a de suivre les maximes qui nous en éloignent.

Ces vérités, purgeant notre entendement de ses ignorances, échauffent notre volonté pour embrasser le bien qu'elle connaît et fuir le mal qu'elle craint. Elle est encouragée pour sacrifier ses passions comparables aux animaux offerts à Dieu en sacrifice. C'est l'effet que doit produire l'oraison, puisqu'elle est une élévation de notre esprit à Dieu. Il faut donner entrée à sa divine Sagesse par ce sacrifice du soir et du matin. La crainte et l'amour doivent être les sacrificateurs qui immolent les inclina-

tions et les habitudes mauvaises contractées en Adam ; les vieilles et les nouvelles doivent être immolées afin que par ce sacrifice continuel soit entretenu ce divin commerce entre Dieu et l'âme en la sainte oraison et que nous soyons élevés à la connaissance du Souverain Bien et à la connaissance de nous-mêmes. Cette double connaissance doit nous servir d'échelle pour nous élever jusqu'à sa Bonté et développer en nous la confiance en Dieu et la défiance en nous-mêmes. Car il est nécessaire pour le salut de reconnaître ce que nous devons à Dieu par la création, la conservation et la rédemption, et cette connaissance ne s'acquiert parfaitement que par les lumières d'en haut que nous attirons par l'oraison.

Concluons que l'exercice de l'oraison est nécessaire : c'est le miroir qui nous découvre les difformités de notre visage et les impuretés de notre cœur, c'est la porte dorée qui nous fait entrer dans les secrets de la divine Sagesse : « Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux et suave à ceux qui l'aiment », dit le prophète royal (Ps. xxxiii, 9) ; c'est l'arme avec laquelle nous devons combattre le géant Goliath et lui couper la tête. Tant que nous avons pour défense cette arme, nous n'avons pas à craindre la surprise de nos ennemis ; nous découvrirons facilement leurs ruses ; nous serons soutenus au combat et fortifiés par leur défaite.

Le Saint-Esprit, qui prie pour nous par des gémissements inénarrables, nous enseignera toute vérité ; c'est en son secours que nous devons établir toute notre confiance, nous abandonnant à ses mouvements pour être pénétrés de ses lumières ; implorant son secours avec une foi vive, une espérance ferme et un amour plein de respect et de confiance ; soumettant notre intérieur à ses opérations, attendant plus de secours de sa grâce que des industries de notre esprit et du raisonnement de notre jugement :

« L'Esprit que j'enverrai, dit le Seigneur, et qui procède de moi, *vous enseignera toute vérité* » (Jean, XVI, 13).

VII

De la soumission que nous devons au Saint-Esprit dans l'oraison

La seconde partie du temple contenait l'autel du sacrifice, la table sur laquelle étaient les pains de proposition et le feu sacré. Ce lieu était destiné pour les prêtres, qui devaient soigneusement veiller à ce que le feu sacré fût toujours entretenu.

Il est très nécessaire de coopérer aux lumières du Saint-Esprit et de suivre ses inspirations. Il faut pratiquer la recommandation du Sage : « Prépare ton âme avant l'oraison, et ne sois pas comme celui qui tente Dieu » (Eccli., XVIII, 23). Il faut recueillir ses puissances, les rendre attentives et ne pas paraître les mains vides. A cet effet il faut méditer les sujets les plus propres à émouvoir de saintes affections, à moins que l'esprit ne soit prévenu de quelque lumière qui enflamme la volonté, car cet exercice ayant pour fin principale de nous élever à la connaissance de Dieu et de nous exciter à la poursuite de son saint Amour, lorsque nous sommes prévenus et que l'ouvrage est déjà avancé, ce serait un abus que de chercher d'autres lumières et de ne pas entretenir ce feu sacré. C'est notre devoir de suivre les saints mouvements de la grâce et de nous abandonner avec simplicité à sa conduite. L'affection que son amour produira en notre âme doit être conservée avec correspondance et fidélité. Gardons-nous de l'éteindre par notre activité.

Si Jésus-Christ voulut que ses Apôtres recueillissent avec soin les restes des cinq pains d'orge et des deux

poissons dont Il nourrit miraculeusement le peuple qui l'avait suivi dans le désert, avec quelle fidélité nous devons conserver les inspirations reçues dans l'oraison! n'est-ce pas le fruit que le Sauveur nous a mérité dans sa douloureuse Passion?

Il est donc nécessaire, pour rendre utile l'oraison, de préparer son cœur en le purifiant de tout ce qui est désagréable à Dieu, d'apporter les dispositions requises pour n'y pas perdre son temps, avec néanmoins cette docilité de donner toujours la préférence aux lumières et mouvements du Saint-Esprit, sacrifiant nos lumières propres pour donner liberté à la grâce, qui seule peut nous apprendre à adorer Dieu en esprit et en vérité et à lui rendre un sacrifice digne de sa grandeur.

En cette manière nos oraisons produiront l'effet qu'elles doivent rendre, nous adorerons Dieu par Dieu même, nous serons purifiés de nos défauts et nous nous rendrons dignes d'être un instrument que la grâce manie à son gré, nous serons utiles au prochain. Notre sacrifice sera continuel, la charité consumera ce qui reste encore du vieil Adam, rendant nos actions de bonne odeur devant la divine Majesté, et nous rendra sa miséricorde favorable dans le temps et l'éternité.

VIII

De la fidélité à suivre les mouvements du Saint-Esprit dans l'oraison

Dieu ayant choisi la tribu de Lévi pour le servir en son saint temple, Il leur prescrivit ses ordres et leur enjoignit de les observer inviolablement, surtout ils devaient prendre garde que le feu sacré fût toujours entretenu, que l'huile qui brûlait pour éclairer ce saint lieu fût bien

pure, qu'il y eût toujours de l'encens préparé pour le sacrifice et que les pains de proposition fussent renouvelés tous les huit jours.

Il n'y a pas de doute que l'âme attirée à l'oraison par le Saint-Esprit doit à Dieu une fidélité particulière. Elle est distinguée par la divine Majesté du reste des créatures ; elle est la portion de Dieu, la dépositaire de ses secrets, elle ne doit pas profaner son état. Jour et nuit elle doit être occupée à ouïr et disposée à accomplir sa sainte volonté.

Si sa bonté n'exigeait de cette âme qu'une fidélité commune, Il l'aurait laissée, comme le reste du peuple d'Israël, dans le vestibule du temple ; s'Il l'appelle et veut l'introduire dans le Saint des saints, c'est pour lui apprendre que, choisie par Dieu, elle doit lui rendre un culte particulier d'hommages et d'adorations, et qu'elle ne peut, sans dégénérer de la noblesse de son état, se profaner dans les maximes de la terre, sous crainte d'être punie ainsi que les enfants d'Aaron, Nadab et Abiud, qui avaient voulu sacrifier dans le temple avec du feu étranger, qu'elle se souvienne que Dieu est un Dieu jaloux : de même qu'il nous attire par sa seule bonté, Il exige la fidélité à ses attraits et ne peut souffrir la méconnaissance. Il est donc nécessaire d'entretenir ce feu sacré par le sacrifice de notre propre volonté et de l'amour de nous-mêmes, offrant jour et nuit à la divine Majesté tout ce que nous sommes, par l'immolation de ce qu'il y a en nous d'impur et par la pratique de ce que nous connaîtrons lui être le plus agréable.

Il faut que l'huile soit pure, c'est-à-dire que notre intention ne soit pas mélangée d'amour-propre, de recherche de nous-mêmes, et souvent la purifier par des examens sérieux sur nos pensées, nos paroles et nos œuvres, les exposant aux rayons de ce divin Soleil, afin qu'Il nous

découvre ce qu'il y a d'impur et qu'Il nous rende dignes de l'adorer en esprit et en vérité, ce que nous ne pouvons faire si nous ne sommes dépouillés de ce vieux levain qui nous tient attachés au monde et à nous-mêmes.

L'avantage que nous avons de traiter avec Dieu et l'honneur qu'Il nous fait de nous communiquer ses divins secrets nous obligent d'étudier sans cesse sa divine volonté, de nous revêtir de son esprit; c'est le dessein qu'Il a en nous faisant part de son amour et en nous ouvrant par l'oraison le trésor de ses saintes lumières. Ces lumières nous permettent de découvrir dans les entrailles de ce bon Père l'amour infini qu'Il nous porte et le désir qu'Il a de nous rendre heureux de sa béatitude même. « Mon Père, disait Jésus avant sa Passion, je vous prie que l'amour duquel vous m'avez aimé soit en eux, et moi aussi en eux » (Jean, XVII, 26).

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

Notes de Pédagogie religieuse

Les précédentes notes touchaient à plusieurs particularités essentielles de la première formation religieuse de l'enfant. L'une d'elles, non des moindres, que nous appellerions volontiers l'éducation eucharistique, exigera une étude à part.

En l'attendant, les présentes lignes n'ont d'autre objet, par manière de conclusion anticipée, que de signaler une grave question de fait dont la solution urgente paraît s'imposer.

Le régime de laïcisme sous lequel nous vivons depuis bientôt cinquante ans, exactement depuis 1880, a créé chez nous une situation, disons plutôt une crise dont l'acuité va grandissant, dans les centres importants surtout. Parallèlement à la crise du baptême, du baptême omis ou longuement retardé, il y a la crise de l'enseignement catéchistique ; crise qui se présente sous deux aspects, d'étroite relation l'un avec l'autre : en fait l'explication technique de la doctrine au grand catéchisme, à en croire les professionnels, devient de plus en plus laborieuse; en fait, également, périclite de plus en plus la formation éducative qui doit précéder et accompagner l'apparition de l'âge adulte. Que ceci soit cause de cela, il y a tout lieu de le penser; car on ne renverse pas impunément l'ordre de nature et de grâce. Les métaphores de l'Évangile, qui veulent faire notre éducation par l'image, à nous aussi enfants que nous sommes, nous disent bien que la semence, qui est la parole de Dieu, ne germe pas dans un terrain pierreux. Et le Sermon sur la Montagne se termine avec solennité par l'exemple désastreux de l'insensé qui a bâti sa maison sur le sable.

La difficulté, disons-nous, d'instruire les enfants de neuf à onze ans, en vue de la Communion solennelle, s'accentue de jour en jour. Si l'on excepte certaines régions de notre pays, la constatation n'est-elle à peu près générale? Nous serions très heureux d'enregistrer un démenti. A quoi l'attribuer, cette difficulté croissante de bien faire entendre la doctrine, de faire retenir de mémoire les formules nécessaires qui l'enchâssent? Peut-être, pour un certain nombre de jeunes enfants, on le dit, à l'insuffisance de l'instruction scolaire (« *insuffisance toujours croissante* des enfants en instruction primaire », affirme M. Herriot); en tout cas à l'indifférence trop fréquente des familles qui ont perdu l'habitude de collaborer à l'effort du prêtre ; à la carence enfin et surtout de l'école officielle qui, non seulement exclut de son horaire la leçon de catéchisme, mais paralyse encore la leçon donnée à l'église en la faisant paraître, aux yeux de l'élève déjà surmené, comme le plus ennuyeux pensum de surcroît.

N'y aurait-il pas une autre cause à ce malaise? L'on connaît le grief articulé le plus couramment : si les enfants, même intelligents, ont tant de peine à comprendre et à retenir la lettre du manuel, la faute en est au manuel. C'est du manuel, ce « pelé », que vient tout le mal. Plutôt rares sont les maîtres qui se contentent sans plus de façon du livre à leur usage. Et les critiques pleuvent sur le pauvre petit livre : réponses trop compliquées, trop longues, trop savantes, abstraites, obscures, arides, étrangères à toute piété presque autant que les plus ordinaires exemples de grammaire.

Et l'on rêve le catéchisme idéal, en attendant le catéchisme unique. On cherche l'idéal, sans prendre garde qu'à vouloir mieux adapter les formules à la capacité des disciples, on risque de diluer la doctrine en des réponses imprécises, incomplètes, inexactes, imagées sans doute ou sentimentales, mais flottantes comme des images ou des sentiments. On cherche l'idéal avec moins d'inconvénient — l'effort a été heureusement tenté — en aérant, par des récits intercalés et des gravures parlantes, le texte étouffant et maussade. Mais, quoi qu'on fasse, le manuel ne se dépouillera jamais de son austérité nécessaire. Inutile donc de pousser trop loin la sévérité pour ses soi-disant méfaits.

Quant au catéchisme unique, on en saluera l'aurore avec joie, puisqu'il est annoncé pour bientôt. Et, précisément, ne

faut-il pas nous préparer à l'accueillir, non seulement avec un parfait esprit de discipline, ce qui ne peut pas manquer d'être de la part de tous, mais avec un cœur qui dépose ce vieux ferment d'indisposition *a priori* à l'égard de toute espèce de manuel? Sans quoi, ne sera-t-il pas à craindre que ce Catéchisme universel, que nous recevrons de la main du Souverain Pontife avec une reconnaissante piété filiale comme de la main de Dieu lui-même, ne soit exposé, lui aussi, à être battu en brèche par nos excès de zèle?

N'attribuons donc pas au manuel cette « indignité » qui le reléguerait à l'arrière-plan, ni ne le traitons avec cet « excès d'honneur » qui l'élèverait au premier. L'ordre de nature et de grâce, nous l'avons assez dit, réserve la première place, chronologiquement et logiquement, à l'éducation. Que dis-je? les lois positives de l'Eglise, en particulier le Décret *Quam singulari*, le supposent. Les prescriptions récentes qui exigent la première communion à sept ans environ, impliquent la nécessité d'une préparation antérieure, laquelle, ne pouvant pas être à cause de l'âge le fruit d'une explication didactique, doit forcément résulter de la seule forme éducative employée.

Dans une note ajoutée à la IV^e^ édition de son « Commentaire du Décret *Quam singulari* », le Cardinal Gennari dit formellement (p. 21) : « Nous ne pouvons approuver certains petits catéchismes par demandes et par réponses, publiés récemment pour la première communion et destinés à être appris par les enfants. Les enfants devraient mettre un long temps pour apprendre ces réponses et resteraient ainsi sans pouvoir communier. Nous répétons : pour les premières communions des petits enfants, on ne doit pas demander un examen formel. Leur instruction doit se faire *oralement*, de la manière qui suffit pour leur faire comprendre, *autant qu'ils le peuvent*, les choses strictement nécessaires. Ensuite on les instruira formellement et on les soumettra à de vrais examens. » Tout cela évidemment laisse saufs les règlements diocésains qui statuent pour des raisons d'ordre local et particulier dont les évêques seuls ont le droit de juger, règlements qui doivent être suivis. Mais cette explication indique l'esprit dont il y a lieu de s'inspirer dans la pratique et écarte les prétextes dont voudrait se couvrir la négligence ou dont s'effraierait le scrupule.

Bref, la cause du mal qui vient d'être signalé n'est pas dans

le manuel ; elle est ailleurs : dans la faillite de l'éducation première. La diminution de la foi dans les familles, terriblement aggravée par l'apostasie de l'école, nous a mis dans l'impuissance de construire solidement, faute de base.

***

Très douloureuse est la faillite de l'école redevenue païenne. Veut-on, pour mesurer la profondeur de ce que nous avons perdu, comparer l'école à elle-même, ce qu'elle était il y a quelque trois quarts de siècle, dans la période qui a précédé l'invasion du laïcisme, à ce qu'elle est aujourd'hui? Ce n'est pas sans une curiosité mêlée de stupeur que l'on jettera un rapide coup d'œil sur ce que pensait et faisait l'école officielle, sur ce qu'elle pensait, entendons-le bien, relativement à cette œuvre même de l'éducation religieuse, préparation indispensable à l'enseignement technique du catéchisme. Démontrer que l'école comprenait alors sa mission exactement selon toute la thèse défendue ici, voilà qui ne manquera pas de piquant. Les textes abondent; même présentés avec sobriété, ils auront leur éloquence, comme les chiffres. Aussi bien les mœurs du temps correspondaient-elles aux textes. Les restants d'une génération qui finit savent ce que représentaient de dignité ces éducateurs modèles qui, non seulement élevaient religieusement les enfants confiés à leurs soins, mais encore souvent donnaient leurs propres fils à l'Église.

Voici un manuel officiel de pédagogie, édité sous le règne de Louis-Philippe (à Paris, chez Langlois et Leclercq, sans date). Autorisé par le Conseil royal, il a pour auteur Ambroise Rendu fils, et pour titre — notons la destination — : *Cours de Pédagogie ou Principes d'éducation publique à l'usage des élèves des Écoles normales et des instituteurs primaires*. — L'auteur dit s'être inspiré des travaux les plus réputés sur le sujet en France, en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, aux États-Unis; mais, spécialement sur le point précis qui nous occupe, il n'a fait que résumer l'ouvrage de M. Brun : *Des moyens d'éducation morale et religieuse*; ouvrage « qui a d'ailleurs le mérite d'être tout à fait d'accord avec les prescriptions de l'Université » (2e Partie, ch. III, p. 147).

Il recommande d'abord à l'instituteur la préoccupation constante d'imprégner de leçons morales et religieuses tous les

objets de l'enseignement. C'est la manière « diffusée ». « Que d'occasions de faire naître dans l'esprit des enfants de salutaires pensées! Ne peut-on pas sans cesse leur présenter de bonnes maximes au moyen des exemples d'écriture, de grammaire, comme avait coutume de le faire le sage et vertueux Lhomond? Il n'est pour ainsi dire pas d'exercice qui ne puisse offrir à un maître intelligent et attentif des moyens de cultiver le sens moral chez les enfants » (p. 92).

Mais, venant à la question de l'éducation religieuse directe, il préconise, d'accord avec M. Brun dans l'ouvrage cité, la discipline suivante (p. 147 et suiv.).

« Les élèves seront répartis en trois divisions pour l'enseignement religieux. »

La première comprendra les enfants « les plus jeunes », c'est-à-dire depuis l'âge de scolarité jusqu'à huit ans. Pour eux l'instruction religieuse consistera, uniquement ou presque, en des « *récits* de l'Ancien et du Nouveau Testament, que le maître fera de *vive voix* pour attacher davantage l'attention des élèves ». (Qu'on se rappelle ce que nous avons dit de l'Histoire Sainte.) Ce qui n'empêchera pas le maître de s'interrompre par moments pour vérifier, par des questions, si on l'a compris; ou encore de joindre à sa narration toutes les réflexions morales et pratiques auxquelles elle donnera lieu; et même de faire apprendre aux enfants quelqu'une des maximes les plus claires et les plus simples de l'Écriture Sainte, après leur en avoir bien expliqué le sens et en avoir montré l'application dans quelque petit trait historique.

Et l'auteur d'ajouter, avec un sens pédagogique très droit — cette remarque vaut son poids d'or : « On ne doit chercher dans ce premier enseignement qu'à ouvrir l'âme des enfants à la piété, qu'à leur donner le goût des choses religieuses » (p. 148). L'on ne peut pas mieux dire.

Le deuxième degré, développement du précédent, concerne les enfants de huit à dix ans. Déjà exercés à la lecture, ils pourront *lire* avec fruit les histoires que le maître auparavant *racontait*. Ils seront initiés à l'étude de l'Histoire Sainte en des abrégés composés spécialement pour eux, mais abrégés qui conservent le caractère de noble simplicité, de beauté émouvante et, s'il se peut, les expressions mêmes du texte sacré. « Pour vivifier les pratiques religieuses par un sentiment vrai et profond — je cite l'auteur —, il n'est pas de meilleur moyen

que de rendre les élèves familiers avec les histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament. Que d'enseignements pour le maître lui-même dans ces livres divins, si bien adaptés à tous les besoins de la vie! Que d'intérêt, que de charme et d'utilité pour les enfants dans ces récits qui ne lassent jamais, dans ces leçons qui corrigent chaque faute, encouragent chaque vertu; dans « ce livre enfin qui contient à lui seul plus de vraie sublimité, plus d'exquise beauté, une morale plus pure, une histoire plus importante, plus d'éloquence et de poésie que tout ce que l'on pourra recueillir de plus admirable dans tous les livres de tous les siècles et de toutes les langues (William Jones)! »

Naturellement les explications fournies seront ici plus détaillées et plus complètes. Même il sera fait appel à la mémoire de l'enfant en vue de rédiger ce qui l'a le plus frappé. Alors, de front, sans inconvénient aucun, on lui fera apprendre par cœur le petit catéchisme et l'Évangile du dimanche; à quoi l'on ajoutera une première explication des fêtes liturgiques et des pratiques de la religion.

La troisième division se compose des enfants de dix ans et au dessus. Elle correspond à notre grand catéchisme. Et que leur demandera-t-on? Ecoutons cette sagesse qui parle — je cite encore — : « Ils reçoivent tous du curé l'enseignement religieux, qui comprend spécialement l'étude du dogme. » Voilà donc l'éducateur primaire, continuateur-né de lafamille, qui s'efface humblement devant l'Église enseignante. Encore une fois quel sens exact des choses! Quant à lui-même, va-t-il désormais se croiser les bras et, pour autant, considérer sa tâche comme finie, s'il n'est pas un théologien capable d'assurer la leçon dogmatique? Sa tâche n'est pas finie; elle se prolonge, mais sous une autre forme, en des travaux d'approche qui garantiront à l'œuvre du prêtre son plein rendement. « Le maître, je cite toujours, aura soin de bien graver dans la mémoire (des enfants) les réponses du catéchisme qu'ils doivent réciter à l'église et qui leur y seront expliquées. Il les enverra régulièrement aux exercices; au retour, il leur fera rendre compte de ce qu'ils auront entendu; il leur donnera le temps nécessaire pour faire une courte analyse de l'instruction. Ainsi il s'associera de la manière la plus utile à l'œuvre du ministre de la religion, il contribuera puissamment à faire pénétrer dans le cœur des enfants les croyances qui doivent faire la règle de leur vie entière. »

Peut-on souhaiter une mise au point plus parfaite de ce que doit être l'éducation qui précède et accompagne l'instruction? Éducation qui se fera sur le mode touchant. L'on prend bien soin de nous le dire. Ce que voulait saint Augustin, ce que n'eussent désavoué ni l'illustre Gerson, ni le « bon Rollin », notre pédagogue du siècle dernier nous le répète à son tour : « Que le maître, en parlant des vérités religieuses, ait toujours l'accent de la conviction profonde, de la foi sincère... Il s'attachera donc à parler au cœur, à le toucher. »

C'est ce que demande aussi un autre auteur du même temps, Barrau, dans son livre intitulé : *Direction morale pour les instituteurs* (Paris, Hachette, 1848). « Je ne vous interdis pas de vous livrer à ces vives émotions qui, en se communiquant du maître aux élèves, répandent dans une classe la chaleur et la vie... J'aime qu'un maître, au sortir d'une classe, soit comme hors d'haleine, et que le repos lui soit beaucoup plus nécessaire qu'aux enfants. »

Ah! c'est que ces hommes, qui pourraient bien paraître à nos contemporains remonter à la préhistoire, avaient une haute idée de leur fonction. Le chapitre premier de ce dernier ouvrage cité est intitulé : VOCATION.

A part de notables et parfois très belles exceptions, l'idéal, hélas! a sombré lamentablement. Même un sénateur anticlérical du Gers le déplorait, il n'y a pas très longtemps, dans le journal *Le Radical* : « Beaucoup de maîtres sans doute, pense-t-il, comprennent quelle responsabilité pèse sur eux, et quelle est la noblesse de leur tâche. Mais aussi, pourquoi ne pas l'avouer, d'autres ignorent ou feignent de savoir... Ils n'ont pas une vocation. Ils font correctement, la plupart du temps, un métier. »

Depuis 1848, quel changement! Quel bond au thermomètre, depuis le beau fixe jusqu'à la tempête, depuis Ambroise Rendu jusqu'aux instituteurs Glay et Loriot, jusqu'à certains maîtres d'esprit communiste, dont le but, ils le disent, est de faire, des enfants, des « révoltés »!

Cessons toutefois d'être surpris en considérant l'allure de ces manuels que nous venons d'admirer. Les principes pédagogiques qu'ils contiennent ne sont rien moins que l'esprit et la méthode des Frères des Écoles chrétiennes dont la tradition, même dans les premières écoles normales laïques, au milieu du XIX^{e} siècle, s'est fidèlement gardée. Sous la Restauration, sous

Louis-Philippe, il y avait encore des Frères à la tête de nos Écoles normales officielles. Comme on a vite fait d'oublier l'histoire! La France, il y a quatre ans, célébrait le cinquantenaire des Écoles normales. En réalité, les Écoles normales ne remontent pas seulement à 1872, ni même à la Révolution. Il n'est que juste d'en attribuer la fondation, au XVII[e] siècle, à un personnage qui n'est pas méconnu partout. Hier, un journal du Canada, imprimé à Torento, le *Saturday Night*, journal qui n'a rien de catholique, ne craignait pas de dénommer saint Jean-Baptiste de la Salle « *le père de la pédagogie moderne* ». C'est sous l'inspiration de ce saint qu'a commencé à fonctionner, à Reims, la première École normale, le « séminaire de maîtres d'école pour la campagne », selon l'expression si vraie qu'on employait alors (1).

***

N'est-ce pas le moment de reprendre les contacts? Quand même, à certaines époques, la filière des vraies traditions semblerait s'être un moment perdue, il faut que le sens commun revendique ses droits. La sagesse des nations ne peut pas se mentir à elle-même. Et si les circonstances extérieures en ont déplacé l'axe, si, nous autres prêtres, nous sommes fatalement confinés dans un rôle qui ne correspond plus tout à fait aux ambiances, un rôle d'enseignement qui ne cadre plus avec l'œuvre déficiente de l'éducation, quelque chose sans doute est à modifier.

Serait-ce quelque chose à modifier dans notre enseignement ou dans nos méthodes utilisées avec les enfants de la « troisième division »? Nullement, ou si peu.

Vraiment l'on ne peut pas dire que la responsabilité du clergé soit directement engagée. Les prêtres de notre génération sont simplement admirables. On connaît leur situation critique; ils consument leurs forces, dépassant, bien au delà, l'âge de la retraite, sans que nul d'entre eux songe à la relève; ils tiennent jusqu'à la fin, une fin qui souvent sonne prématurément. Leurs catéchismes se multiplient en deux, trois et quatre paroisses. Suffiront-ils encore toujours à occuper auprès des

(1) C'est en 1880 que le F. Irlide, supérieur général de l'Institut des Frères, a renoncé à la direction des dernières Écoles normales : Quimper, Aurillac et Rouen.

enfants plus petits le poste que les parents et l'école ont déserté?

S'il existe un remède, il est ailleurs. Mais le remède est si nécessaire qu'il faut le trouver ou périr.

Puisque le clergé est numériquement insuffisant, la campagne qui s'impose est d'intéresser de quelque manière tous les laïques catholiques à la cause de l'éducation chrétienne de l'enfance, et surtout de faire appel à l'action directe de certains laïques apôtres.

Les événements commandent cette campagne; mais, plus haut encore, la voix de l'Église. Pie X, en 1905, par une Encyclique, exprimait sa volonté que fût érigée partout la Confrérie de la Doctrine Chrétienne, avec la pensée d'associer l'effort des simples fidèles à celui des pasteurs. Dans le nouveau Droit, le Canon 711 confie aux Ordinaires le soin d'établir cette Confrérie dans toutes les paroisses, dans le but évident d'assurer le concours des laïques à l'œuvre par excellence. C'est ce que le Canon 1333 spécifie explicitement en ces termes : « Le curé, pour ce qui regarde la formation religieuse des enfants, peut, et même, s'il est légitimement empêché, *doit* utiliser la collaboration des clercs qui se trouvent sur le territoire paroissial, ou même, s'il est nécessaire, *de pieux laïques*, principalement de ceux qui sont inscrits à la Confrérie de la Doctrine Chrétienne ou autre analogue érigée dans la paroisse. »

La sollicitude du Souverain Pontife à ce sujet est si grande que, il y a quatre ans, par son *Motu proprio* « *Orbem Catholicum* », du 29 juin 1923, Pie XI, pour donner plus d'activité à l'enseignement de la doctrine chrétienne par les catéchismes, instituait, au sein de la Sacrée Congrégation du Concile, un Office spécial, lequel « a pour mission de diriger et de développer dans l'Église tout ce qui a trait à l'apostolat catéchistique ». En vue de faciliter à cet Office l'exercice de sa mission, la Sacrée Congrégation a envoyé un questionnaire aux Évêques du monde entier pour se renseigner sur l'activité, les méthodes et les résultats de l'enseignement catéchistique dans tout l'univers. Les données et les suites pratiques de cet examen mondial nous seront-elles, au moins en quelque part, communiquées un jour? Qui sait si la publication du Catéchisme universel ne sera pas une occasion jugée favorable par le Père commun des fidèles?

La moisson, en attendant, réclame de nouvelles équipes de

travailleurs. Un sérieux effort a déjà été accompli, dans les villes spécialement, par les catéchistes volontaires en faveur des enfants de la Communion solennelle. Même pour les catéchismes de persévérance, un essai heureux vient de se faire jour dans la capitale, parmi les volontaires hommes : jeunes gens des grandes écoles et autres se sont répartis en escouades pour évangéliser Paris et la banlieue. Mais les petits de sept ans, eux aussi, demandent du pain, *parvuli petierunt panem...* Qui viendra à leur secours?

Ce ne serait pas trop de toutes les forces conjurées pour aider sous toutes les formes à leur initiation religieuse, dans les plus humbles villages, surtout dans les paroisses sans prêtres résidants, comme dans les grands centres. Nos Ligues de dames, nos Fédérations de jeunes filles, entrées en lice, assureraient d'abord la présence des petits enfants : premier pas bien difficile à réaliser, à cause de l'obstination des parents et de la terrible accoutumance. Elles mobiliseraient ensuite leurs unités suivant les disponibilités et les besoins. Souvent les catéchistes manquent parce qu'on se figure leur rôle plus laborieux qu'il n'est.

De quoi s'agit-il en effet? De peu de chose au fond, et pour quoi un diplôme de docteur n'est point requis. Apprendre à ces petits garçons ou fillettes quelque formule de prière, les faire prier, leur raconter des histoires, leur montrer des images, être soi-même pour eux l'image la plus vivante, verser un peu de foi et d'amour dans leurs yeux, dans leurs oreilles, dans leur cœur, traduire devant eux, en guise de haut-parleur, la grande voix du Sinaï ou du Golgotha, ce n'est que cela, mais tout cela; grand et simple, comme le divin.

Cette formation mystérieuse, ce second enfantement à la vie de foi, la femme en a naturellement le génie; naturellement, si l'on ose dire, la grâce. Les Germains, au dire de Tacite, pensaient qu'il y a dans le cœur naturel de la femme quelque chose de saint, *inesse foeminis aliquid sanctum putant.* Que penser de ce cœur une fois embrasé de la charité du Christ!

A l'œuvre donc! Et plus les réunions se rapprocheront, par leur nombre, par leur physionomie, du cadre étroit de la famille où la femme est reine, mieux ce sera. Le mieux, ah! c'est qu'on restitue aux mères leur fonction sublime. Que l'on s'y emploie de toutes manières. A leur défaut seulement, les suppléantes désignées monteront en ligne. Encore ne cherche-

ront-elles autre chose, pour parler comme saint Paul, que de se faire des entrailles de mères. Elles rassembleront quelques enfants, à peine la demi-douzaine, chez elles de préférence, et non à l'église, pour que ce soit plus « famille ». Souvent l'on aura moins de peine à multiplier les ouvrières, en divisant la tâche, qu'à trouver l'unique qui consentirait à assumer la tâche entière.

Beaucoup d'objections courantes tomberaient devant cette façon de concevoir le plan d'attaque.

Quoique la collaboration des femmes chrétiennes semble devoir suffire (1), la cause est si grave, si urgente, qu'il faut y intéresser l'opinion publique. Nos groupements d'action catholique, quels qu'ils soient, ne peuvent y rester indifférents, sous peine pour eux-mêmes d'échafauder en l'air. Si le navire fait eau dans la cale, à quoi sert de blinder le reste?

Aussi bien, élargissant le programme, faudrait-il qu'on remontât plus haut. Ce n'est pas seulement l'éducation première, accompagnée de la communion précoce, qui prépare l'avenir. Le baptême précoce le prépare aussi, bien que d'une façon apparemment plus latente. Nous avons parlé de la crise du baptême, retardé ou omis : autre point de discipline où s'accuse le relâchement de la tradition. Chez nous, encore à la veille ou au lendemain de la Révolution, certaines statistiques régionales en font foi, l'on baptisait l'enfant au jour ou au lendemain de sa naissance. Si la tradition s'est rompue, les prescriptions du Code maintiennent le principe. Quand donc la conspiration des familles vraiment catholiques entraînera-t-elle une réaction contre l'esprit païen?

Que penser alors de l'enfant devenu le temple du Saint-Esprit dès sa naissance, élevé dans la tiède atmosphère du sanctuaire familial? Le bouton de fleur s'ouvre à l'aurore, enveloppé, comme d'une gaine protectrice, de la douce étreinte d'une pieuse mère, protégé contre le givre matinal du péché, jusqu'à ce que le soleil de l'Eucharistie vienne à point l'épanouir et en fixer la ravissante beauté dans une immuable force.

(1) Nous sommes loin de prononcer l'exclusive contre les hommes. Les pères profondément chrétiens n'ont-ils pas, eux en particulier, leur mission de tout premier plan à remplir? L'aptitude que les femmes possèdent en quelque mesure naturellement, ils l'obtiennent par grâce.

C'est la présentation, à temps, des choses de la foi, qui opère cette merveille. Ainsi le comprenait-on aux siècles chrétiens. Du jour où l'Église ouvrit une école à des enfants, ce fut pour leur apprendre *d'abord* la doctrine chrétienne et la science des saintes Lettres. Le premier apprentissage des lettres, nous le savons par Grégoire de Tours, commençait pour eux par l'étude des Psaumes, « dès qu'ils se mettaient à parler, aussitôt finis les premiers vagissements de l'enfance ». Macrine, sœur de saint Grégoire de Nysse, tout en se préparant au mariage, s'était faite catéchiste et instruisait son frère Pierre dès le berceau de la science des Écritures. Saint Augustin, dans ses *Confessions*, déplore qu'on l'ait initié aux fables des poètes, au lieu de sanctifier d'abord son esprit, son cœur et sa langue au contact des Livres saints. Il parle ici de l'école, non de sa mère dont il ne renie pas les tendres soins : « Le nom du Christ avait été bu amoureusement par mon cœur d'enfant avec le lait de ma mère; et il était demeuré au fond (*Conf.*, l. III, c. IV). La fleur de l'âge, selon lui, ne doit pas être livrée à des curiosités profanes, inutiles et souvent dangereuses, « mensonges poétiques », comme il dit, mais à la céleste vérité de la parole divine. Dans son Traité du Catéchisme, il ne demande, pour l'instruction des catéchumènes, que la narration des faits de l'Histoire Sainte, avec la mise en relief de la grande idée qui domine les deux Testaments et qui est la fin de l'Histoire : la charité de Dieu pour les hommes. Le livre qui suffit, c'est l'Histoire du bon Dieu qui « a tant aimé le monde ».

L'Histoire Sainte! Combien, parmi les enfants de notre temps, la connaissent, autrement que par les brimades des incroyants railleurs!

Il est temps de réagir. A chacun sa part de la grande œuvre. La grande œuvre est double : élever, instruire. L'instruction, selon une heureuse expression de Mgr Gay, consiste à « *donner Jésus* ». Elle est proprement la fonction du prêtre. L'éducation reste plus spécialement l'apanage du père, de la mère, des catéchistes... « *Former Jésus* », cela ne suffit-il pas à leur ambition? Ce sera leur récompense, comme leur gloire, de graver dans le cœur des enfants le nom du Christ. Et il y demeurera au fond.

L. Paulot.

Le symbolisme des dix-huit Apparitions de Lourdes

On a beaucoup disserté sur Lourdes. Les ouvrages écrits à son sujet dépassent la centaine. Mais lorsqu'on parcourt ces ouvrages, — à part de rares exceptions — l'on est vite frappé de ce fait qu'après avoir résumé en quelques pages le récit des Apparitions, les auteurs, au lieu de s'y arrêter et d'en rechercher la signification et la portée, s'empressent de bifurquer sur les miracles de Lourdes, dont le récit, le nombre, la variété et la valeur apologétique prêtent matière à de triomphants développements, comme si, à Lourdes, ce qu'il y avait d'essentiel, c'était les miracles. Déjà Bernadette, de son temps, avait fait cette constatation et s'en était plainte : « Je trouve, disait-elle au sujet du récit des apparitions, qu'on glisse trop rapidement dessus. »

Certes, si Notre-Dame a jugé bon de manifester à Lourdes sa Puissance et sa Miséricorde par des miracles, nous serions bien ingrats de dédaigner pareils présents et les Apologètes auraient grand tort de ne point exploiter de si puissants arguments.

Mais enfin, n'y a-t-il à Lourdes que les miracles ? Les foules qui se rendent à la Grotte n'y doivent-elles aller que dans l'espoir d'une guérison ? Notre-Dame n'est-elle apparue que pour marquer l'endroit où elle ferait dans la suite des miracles ? L'enseignement central de Lourdes réside-t-il dans les événements actuels ou dans les dix-huit Apparitions de 1858 ?

Il semble vraiment plus exact de considérer les miracles de Lourdes comme un accompagnement, un épanouissement ou une confirmation des apparitions. Ces miracles contiennent par eux-mêmes un enseignement, mais étant donné qu'ils se présentent comme venant confirmer un fait essentiel initial,

ce ne peut être qu'un enseignement corrélatif subordonné. L'enseignement principal, étant entendu que toute apparition, jusque dans ses plus minces détails, est destinée à l'instruction, à l'édification et à la sanctification des hommes, doit être cherché dans les apparitions elles-mêmes. Les dix-huit apparitions de 1858 doivent être considérées comme constituant le centre de Lourdes.

Le tout est de savoir ce que la sainte Vierge est venue faire à Lourdes, quel message précis elle est venue nous apporter. Tous les auteurs traitant des apparitions de Lourdes ne pouvaient pas ne pas se poser la question. Mais, chose surprenante, chacun y répond à sa façon. Après hésitation, les uns prétendent que Notre-Dame « veut surtout nous montrer le caractère d'amitié, de mutuel amour, de réciproque dévouement de son rôle de mère et de médiatrice ». D'autres veulent avoir « toute la religion enseignée dans les Apparitions de Massabielle ». D'autres y reconnaissent un simple remerciement de Notre-Dame pour la définition du dogme de son Immaculée Conception (1), et par là même la confirmation de l'Infaillibilité Pontificale. Certains affirment qu'elle est venue « nous apprendre à saluer avec grâce et humilité »...

Tout cela est vrai à la fois, mais enfin où réside le formel de l'enseignement ? Nous savons que Notre-Dame est apparue en 1830 à Paris pour nous recommander sa médaille miraculeuse, en 1846 à la Salette pour nous dire que le bras de son Fils devenait trop lourd et qu'elle ne pouvait plus le retenir. Qu'est-elle venue faire à Lourdes ?

Il faut bien reconnaître — comme le reconnaissent d'ailleurs aisément plusieurs auteurs et prédicateurs et comme l'avouent confusément ceux qui méditent le récit des Apparitions ou qui reviennent d'un voyage à Lourdes — qu'il règne sur ce point capital quelque imprécision, sinon quelque obscurité.

A vrai dire, les apparitions de Lourdes sont dans plusieurs de leurs détails, et même dans leur ensemble, énigmatiques, parfois « déconcertantes ». Notre-Dame apparaît dix-huit fois. La théologie nous oblige à croire que chacune des dix-huit

(1) La plupart s'arrêtent à cette opinion. Mais une objection se pose : Si Notre-Dame n'est apparue que pour nous dire qu'elle était l'Immaculée-Conception, seule l'apparition où elle s'est déclarée telle aurait un sens. A quoi serviraient les dix-sept autres ?

apparitions a sa raison spéciale d'enseignement, et pourtant, la plupart du temps, Notre-Dame ne dit pas un mot. Nous ne conservons de son passage à Lourdes que quelques paroles. Quand elle parle, il lui arrive de demander à Bernadette de manger de l'herbe et de se laver la figure avec de l'eau boueuse. Nous voyons encore Bernadette après la première apparition saisie subitement durant quelques minutes, elle auparavant si chétive, d'une force qui stupéfie sa sœur Toinette. Durant les apparitions, tantôt elle est en extase, tantôt elle circule et n'éprouve aucune suspension de sens. Tantôt sa figure reflète devant l'Apparition une joie immense, tantôt « une douleur comme un glaive à deux tranchants ». Que veut dire tout cela. Avouons que, sans explication, ces particularités nous surprennent autant qu'elles surprenaient les témoins des Apparitions. « Diverses circonstances, dépose l'abbé Poman, comme l'herbe, les barbouillages de boue, nous déconcertaient. » Un catholique illustre de Belgique écrivait, de son côté, dès 1862 : « Dans ces manifestations de l'ordre divin, tout, jusqu'aux moindres détails, est de droit rempli d'enseignements, bien que nous n'en discernions pas, sans étude, les significations profondes. »

Le moment ne serait-il pas venu de se livrer à cette étude? Les Apparitions de Lourdes ont été inscrites officiellement au calendrier de l'Église. La renommée des miracles de Lourdes a parcouru toute la terre. Leur valeur apologétique a été abondamment démontrée. Ne serait-il pas temps, non pas de rejeter, mais de mûrir et de méditer l'émotion qui nous saisit à la seule évocation de Lourdes? A présent que les documents sur les apparitions ont été publiés presque intégralement, serait-il trop tard de revenir en arrière et d'essayer de voir si à Lourdes il n'y a vraiment que l'enseignement des miracles, si les apparitions elles-mêmes ne sont pas remplies d'un enseignement plus précieux encore?

Nous n'ignorons pas les travaux qui ont paru sur ce sujet. Mais la diversité des opinions proposées, l'interprétation éparse des détails, la parole de Bernadette : « Ce qu'on écrira de plus *simple* sera le meilleur », nous laisse hésitants et nous incline à croire qu'il pourrait y avoir place pour un essai d'interprétation qui, tenant davantage compte de toutes les données d'une histoire exacte, s'efforcerait de les coordonner et d'en montrer l'harmonieuse unité d'enseignement.

Nous avons osé entreprendre ce travail (1), comptant d'ailleurs plus sur l'aide de Notre-Dame que sur nous-mêmes, et nous sommes arrivé à des résultats de simple constatation que de nombreuses personnes nous pressent de publier.

Cet article préparatoire ne fera d'ailleurs qu'entamer le sujet.

*
* *

L'on sait que l'événement de Lourdes comprend dix-huit apparitions. Les trois appparitions du 11, 14 et 18 février présentent « un caractère de préambule ou prélude ». Elles sont suivies de 15 autres qui s'étendent depuis le 19 février jusqu'au 7 avril (2). C'est en effet à la fin de la troisième

(1) Nous l'avons entrepris à la lumière des documents publiés et inédits du Père Cros, S. J. — Nous n'avons pas à démontrer ici la valeur du Père Cros comme historien de Lourdes. Nous croyons, comme l'écrit le Père Cavallera (Avertissement à l'*Histoire de Notre-Dame de Lourdes* du Père Cros), que « son histoire achevée dès 1879..., par l'ampleur et la qualité de la documentation, se classe tout à fait à part et prend une importance unique aux yeux de qui veut être exactement renseigné sur le fait de Lourdes ». En tous cas notre thèse cadre parfaitement et uniquement avec l'histoire du Père Cros. Elle n'est plus vraie avec Lasserre ou Estrade, qui transposent des détails que nous considérons comme essentiels. Par exemple, si, comme le veut Lasserre, c'est le 23 février et non le 2 mars que Notre-Dame donne à Bernadette le message relatif à la chapelle, il ne nous est plus possible d'interpréter ce détail et notre thèse s'écroule.

(2) « Quand Notre-Dame, le jeudi 18 février, invitait Bernadette à se rendre à la Grotte, pendant quinze jours, Elle s'engageait en quelque sorte à y descendre Elle-même, pour y recevoir quinze fois la visite de la bergère ; mais le premier jour de la quinzaine des apparitions promises ne put être le 18 février ; et comme Notre-Dame ne devait parler que des visites *utiles*, la quinzaine commence le 19 février, pour ne se terminer, à vrai dire, que le 7 avril, jour où Notre-Dame apparaîtra pour la quinzième fois. Quant aux apparitions du 11, 14 et 18 février, elles ont le caractère de préambules ou préludes, et, le 16 juillet, on ne pourra pas dire que Bernadette soit allée *à la Grotte* pour y voir Notre-Dame : que si, de loin, Notre-Dame se montre à la bergère, ce sera uniquement pour lui adresser un sourire d'adieu » (Cros, p. 370). Le livre auquel nous renvoyons présentement et auquel nous renverrons dans la suite a pour titre *Histoire de Notre-Dame de Lourdes, d'après les documents et les témoins*, par L.-J.-M. Cros, S. J., I. Les Apparitions. Beauchesne édit.

apparition que Notre-Dame requise par Bernadette de « mettre son nom par écrit et de dire ce qu'elle désire », fait cette réponse : « Ce que j'ai à vous dire, il n'est pas nécessaire de le mettre par écrit. » Et elle ajoute sans attendre, laissant pressentir par là que c'est dans la demande qu'elle va faire que l'on devra reconnaître son désir et le but de sa visite : « Voulez-vous me faire la grâce de venir ici pendant 15 jours ? »

« Ce que j'ai à vous dire » : Notre-Dame a donc quelque chose à dire et ce sera les quinze apparitions qui nous le révéleront. Étudions donc ces quinze apparitions.

*
* *

L'on remarque tout d'abord que si, dans leur ensemble, ces quinze apparitions ont des caractères communs, cependant, à les examiner de près, l'on s'aperçoit vite que chacune, selon les incidents qu'elle comporte, se présente sous un aspect nettement particulier.

Sous ce rapport, on peut les grouper — et c'est la première remarque qui s'impose — en trois séries de cinq. L'on peut dire d'une façon générale que le premier groupe, du 19 au 24 février, ne présente, dans son ensemble, que joies, sourires, salutations, ravissements et extases de la part de Bernadette. La foule est transportée d'admiration.

Subitement, les extases cessent à la sixième apparition (de la quinzaine), et jusqu'à la dixième inclusivement, l'on verra Bernadette accomplir sur l'ordre même de la Sainte Vierge des exercices de pénitence, marcher à genoux, baiser la terre, boire de l'eau boueuse, manger de l'herbe. Le plus souvent, son visage reflétera une douleur qui atteindra son paroxysme à la dixième apparition. La foule elle-même sera dans la stupeur. C'est là le second groupe.

Enfin, à la onzième apparition, les extases reprennent. Notre-Dame demande à Bernadette la glorification de la Grotte : « Vous irez dire aux prêtres de construire ici une chapelle et d'y venir en procession. » Les exercices de pénitence cessent. La foule s'accroissant chaque jour est dans l'enthousiasme. Notre-Dame révèle son nom et le premier miracle s'accomplit. C'est le troisième groupe.

Il y aurait donc ainsi, si l'on peut dire : cinq apparitions joyeuses, cinq apparitions douloureuses, cinq apparitions glorieuses.

Le lecteur voit déjà le rapprochement qui s'impose. Nous nous empressons de confirmer notre dire, en présentant les documents.

I. — Les cinq Apparitions joyeuses.

1° *Vendredi 19 février*

« Bernadette, tout le temps de la vision, demeure dans un état d'extase ou de ravissement (1). » Un témoin dit : « Aussitôt que l'Apparition se présenta, son *sourire* devint joli et sa physionomie changea. Elle *salua* avec les mains et la tête : c'était un *plaisir* de la voir : c'était comme si toute sa vie, elle n'avait pas fait autre chose que d'apprendre à faire des *saluts* (2). »

2° *Samedi 20 février*

Les mêmes scènes se reproduisent : « Toute prévenue que j'étais contre ces choses, dépose Rosine Cazenave, je ne pus m'empêcher d'admirer ce que je vis : le visage, le *sourire*, les belles *salutations* de Bernadette (3)... » Germaine Raval dit, de son côté : « ... Bientôt sa figure changea ; on aurait dit de la cire. Ses yeux ne vacillaient jamais, et, par moments, un *sourire* céleste laissait entrevoir le *bonheur* qu'elle éprouvait (4). » Louise Baup : « ... Depuis, pendant la nuit, quand je m'éveillais, je faisais effort pour ranimer dans mon imagination ce *visage d'extase*, et surtout le *sourire*, et aussi les *belles salutations* (5). »

3° *Dimanche 21 février*

Bernadette subit encore l'extase. Son visage « offre l'expression de la *béatitude* la plus parfaite (6) ». Un moment pourtant, elle s'attriste (7) quand la Dame, dirigeant au loin

(1) Cros, p. 180.
(2) Déposition de Josèphe Ouros. Cros, p. 184.
(3) Cros, p. 186.
(4) Cros, p. 186.
(5) Cros, p. 187.
(6) Déposition du Dr Dozous. Cros, p. 188.
(7) Qu'on ne s'étonne pas de trouver de la tristesse dans une apparition que nous avons annoncé « joyeuse ». Qu'on ne s'étonne pas non plus de rencontrer plus tard de la joie dans les apparitions que

son regard, dit à la voyante qui lui demande la cause de sa tristesse : « Priez pour les pécheurs. » Mais l'apparition se termine dans la joie : « Je fus vite rassurée, dit Bernadette, par l'expression de bonté et de sérénité que je pus voir sur son visage, et aussitôt elle disparut (1). » Cet aspect de Bernadette force l'admiration et la foi des témoins : « A présent, dit le Dr Dozous à Bernadette, je crois que tu vois quelque chose (2). »

4° Mardi 23 février

L'extase et la joie de Bernadette : Dès la première dizaine, la Dame se montra : les assistants le comprirent au visage et à l'extérieur de Bernadette. Le chapelet cessa de glisser entre ses doigts et tout en elle témoigna qu'elle était absorbée par la présence d'un être mystérieux. Son visage se transforma : il s'y peignit une *joie,* un *ravissement inexprimable*, et, en même temps, une beauté surnaturelle, quelque chose de si pur, de si doux que les spectateurs en étaient comme *ravis* (3). » Il y eut encore quelques ombres de tristesse, mais d'une tristesse qui ravissait autant que la joie : « A la joie succéda plusieurs fois la tristesse ; mais l'une comme l'autre ne pouvaient être comparées à rien d'ici-bas. Bernadette à certains moments écoutait ; puis, elle parlait ; on n'entendait pas sa voix ; on ne voyait qu'un mouvement de lèvres ; mais ce seul mouvement, qu'il fût lent ou rapide, ou brusquement interrompu et coupé par des intervalles de repos, s'harmonisait avec tout le reste, traduisait également les émotions de la voyante, son *admiration* et sa *joie*, sa crainte et sa tristesse ; et il était bien impossible de ne pas y voir un vrai colloque entre l'enfant et un personnage du monde surnaturel (4). » Bernadette ne garde de l'apparition qu'un souvenir de joie : « Elle regagna le chemin de la ville avec son petit air *joyeux* », dépose Mlle Estrade (5). Les témoins sont trans-

nous appellerons « douloureuses ». Nous voulons qualifier ainsi l'ensemble, le caractère général et relatif de l'apparition. D'ailleurs, cette tristesse au milieu de la joie et cette joie au milieu de la douleur recevront leur signification dans nos études ultérieures.

(1) Déposition du Dr Dozous. Cros, p. 188.
(2) Item, p. 189.
(3) Déposition de l'abbé Pène. Cros, p. 225.
(4) Item, p. 226.
(5) Cros, p. 227.

portés : « ... Jamais je ne vis rien de pareil, affirma M. Estrade : il faut avoir vu pour croire... J'ai vu, à Toulouse et à Bordeaux, Mlle Rachel : elle est magnifique, mais infiniment au-dessous de Bernadette (1)... »

5° *Mercredi 24 février*

Tout n'est que charme au cours de cette apparition : « A peine une dizaine s'achevait, que je vis un mouvement doux de tout son corps en avant comme à l'aspect d'un objet qui la *ravisssait* (2)... » « Je voyais Bernadette pour la première fois, dit, de son côté, Fanny Nicolau : elle faisait une *inclination* ou *salut avec sourire,* et tout cela si beau, que c'était vraiment surprenant chez une enfant ; je n'ai jamais vu d'enfant *saluer* gracieusement ainsi (3)... » « On voyait, dit un autre témoin, que les rayons de lumière qui environnaient la Vierge Marie se reflétaient sur son angélique figure (4). » C'est aujourd'hui que se passe la scène délicieuse où Notre-Dame se cache pour se faire chercher par Bernadette : « L'Apparition se montrait et disparaissait : chaque fois, le visage devenait pâle ; puis, la vapeur descendait du front : et ainsi chaque fois ; c'était comme si une mousseline fine et blanche eût cessé de voiler son visage, et la couleur naturelle de Bernadette était là. Il semblait que la sainte Vierge faisait comme une mère à son enfant, quand elle se cache pour se faire chercher, et Bernadette ne passait pas longtemps sans la revoir (5)... » Un autre témoin dit à son tour : « Lorsqu'après cette démarche anxieuse, Bernadette (à la recherche de l'Apparition) eut regagné sa place ordinaire, et fixé de nouveau ses yeux vers le creux du rocher, les yeux encore mouillés de larmes, elle *se mit à rire* avec une grâce charmante (6). » Les spectateurs sont dans le ravissement. Bernadette ne se rappelle que la joie qu'elle a éprouvée : « Plus tard, je demandais à Bernadette de me faire connaître le sujet de ces larmes : elle ne se rappela pas d'avoir pleuré (7). »

(1) Cros, p. 226.
(2) Dép. de Dominiquette Cazenave. Cros, p. 241.
(3) Cros, p. 242.
(4) Dép. de Sœur Marie de l'Assomption. Cros, p. 244-245.
(5) Dép. de Fanny Nicolau. Cros, p. 243.
(6) Dép. de l'abbé Pène. Cros, p. 244.
(7) Dép. de Mlle Estrade. Cros, p. 244.

II. — Les cinq Apparitions douloureuses.

Brusquement, toutes ces scènes charmantes cessent. Tout va prendre un caractère de gravité, de pénitence et de douleur.

1° *Jeudi 25 février*

Bernadette n'est plus en extase : « Remarquez bien, m'avait-on dit et redit, la transfiguration du visage, et aussi les larmes qui descendent doucement le long des joues et s'y perdent. — Je regardais bien et ne voyais rien de cela : le visage de Bernadette demeurait ce que je l'avais vu d'abord, et il n'y avait point de larmes (1). » Bernadette, sur l'ordre même de l'Apparition, emploie son temps à exécuter des exercices de pénitence : « Du reste, elle n'avait pas récité une dizaine de chapelet que, tout à coup, elle partit à genoux et se mit à gravir ainsi la pente qui menait dans l'intérieur de la Grotte... Arrivée au fond, Bernadette, toujours à genoux, se retourne et descend à genoux la même pente (2). » Bernadette reçoit de Notre-Dame un ordre si pénible à accomplir qu'elle doit s'y mettre à trois fois. Elle raconte elle-même : « Ensuite, Elle (l'Apparition) me dit que je devais boire à la fontaine. N'en voyant pas, j'allai boire au Gave. Elle me dit que ce n'était pas là. Elle me fit signe avec le doigt en me montrant la fontaine. J'y fus : je ne vis qu'un peu d'eau sale. J'y portai la main, je ne pus pas en prendre. Pendant trois fois, je l'ai jetée. A la quatrième je pus en boire (3). » Bernadette reçoit semblablement l'ordre de se laver le visage avec cette eau boueuse et de manger de l'herbe. Voilà l'impression produite sur les spectateurs qui, aux apparitions précédentes, comme on l'a vu, étaient dans l'émerveillement : « On ne pouvait croire que la sainte Vierge présidait à tant d'exercices en apparence bizarres, et, ce semble, humainement ridicules (4). » « Tout le monde me sembla déconcerté : rien ne s'était, disait-on, passé comme de coutume (5) ». « Un sentiment de tristesse s'empara des spectateurs : un mot terrible,

(1) Dép. de Mlle Lacrampe. Cros, p. 258.
(2) Dép. de Mlle Lacrampe. Cros, p 258.
(3) Cros, p. 256.
(4) Dép. de Mlle Lacrampe. Cros, p. 259.
(5) Dép. de Mlle Lacrampe. Cros, p. 260.

poignant, circula de bouche en bouche : cette enfant devient folle ! (1) »

2° Vendredi 26 février

Après un moment de « jubilation » qu'elle témoigne « par de petits éclats de rire enfantin (2) », les exercices de pénitence de la veille se renouvellent : « On s'aperçut ensuite qu'elle parlait à l'Apparition, et bientôt, elle se mit à monter vers la Grotte, à genoux et en baisant la terre à plusieurs reprises (3). » Les spectateurs eux-mêmes doivent s'unir aux exercices de pénitence : « Arrivée là (sous la grotte), elle s'arrêta, et, se tournant vers la foule, elle mit un doigt sur ses lèvres et puis, étendant le bras, d'un geste très énergique elle fit signe à tous de se courber. On comprenait bien qu'elle voulait dire de baiser la terre ; mais la plupart demeuraient immobiles. Alors, elle renouvela son geste avec une grande force et d'un air presque irrité... A l'instant tous les fronts se courbèrent... Nous avons su plus tard que c'était un acte de pénitence que l'Apparition demandait pour les pécheurs (4). » Autres témoignages sur l'aspect de Bernadette : « J'aperçus des larmes jusqu'au milieu des joues... Deux ou trois fois j'ai entendu un gémissement léger (5). » « En entrant dans l'église, je me sens avec le bon Dieu : là-bas, j'ai été scandalisée (6). » — « J'y étais, dit Ursule Nicolau, quand une personne de chez M. le curé la prit par le bras, tandis qu'elle montait agenouillée en baisant la terre, et lui dit : « Veux-tu te lever ? Tu es folle ! (7) » C'est aujourd'hui que l'Apparition lance son appel : « Pénitence ! Pénitence ! Pénitence ! (8) » Enfin, c'est aujourd'hui que la tante de Bernadette, Lucile, s'évanouit à la vue de sa nièce : « La tante Lucile, qui l'avait accompagnée, fut tellement impressionnée à la vue de ces actes nouveaux de Bernadette qu'elle poussa un grand cri et s'évanouit (9). »

(1) Dép. de Estrade. Cros, p. 260.
(2) (3) Dép. de Mlle Pène et de Mlle Peyrard. Cros. p. 290.
(4) Dép. de Mlle Pène et de Mlle Peyrard. Cros. p. 290.
(5) Dép. de Marie Portau. Cros, p. 291.
(6) Dép. de Victoire Bonnecarrère. Cros, p. 293.
(7) Cros, p. 292.
(8) Cros, p. 295.
(9) Dép. de Mlle Pène et de Mlle Peyrard. Cros, p 290.

3° Samedi 27 février

« Samedi, même mise en scène, mêmes exercices (1). » Bernadette continue à monter et à descendre à genoux en baisant la terre. Elle continue à se laver et à manger de l'herbe. Une particularité : « Je l'ai vue trembler doucement, des bras et de tous les membres ; j'ai entendu de petits gémissements (2). »

4° Dimanche 28 février

« Les exercices se multiplient (3). » « Pour obéir à un ordre qu'elle aurait reçu, elle se lève, ôte son capulet... et, se remettant immédiatement à genoux, elle marche dans cette attitude, vers le fond du rocher, du côté de la niche, baisant la terre à chaque pas, ou du moins à des intervalles très courts. Arrivée au point le plus haut qu'elle pouvait atteindre, elle redescendit toujours à genoux et baisant la terre ; puis dès qu'elle fut parvenue à sa place ordinaire, elle remonta et redescendit encore, faisant tout ce qu'elle avait fait une première fois. Je crois me souvenir que, pour la troisième fois, elle renouvela ce même exercice de pénitence (4). » La foule s'unit encore aux exercices de pénitence de la voyante. Le vieux garde-champêtre, « d'une voix très haute, tourné vers la foule, dit : baisez la terre, tous ! La foule lui obéit (5). » Ce n'est plus comme durant les apparitions « joyeuses », l'extase qui charmait la foule. C'est une simple absorption des sens. L'abbé Pène dit : « Je demande, à l'instant même, à ma sœur, si Bernadette, pendant qu'elle faisait ces exercices de marche à genoux et de baisement de terre, restait toujours en extase. Elle me répond : « Oui, toujours ; « en ce sens qu'elle paraissait absorbée, et qu'elle demeurait « comme seule au milieu de cette grande foule (6). »

5° Lundi 1er mars

Il y a encore des instants de joie sur le visage de Berna-

(1) Dép. de Jacomet. Cros, p. 299.
(2) Dép. de Madeleine Pontie et Jeanne Laborde-Cassus. Cros, p. 301.
(3) Dép. de Jacomet. Cros, p. 307.
(4) Dép. de Mlle Pène. Cros, p. 307.
(5) Item. Cros, p. 308.
(6) Cros, p. 308.

dette, mais ce qui domine et ce qui frappe surtout, c'est la tristesse immense : « Ce qui me frappe encore autant que le sourire et le regard, c'est la joie, c'est la tristesse qui se peignaient tour à tour sur le visage de Bernadette ; joie céleste ; *tristesse vive comme un glaive à deux tranchants, profonde comme un abîme* (1). » — « C'était le calme le plus parfait au milieu de la *douleur la plus vive* (2). » — « On eût cru que l'âme se concentrait en elle-même, sous le poids d'une douleur indicible (3). » Par ailleurs, ce sont les mêmes exercices de pénitence que les jours précédents.

III. — Les cinq Apparitions glorieuses

1° *Mardi 2 mars*

Brusquement, les exercices de pénitence cessent, et Bernadette reçoit le message relatif à la glorification de la Grotte. « La visionnaire s'est tenue, quelques instants, dans un état *extatique*, à l'entrée de la Grotte et lorsqu'elle en est descendue, on lui a demandé ce que la Vierge lui avait dit. Voici sa réponse : « Vous irez dire aux prêtres de faire bâtir une cha« pelle et d'y venir en procession (4). »

2° *Mercredi 3 mars*

Bernadette fait, à l'heure ordinaire des apparitions, une visite sans résultat à la Grotte, mais elle revient 3 heures plus tard et elle a la joie de voir Notre-Dame qui l'attend dans sa niche. Notre-Dame renouvelle son message au sujet de la construction de la chapelle : « Bernadette visita M. le Curé, le 3 mars. Jeanne Védère nous l'aprend, et elle ajoute : « M. le Curé lui demanda : « Que viens-tu me dire aujourd'hui ? » l'enfant répondit : « La Dame a souri quand je lui ai dit que « vous demandiez qu'Elle fît un miracle. Je lui ai dit de faire « fleurir le rosier : elle a souri de nouveau ; mais *Elle veut la « chapelle* (5). »

(1) Dép. de l'abbé Dézirat. Cros, p. 316.
(2) Item. Cros, p. 319.
(3) Dép. de l'abbé Dézirat. Cros, p. 320.
(4) Dép. du commissaire. Cros, p. 347.
(5) Cros, p. 364.

3e *Jeudi 4 mars*

Cette apparition a un caractère quasi triomphal. L'extase de Bernadette reprend les caractères qu'elle avait durant les apparitions « joyeuses ». Il n'y a plus sur son visage « de ces transitions, à la fois si subites et pourtant si harmonieuses, de l'expression de la plus vive joie à l'expression de la plus profonde douleur (1) » qu'on remarquait aux apparitions « douloureuses ». Tout est calme et souriant. « Elle a récité deux fois son chapelet, et elle n'a discontinué, par moments, que pour *sourire* et *saluer* de la tête... Elle est venue se placer sous la voûte... Elle a *souri* et *salué* à deux reprises... Pendant qu'elle a récité son troisième chapelet, elle a eu la même attitude ; elle a *souri* et *salué* comme précédemment. Elle est remontée, pour la deuxième fois... *en souriant* et en *saluant* comme toujours (2). » « Je comptai *ses sourires*, dit un autre témoin : *elle sourit dix-huit fois* (3). » Bernadette contemple la Dame, comme on doit contempler dans la gloire... « Ses yeux étaient immobiles, arrêtés vers la Dame. Je ne les lui ai pas vu baisser une seule fois (4)... Entre Notre-Dame et Bernadette s'établissent des rapports intimes d'amitié : « Bernadette demeura là, les yeux fixés comme quand deux personnes sont en face l'une de l'autre et qu'elles se regardent (5). » C'est aussi ce jour-là que l'Apparition confie des secrets à Bernadette. Une foule énorme, « sept à huit mille personnes, accourues de la plaine et de la montagne (6) », se presse autour de la Grotte. Jamais cette foule « n'a été aussi enthousiaste (7) ». — « C'est cette fois qu'il y eut du respect! s'écrie Louise Baup, témoin charmé des impressions de la multitude (8). » L'extase finie, tout ce peuple se met à la suite de Bernadette, l'accompagne dans sa maison des Petits-Fossés et réclame la grâce de l'embrasser.

(1) Cros, p. 375.
(2) Dép. du commissaire de police. Cros, p. 371.
(3) Dép. de Jeanne-Marie Védère. Cros, p. 383.
(4) Item. Cros, p. 385.
(5) Dép. de Jeanne-Marie Védère. Cros, p. 385.
(6) Dép. de Dutour. Cros, p. 374.
(7) Dép. du maréchal des logis. Cros, p. 376.
(8) Cros, p. 379.

4° Jeudi 25 mars

Aujourd'hui encore, tout n'est que sourire. Et c'est au milieu de ces sourires que Notre-Dame révèle son nom et réitère sa demande de la chapelle : « La Dame se mit à *sourire* et fit signe à Bernadette de s'approcher. L'enfant obéit..., et comme cette Dame *souriait* toujours, Bernadette lui demanda : « Voudriez-vous me dire qui vous êtes? » A ces mots l'Apparition *sourit* et ne lui répondit pas. L'enfant insista et renouvela sa demande deux fois encore. Alors, la Dame joignit les mains...; elle leva les yeux au ciel et répondit : « Je suis « l'Immaculée Conception. Je désire une chapelle ici. — J'ai « déjà dit que vous l'aviez demandée, répondit Bernadette; « mais on demande un miracle, comme preuve de votre « désir. » Alors la Dame *sourit* de nouveau, ne parla plus et disparut en *souriant* (1). » Depuis le 4 mars, pour répondre au désir de Notre-Dame, voulant que la grotte fût glorifiée, on y avait placé des statues et autres objets de piété. Aujourd'hui elle approuve ces pieux hommages, en regardant avec satisfaction ces objets de piété (2). Elle-même indique un moyen de l'honorer en demandant à Bernadette de laisser brûler dans la grotte le cierge qu'elle tient en mains (3).

5° Mercredi 7 avril

Jamais l'extase n'a été aussi longue et aussi intense qu'aujourd'hui. « Elle est restée longtemps en extase... environ trois quarts d'heure... Les personnes qui l'assistent prient Dieu avec beaucoup de recueillement... » — Dans les impressions qu'on nous rapporte, il est question du bonheur du ciel : « Après deux dizaines, le regard fixé vers la niche, il y eut sur le visage un mouvement de joie, une *transfiguration* : j'éprouvai un saisissement, comprenant que Notre-Dame était là. Quand le visage changea, les hommes quittèrent leur béret : je fus impressionnée comme si j'avais vu la sainte Vierge présente (4). » L'extase est si forte que Bernadette ne sent pas même la flamme du cierge lui passer entre les doigts.

(1) Dép. de Mlle Dugo. Cros, p. 455.
(2) Dép. de Dominiquette Cazenave. Cros, p. 455.
(3) Dép. de Emile Casterot. Cros, p. 458.
(4) Dép. d'Antoinette Tardhivail. Documents inédits du P. Cros : « Les témoins des apparitions », p. 171.

*
* *

Ainsi donc, les cinq premières apparitions de la « quinzaine » ne présentent que des scènes gracieuses qui charment les témoins. Le visage de Bernadette en extase reflète une joie délicieuse.

Puis, à partir de la sixième apparition jusqu'à la dixième, la scène change du tout au tout. L'extase merveilleuse de Bernadette cesse. Son visage reflète une douleur immense. On la voit accomplir, elle, chétive et souffreteuse, des actes de pénitence que les témoins eux-mêmes sont invités impérieusement à reproduire.

Enfin, l'extase reprend à la onzième apparition. On revoit les sourires et les salutations de Bernadette. Son visage est transfiguré. Ses traits deviennent « éblouissants » (1). La foule est saisie d'un enthousiasme fait d'admiration et de piété. Notre-Dame se révèle : « Immaculée », demande la glorification de la Grotte et approuve ce qui a déjà été fait dans ce sens.

Voilà trois séries de cinq apparitions très distinctes. Pouvons-nous croire que le hasard ou le caprice aient présidé à cette apparence d'ordre et d'arrangement? Cela paraît impossible. Nous nous contenterons de faire les remarques suivantes.

Il serait quasi injurieux de penser que Notre-Dame est apparue à Lourdes sans dessein prémédité. Cela ne conviendrait point à sa dignité de Mère de Dieu. Plus simplement, cela ne conviendrait point à son état bienheureux. Pour nous, un grand nombre de nos paroles et de nos actes échappent à notre attention et ne répondent en rien à une volonté délibérée. Mais il ne peut en être ainsi pour les habitants de l'Éternité, qui, débarrassés du contingent terrestre, vivent dans l'Immutabilité et la pleine maîtrise de soi. Ils ne peuvent que poser des actes tout imprégnés d'intelligence et de pensée. On peut donc affirmer sans crainte de présomption que chacun des gestes, chacune des paroles, chacun des actes de la sainte Vierge (2), lorsqu'elle daigne se montrer et parler aux

(1) Documents inédits du P. Cros : « Les témoins de l'Apparition », p. 387.

(2) A Lourdes Bernadette n'agissait que sous l'inspiration de Notre-Dame, et sa figure reflétait la figure elle-même de Notre-Dame.

hommes, doivent avoir une signification toute chargée d'éternité... Étant la Mère de Dieu et l'Épouse de l'Esprit-Saint, elle ne peut que produire des actes prodigieux, en équation directe avec son incomparable dignité.

Mais nous est-il permis d'essayer de pénétrer la signification de ces actes? Dans le cas de Lourdes, avons-nous le droit de songer qu'en disposant de la façon que nous avons décrite ses apparitions, Notre-Dame ait eu en vue la disposition des mystères de son Rosaire? Les trois séries distinctes d'apparitions symbolisent-elles les trois séries de mystères du Rosaire?

Nous en sommes nous-mêmes persuadés, mais nous laissons au lecteur le soin d'en décider. En tous cas, nul au moins ne pourra contester que les sourires de Bernadette durant les apparitions « joyeuses » rappellent la grâce et la joie des mystères joyeux du Rosaire; — que les exercices de pénitence, la douleur de Bernadette et la stupeur des spectateurs aux apparitions « douloureuses » rappellent la Passion du Christ et le « scandale » de ses apôtres; — que l'éblouissement, le visage transfiguré de Bernadette et l'enthousiasme de la foule aux apparitions « glorieuses » font songer aux mystères glorieux du Rosaire.

Nous le croyons d'autant mieux que ces quinze apparitions, avec leurs particularités respectives, ne sont que la reproduction plus développée de ce qui se passa quand, à la seizième apparition, Notre-Dame demanda à Bernadette de réciter trois chapelets, soit le Rosaire en entier. On vit alors se succéder sur le visage de la voyante les sentiments de joie — de douleur — et, à nouveau, de joie transfigurée.

Notre thèse interprétative, si elle est vraie, n'est point d'ailleurs tellement nouvelle. Elle ne fait que préciser ce que l'on a dit jusqu'ici : Il est en effet dans la tradition de la mystique de Lourdes de considérer les quinze visites de Notre-Dame à la Grotte comme symbolisant les quinze mystères du Rosaire. Si l'on accepte ce symbolisme du nombre — symbolisme extérieur et superficiel —, n'est-on pas en droit de rechercher un symbolisme plus profond? Si Notre-Dame, en l'honneur des quinze mystères de son Rosaire, daigne apparaître quinze fois (1), est-il donc anormal de penser qu'elle

(1) A Pellevoisin, 18 ans plus tard, Notre-Dame apparut semblablement quinze fois, et tout le monde s'accorde à reconnaître là aussi le symbolisme des quinze mystères du Rosaire.

ait voulu laisser, durant ces quinze apparitions, des traces des mystères dont elle veut rappeler et symboliser l'existence ?

Par ailleurs, l'on sait déjà quelle place de premier ordre le Rosaire occupe aux apparitions de Lourdes. Toute nouvelle remarque soulignant l'insistance que met Notre-Dame à y recommander son Rosaire ne sera point déplacée. Elle cadrera avec ce que nous en savons déjà.

*
* *

L'on peut voir aussi comment notre interprétation projette sur la « quinzaine » d'apparitions une lumière qui unifie dans une vue très simple leur apparence si confuse et si disparate.

Mais y a-t-il plus ? Pouvons-nous aller plus avant dans le sens de cette interprétation ? Car il faut reconnaître que si ce que nous avons dit permet d'expliquer l'aspect le plus général des apparitions, néanmoins la plupart des détails demeurent inexpliqués.

Ce n'est point le but de cet article de répondre à ces questions plus précises. Nous n'avons voulu que signaler une observation d'ordre primordial qui laisse entrevoir la clef d'interprétation symbolique des dix-huit apparitions de Lourdes... Dans un ouvrage intitulé *Le symbolisme des dix-huit apparitions de Lourdes*, nous espérons pouvoir bientôt expliciter davantage notre pensée. Qu'il nous suffise pour aujourd'hui de dire — et cela, après une longue et minutieuse étude (1) contrôlée par le témoignage et l'approbation de graves personnes — que les dix-huit apparitions de Lourdes, soit dans leur ensemble, soit dans leurs détails, doivent être interprétées en fonction du Rosaire.

C'est principalement, pour ne pas dire uniquement, pour nous prêcher le Rosaire que Notre-Dame est apparue à Lourdes. Avec des moyens admirables de grandeur et de simplicité, elle a voulu se faire notre « institutrice » du Rosaire, et pour ce faire, elle a déployé toute sa sagesse de Mère de Dieu et toute sa miséricorde de Mère des hommes.

fr. Michel Gasnier, O.P.

(1) Ce nous est un devoir agréable de remercier vivement le Père Provincial des Jésuites de la Province de Toulouse, qui a bien voulu mettre à notre disposition une partie des archives encore inédites du Père Cros.

Pour la lecture spirituelle

L'Union des Églises.

Il y a deux ans, dans un livre magistral (1), dont M. R. Dalbiez a signalé ici (2) quelques-unes des idées essentielles, M. l'abbé Charles Journet, après avoir rapidement esquissé l'histoire de Zwingli et des commencements du protestantisme en Suisse, étudiait, en les confrontant à la foi et à la théologie catholique et en les jugeant à cette lumière, les tendances contemporaines du protestantisme en Suisse romande. Les trois chapitres qui forment la seconde partie de ce livre contiennent un exposé lumineux et profond des synthèses et des harmonies catholiques, une critique péremptoire des dissociations, antinomies, contradictions et déliquescences protestantes en ce qui concerne les notions capitales de Vérité, de Sainteté, de Liberté « évangéliques ». Les verdicts sévères du théologien discernant, avec une rare pénétration, les principes, les cheminements secrets, les conséquences extrêmes de l'hérésie, et les réprouvant sans la moindre compromission, y sont inspirés uniquement par une foi très pure et par une charité très ardente pour les âmes que Dieu peut sauver sans doute, malgré leurs erreurs invincibles, mais qu'il est infiniment douloureux à un cœur apostolique de voir privées de la vraie foi, et empêchées de s'abreuver aux sources de vie surnaturelle qui ne coulent que dans la véritable Église.

Quoique consacré spécialement à la critique du seul protestantisme de Suisse romande, ce livre est d'une portée universelle. L'ayant médité après avoir relu l'*Histoire des Variations*, nous ne craignons pas d'affirmer qu'il ne pâlit pas à côté du chef-d'œuvre de Bossuet. M. Journet était donc spécialement

(1) *L'Esprit du Protestantisme en Suisse*, Nouvelle Librairie Nationale.
(2) *Vie Spirituelle*, janvier 1926, pp. 481-87.

qualifié pour étudier et juger un effort comme celui qui, après une longue préparation, fut tenté en 1925 par les Églises protestantes dans la fameuse *Conférence universelle du Christianisme pratique* qui réunit à Stockholm, du 19 au 29 août, 610 délégués de 31 communions religieuses représentant, dit-on, 350.000.000 de chrétiens.

Il l'a fait à grands traits d'abord dans *Nova et Vetera*, la « revue catholique pour la Suisse romande » qu'il a fondée et qu'il dirige, avec plus d'ampleur ensuite dans un nouveau livre en tout digne du premier : *L'union des Églises* (1).

Invitée avec courtoisie et déférence à prendre part aux travaux de Stockholm, et bien qu'elle fût touchée par des prières sincères et ardentes pour l'unité, par la proclamation de la royauté de Jésus, l'acceptation, comme notes de la véritable Église, de la visibilité, de l'unité, de la catholicité, l'Église romaine s'est abstenue. Elle n'aurait pu se rendre à la convocation des organisateurs de la conférence qu'en laissant à la porte, comme accidentel et facultatif, tout ce qu'elle déclare essentiel et nécessaire, en souscrivant à des principes qui seraient capables de la détruire, en acceptant le suicide. On la priait en effet de consacrer ses forces au triomphe d'une autre unité religieuse que celle qu'elle prêche depuis vingt siècles.

Au lieu d'aller vers les autres églises, comme étant l'une d'entre elles, comme si elles avaient des titres comparables aux siens, l'Église romaine répond et répondra toujours à des invitations de ce genre en conviant toutes les églises et tous les hommes à venir vers elle. Ce n'est pas, dit M. Journet, par manque d'amour : elle veut les appeler à la participation d'une unité plus haute que celle de leurs rêves.

Il le montre magnifiquement, selon la méthode suivie dans l'*Esprit du Protestantisme*, en étudiant, à la lumière de la doctrine catholique préalablement exposée, les diverses conceptions présentées à Stockholm de l'unité de l'Église, du Règne de Dieu, du Christianisme social.

« Le premier sujet qu'il nous fallait traiter était celui de l'unité de l'Église. Après avoir rappelé dans un premier chapitre la notion catholique de l'unité et de la diversité, nous avons exposé et discuté dans un second chapitre la notion pro-

(1) Chez Grasset, n° 3 de la Collection *La vie chrétienne* : Charles Journet, *L'union des Églises*, un vol. in-12, 12 francs.

testante de l'unité et de la diversité. A propos de la notion d'Église, il a fallu en passant toucher à la notion du surnaturel; ces deux notions sont inséparables; troubler l'une, si peu que ce soit, c'est déjà changer l'autre.

Le Congrès de Stockholm pensait écarter d'emblée les discussions sur l'Église et se vouer aux seuls problèmes pratiques. Mais lorsqu'on évoqua la notion du Royaume de Dieu, qui comprend celle de l'Église et celle de ses rapports avec le monde, toutes les discussions qu'on voulait éviter reparurent soudain sous une forme nouvelle. Dans une seconde partie nous étudions donc ce qu'est le Royaume de Dieu, d'abord dans le catholicisme, puis dans le protestantisme, où se révèle un conflit entre deux thèses, l'une dite luthérienne et individuelle, l'autre dite calviniste et sociale.

La conception dite calviniste et sociale du Royaume de Dieu ayant triomphé à Stockholm, il fallait examiner ce qu'elle apportait de positif au reste du protestantisme. D'où une troisième partie où le *christianisme social* protestant et catholique sont comparés, d'abord quant à leurs *matériaux* communs ou différents, puis quant au *sens* que prend, ici et là, le mot « christianisme social ». Quelques règles relatives à une collaboration éventuelle sont ensuite indiquées.

Un épilogue résume l'ensemble du livre.

*
* *

Stockholm voulait réaliser une union en vue de l'action pratique, par-dessus la foi en des vérités révélées, considérées comme choses accidentelles. La conscience de l'impossibilité de cette tâche, des « divisions [qui] vont s'accentuant à tel point que l'Église est devenue inhabitable [et qu']on ne sait plus où elle est dans le chaos des doctrines et des disciplines, des sectes qui s'anathématisent » (Rev. Charles-H. Brent), le besoin d'unité dans une même foi et une même organisation, inspirèrent la conférence *Faith and Order* qui réunit cette année même à Lausanne 500 délégués de toutes les Églises chrétiennes (Orthodoxes, orientaux, anglicans, épiscopaliens, luthériens, presbytériens, baptistes, vieux-catholiques, quakers, etc...).

Dans *Nova et Vetera* (octobre 1927) M. l'abbé Rodolphe Jambé étudie ce nouvel effort. Il en constate l'échec et en dit

la raison : « Si la conférence a donné à beaucoup l'occasion d'entendre d'excellentes vérités..., si elle risque de changer le groupement des forces chrétiennes favorablement (1), elle n'a, en tout cas, pas réalisé l'unité ; elle n'a fait que constater et sanctionner les divergences en des formules bipartites qui devaient contenter chacun. Les « religions d'Autorité » se sont heurtées à la « religion de l'Esprit », car « le monde moderne s'est fait, peu à peu, une idée toute différente de l'Esprit de Dieu... et répudie tout à fait l'idée d'un message d'autorité délivré une fois pour toutes » (Rev. Gore). Or c'est ce monde-là qui est vraiment dans la ligne du protestantisme. Aussi n'est-il pas étonnant que le protestant traditionaliste et partisan d'une religion d'autorité, contrairement à l'esprit même de son protestantisme — mais traditionaliste à moitié, et partisan de l'autorité jusqu'à un certain point, non jusqu'au bout —, ait rencontré l'opposition victorieuse du protestant pur et logique qui avait pour lui les principes de la liberté de conscience et de la religion de l'Esprit auxquels aucun délégué ne pouvait renoncer. Le faux mythe de la liberté est la cause profonde de l'échec... C'est la révolte contre l'ordre établi par Dieu sous l'étendard de la liberté qui se trouve à l'origine de la Réforme, et tant que ce faux Dieu n'aura pas disparu, c'est en vain qu'on cherchera l'ordre et l'unité...

« L'Église visible et une de Jésus, fondée sur Pierre... cause et maintient l'unité des esprits dans la même foi, l'unité des volontés dans l'amour d'un même objet, l'unité invisible de la vie de Dieu dans les âmes. Jésus n'a qu'un troupeau. Il l'a confié à Pierre : « Pais mes agneaux, pais mes brebis. » En dehors du troupeau que conduit Pierre, on ne rencontre que des brebis errantes.

« Puisse la conférence de Lausanne, où tant de droiture et de sincérité se sont rencontrées, apprendre aux hommes de bonne volonté qu'en dehors de l'ordre de l'Église visible que Jésus a fondée, en marge de l autorité de son Vicaire, n'est pas possible l'UNITÉ (2). »

« Quelle est aujourd'hui l'Église qui peut répéter les paroles

(1) En classant du côté des « Romains », comme l'explique M. Monod qui s'en alarme, les Grecs sacramentaires qui ont refusé d'adhérer, sur des points capitaux, aux résolutions du congrès.

(2) *Nova et Vetera*, oct. 1927, pp. 373-4.

de Jésus-Christ sans en retrancher une seule ou en détourner le sens? — Là est le Christ (1). »

Nous ne pouvons que recommander ici, très instamment, ce beau livre, car si nous commencions à le citer, nous ne saurions nous arrêter. Les catholiques y trouveront de hautes méditations théologiques sur l'Église et son unité, sur le Royaume de Dieu à la fin des temps et le royaume de Dieu parmi nous, sur de nombreux points de doctrine essentiels. Les incertitudes et les erreurs protestantes ramenées à leurs principes et considérées dans leur teneur et les suites leur feront apprécier davantage la vérité qui les fait vivre, mais qu'ils n'apprécient pas toujours assez, et prier avec plus d'ardeur et d'amour pour la conversion de nos frères séparés.

Parmi ceux-ci, « les âmes vivantes » qui, « sans qu'elles le sachent clairement peut-être, sont poussées » vers l'Église véritable « par leur élan de fond », trouveront, si elles lisent ces pages inspirées par une théologie si lucide et si ferme, et par une charité si vraie, une précieuse grâce de lumière.

f. M.-B. Lavaud.

La vie chrétienne primitive.

La collection « *la Vie chrétienne* », dirigée par Maurice Brillant, a débuté par le très beau livre du P. Allo : *Le scandale de Jésus*. Le second est digne du premier (2) : que nos lecteurs l'étudient, ils y trouveront un tableau savoureux et bienfaisant de la vie chrétienne au Ier siècle.

D'abord trois études évangéliques sur Jésus lui-même : le Maître unique, le Règne de Dieu, le Fils de l'homme. C'est le mystère du Christ. Le livre des Actes fournit la matière de l'étude suivante : la vie de l'Église naissante, les vertus prêchées par Jésus qui fleurissent dans les premières chrétientés, au milieu du monde pourri. Saint Paul, sa vie, sa doctrine sur la

(1) Ces deux lignes sont de M. René Leywraz, né dans le protestantisme, qui publie dans la même revue le très beau récit de sa conversion du socialisme révolutionnaire au catholicisme qu'il intitule : « Les chemins de la Montagne. » La *Vie Spirituelle* en parlera bientôt.

(2) J. Lebreton, *La vie chrétienne au premier siècle de l'Église*. Chez Bernard Grasset, 1927. In-16, 287 p. Prix : 12 fr.

vie chrétienne, sa morale sociale (le corps du Christ), remplissent trois autres chapitres des plus instructifs et des plus importants. Enfin, une étude sur la foi et la vie d'après saint Jean.

Le P. Lebreton occupe à l'Institut Catholique de Paris la chaire des Origines chrétiennes : on reconnaît sa parfaite compétence en cet ouvrage écrit en une langue simple, claire, mais vivante, et avec une émotion contenue qui achève d'en faire un beau livre. Comme l'auteur l'espère, à la lecture des nombreux passages de l'Écriture et même « des humbles textes des vieux chrétiens » qu'il cite avec une judicieuse abondance, le lecteur sentira le contact immédiat de la grâce du Christ, de cette « source de vie » que Jésus a promise et qu'il donne en effet à ses fidèles. Les chrétiens de Lyon, qui nous ont conservé le récit de la terrible persécution de 177, rapportent la passion de Sanctus, le diacre de Vienne. Il fut horriblement torturé et brûlé; mais il était « rafraîchi et fortifié » par la source céleste d'eau vive qui sort du sein du Christ; son corps portait témoignage de ce qu'il avait souffert, tout entier plaie et meurtrissure, contracié et n'ayant plus figure humaine; mais le Christ, qui souffrait en lui, y accomplissait de grandes merveilles, brisant l'effort de l'ennemi et montrant, pour l'exemple de ceux qui demeuraient, qu'il n'y a rien de redoutable où est l'amour du Père, rien de douloureux où est la gloire du Christ. Cette source céleste d'eau vive qui sort du sein du Christ a vivifié et transformé le monde païen. Elle coule encore parmi nous. »

M. Vincent.

Une encyclopédie religieuse

C'est le volume que l'heureuse initiative de M. Aigrain a fait paraître sous ce titre : *Ecclesia* (1) : petite somme des questions religieuses que doit posséder un chrétien cultivé. C'est de la bonne vulgarisation, dans le sens élevé du terme, une exposition claire, sérieuse, qui rendra de précieux services.

Trois grandes divisions : Doctrine, Histoire, Action.

(1) *Ecclesia*. Encyclopédie populaire des connaissances religieuses publiée sous la direction de l'abbé R. Aigrain. Paris, Bloud et Gay, 1927. In-8, VIII-000 pages. Prix 45 fr.

Doctrine : préparation philosophique à la foi (c'est dans ce chapitre que nous aurions à faire quelques réserves), apologétique générale, Écriture Sainte, exposé du dogme et de la morale, notions de théologie ascétique et mystique, les dévotions catholiques, notions de liturgie, ce qu'un laïc doit savoir du droit canon.

Histoire : comment on fait l'histoire, histoire de l'Ancien Testament, Jésus-Christ, histoire de l'Église, géographie de l'Église, les missions; les églises séparées, histoire de la philosophie chrétienne, de la littérature chrétienne, de l'art chrétien, etc...

Action : sociologie générale, éducation religieuse et sociale, la famille chrétienne, la paroisse et le diocèse, la société chrétienne, les œuvres catholiques.

Pour traiter ces questions, M. Aigrain a su trouver des collaborateurs de choix et compétents dont les noms disent la valeur de l'ouvrage.

Une table des matières, une liste des noms propres, trente et une cartes, rendent commode cette encyclopédie. Nous n'avions encore rien de pareil. Le prix de 45 fr. paraît élevé : en réalité, il est modique si l'on considère que *Ecclesia* contient la matière d'une quinzaine de volumes à 12 fr.

« *Mon Frère le dominicain* (1) »

« Le *Bourgogne*, qui coula le 4 juillet 1898, entre la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve, avait à bord trois religieux dominicains. Quand le Transatlantique eut été abordé, dans l'affolement du naufrage inévitable, imminent, ils demeurèrent calmes, confessant, absolvant ceux qui allaient périr. Ils chantèrent à pleine voix l'antienne *Salve Regina*, qui, dans l'Ordre de saint Dominique, termine chaque journée et réconforte toute agonie. Ils échangèrent le baiser des frères, et puis... le remous du navire qui s'enfonçait les aspira. L'immense baptême roula sur eux. » Le plus jeune des trois était le P. Joseph Baumann, frère du romancier : il avait 24 ans. Ces absolutions suprêmes étaient les premières qu'il donnait. Une dame protestante, une des rares femmes qui furent sauvées, témoigna l'avoir vu — de l'embarcation où elle était — les yeux ravis au ciel, parais-

(1) Par Émile Baumann. 1 vol. chez Grasset.

sant élevé au-dessus du pont, ayant autour de sa tête un « cercle de feu ».

Dans un attachant petit livre, M. Émile Baumann raconte la vie de ce frère qui « ne laissait derrière son ombre que le mystère de sa vocation, la promesse évanouie d'un avenir d'apôtre, et l'indestructible beauté de sa mort ». Il retrace leur enfance commune à Lyon, le suit à Rijckholt, en Hollande, où il prit l'habit, à Poitiers où il acheva son noviciat et fit ses premiers vœux, à Jérusalem où il commença ses études théologiques, au couvent de Saint-Étienne, visitant pendant les vacances la Palestine et retrouvant, avec son ami le P. Hugues Vincent, les traces de Jésus, à Bethléem, à Nazareth, au Thabor... enfin à Rosary-Hill, près de New-York, où il fit ses vœux solennels avec une admirable ferveur, — fut ordonné prêtre, et d'où le *Bourgogne* le ramenait en France avec ses compagnons.

Ces pages de tendresse fraternelle et d'exquise amitié sont bien émouvantes. Elles disent l'ascension d'une âme aimante et généreuse, toute prise par la vie dominicaine. Si M. Baumann ne pénètre pas tout à fait jusqu'au fond, c'est que l'idée d'un grand Ordre demeure un mystère, et que, jusqu'au jour des ultimes révélations, toute vie religieuse, en ce qu'elle a de plus intime et de meilleur, reste — même pour les proches les plus chers qui n'ont pas fait semblable expérience — un incommunicable secret. Ceux mêmes qui ont désiré le plus longtemps la vie religieuse découvrent, quand enfin elle leur est donnée, que toutes choses, épreuves et joies, y sont d'une qualité qu'ils ne pressentaient pas. Et cela est bien ainsi.

B. Lavaud.

Sur l'Évangile (1)

« Simples commentaires » ; et on ne nous trompe pas. Avec la même plume alerte que nous lui connaissions, avec cette simplicité « très dominicaine » que l'on retrouve dans ses autres ouvrages, le P. Mortier a entrepris de guider les âmes chrétiennes à travers les plus belles pages de l'Évangile, de leur faire goûter le charme toujours nouveau de ce « Testament »

(1) R. P. Mortier, des Frères Prêcheurs : *L'Évangile*, Simples commentaires pour la vie chrétienne. Lille — Paris — Bruges, Desclée, de Brouwer et Cie. 1925. 1 vol. 110×173, de 657 pages (sans indication de prix).

de Jésus, de leur apprendre à tirer des paroles, des gestes du Christ les enseignements féconds qu'ils contiennent pour nous. Précisément parce qu'ils sont simples et riches à la fois, portant ainsi en eux un reflet de Dieu, quelque chose des attributs divins, les évangiles sont des livres qu'on n'a jamais totalement compris, et dont l'intérêt, le charme, la valeur éducatrice, ne sont jamais épuisés. C'était donc œuvre utile et bien inspirée, digne de tenter une plume apostolique, que d'ouvrir à un plus grand nombre l'intelligence du texte sacré. Qu'on n'attende pas néanmoins de longues méditations qui ne laissent plus rien à faire aux lecteurs, qui pensent et sentent pour lui; — encore moins des dissertations, ou des exposés théologiques. Non : simples commentaires! Le texte sacré, puis quelques annotations assez brèves, sans prétention, mais évocatrices, suggestives, pour orienter l'esprit et le cœur. Il y avait *la manière* de réaliser le dessein du P. M., et le Père a su trouver cette manière, celle qui « simplement » s'adapte le mieux à un commentaire de ce livre simple qu'est l'Évangile. Que l'on veuille méditer les textes évangéliques, en faire le sujet d'homélies ou d'entretiens familiers, l'on recourra avec profit à ce volume. On eût aimé cependant, à côté de la table des matières qui suit l'ordre des chapitres, une autre table permettant de trouver rapidement dans ce livre le texte et le commentaire des évangiles des dimanches et des principales fêtes.

fr. M.-H. Lavocat, O. P.

Saint Dominique (1)

Le titre indique assez le dessein de l'auteur, qui a d'ailleurs tenu à le bien préciser dans sa préface. Il ne s'agit pas d'une histoire critique de saint Dominique : elle a été faite récemment encore, et l'auteur a utilisé les travaux de ses devanciers. Ici la biographie du saint, complète quant aux faits saillants, est néanmoins succincte, et, tout en constituant l'armature de l'ouvrage, n'en est qu'une partie, elle forme le cadre, et en même temps est l'occasion de traiter quelques questions importantes, sinon nécessaires à l'intelligence de la vie dominicaine et de l'esprit dominicain : le Tiers-Ordre, le Rosaire, etc. Elle amorce

(1) R. P. L. Jean-Dominique Rambaud, de l'Ordre des Frères Prêcheurs : *Saint Dominique, 1170-1221. Sa vie, son âme, son Ordre.* Paris, Téqui. 1926. 1 vol. in-12 de XIV-322 pages. Prix : 12 fr.

naturellement des chapitres sur *les Moniales* dominicaines, *l'Ordre des Frères Prêcheurs*, son caractère, son esprit, sa *Diffusion*, sa vie, et, pour terminer, son développement en France. Le chapitre x : « *l'Ordre des Frères Prêcheurs* », me paraît un des mieux venus. Les caractères de l'Ordre, son esprit, y sont marqués et définis en traits précis, sans orgueil de famille, mais en vérité. Ordre apostolique « animé d'un grand esprit de famille », où l'autorité se nuance de beaucoup de condescendance et d'un grand respect des personnes que l'on ne nivelle pas et qui conservent « leur caractère individuel » agrandi et perfectionné. Ordre où l'austérité se dissimule sous un voile de franche gaieté et de joie paisible et forte : c'est bien cela. On objectera peut-être que cet idéal ne se réalise pas toujours? soit. N'empêche que tel est l'idéal, l'esprit de cet Ordre des Prêcheurs où, selon l'expression de sainte Catherine, « la discipline est toute royale », et l'auteur a eu raison de les mettre en relief. Avec une piété toute filiale le P. Rambaud s'est penché sur l'âme de son Père, et avec un soin tout particulier il s'est attaché, en trois chapitres qui forment le tiers de l'ouvrage, à dégager les traits essentiels de la physionomie spirituelle de saint Dominique. Qu'on se rassure, les divers paragraphes où sont étudiées l'une après l'autre les héroïques vertus du Patriarche ne sont pas autant de sermons : cet écueil, que n'ont pas toujours su éviter certains hagiographes du XVII[e] et même du XIX[e] siècle, le P. R. l'a évité.

Le style est sans recherche, mais agréable; quelques incorrections ont cependant échappé à la vigilance de l'auteur. Ces réserves toutefois ne visent que des détails et n'atteignent pas le fond. Le livre du P. Rambaud me paraît avoir bien réalisé le dessein de son auteur : il se présente en somme comme une synthèse *pratique* des précédents travaux sur saint Dominique et l'Ordre des Prêcheurs. Nul doute qu'il ne contribue à mieux faire connaître et aimer l'Ordre des Prêcheurs, qu'il ne lui attire des sympathies nombreuses et ne suscite des vocations. A tous ces titres on ne peut que lui souhaiter une large diffusion parmi les amis de l'Ordre et dans la jeunesse.

fr. M.-H. LAVOCAT, O. P.

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † AUGUSTINUS, episc. Forojul.

Le Gérant : E. AUBIN. Imp. E. AUBIN. — LIGUGÉ (Vienne)